

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

PAR
CHARLES BUSSIÈRES-HAMEL

« LES GANTS ONT TOMBÉ, LES BÂTONS ONT ÉTÉ ÉCHAPPÉS ET ON
S'EST COGNÉ SUR LA GUEULE ». ÉTUDE DE LA JUSTIFICATION DE
L'UTILISATION DE LA VIOLENCE AU HOCKEY (1950 – 1985)

MARS 2012

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

RÉSUMÉ

L'objectif recherché avec ce mémoire de maîtrise est de démontrer au travers les propos des acteurs impliqués dans le monde du hockey qu'il existe des comportements violents qui sont justifiables et d'autres qui ne le sont pas.

Deux événements incontournables dans l'histoire sportive québécoise établissent les balises temporelles de l'étude. L'émeute du Forum de Montréal suite à la suspension de Maurice Richard en mars 1955 sert de point de départ. L'aspect social de cet événement et le rôle du Rocket dans la société québécoise ont été largement étudiés par les scientifiques. Nous insistons plus précisément sur les événements menant à la suspension de Maurice Richard. L'étude se conclut avec la bagarre du Vendredi saint d'avril 1984 au Forum de Montréal.

Cinq exemples ont été choisis afin de prouver que dans certains cas, les acteurs impliqués expliquent les raisons motivant leurs actes tandis que dans les autres ils doivent condamner leurs agissements. Il est impossible négliger la présence des bagarres au hockey. Le but recherché est de faire la lumière sur les rituels les entourant tout en essayant de comprendre les raisons qui incitent les joueurs à enlever leurs gants et à s'affronter dans un duel à poings nus. Par la suite, ceux-ci expliquent les raisons les ayant menés à adopter un tel comportement. Bien que les autorités des ligues

professionnelles laissent les belligérants se battre, il n'en demeure pas moins que les bagarres demeurent condamnées. Trois exemples servent à expliquer les raisons qui motivent les joueurs à utiliser leurs poings pour se faire justice et pourquoi il était justifié de procéder ainsi. Les deux autres concernent des incidents que les acteurs ne peuvent pas défendre. Cela permet d'aborder le fait que les coups salauds peuvent provoquer des débordements inexcusables. La bagarre du Vendredi saint entre les Canadiens et les Nordiques ne représente pas un événement isolé. Ces deux équipes étant impliquées dans une rivalité, il y a eu une escalade des tensions et la création d'un sentiment de vengeance qui devait inévitablement résulter en une des plus célèbres bagarres générales de l'histoire du hockey.

Le dépouillement de *La Presse*, du *Montréal-Matin* et du *Journal de Montréal* a servi à la constitution du corpus. L'argumentation s'appuie sur les propos recueillis par les journalistes auprès des joueurs, des entraîneurs et de certains autres intervenants du monde du hockey. Ceux-ci expriment leurs impressions sur ce qui s'est passé durant le match. À l'occasion, l'utilisation des opinions des chroniqueurs sportifs soutient l'argumentation.

REMERCIEMENTS

Avec l'aboutissement de ce mémoire de maîtrise, je peux maintenant l'avouer, il a représenté une perpétuelle lutte avec le manque de motivation. J'ai appris énormément sur l'aspect de la gestion du temps et cela me sera fort utile dans mes projets futurs.

La première personne que je souhaite remercier est mon directeur Pierre Lanthier. Son soutien, ses conseils et ses réponses à mes interrogations m'ont permis d'orienter et de structurer mon sujet de recherche afin de lui donner une rigueur scientifique. J'étais un peu mal à l'aise de lui présenter un projet de recherche sur la violence au hockey mais dès le départ il a affiché un intérêt et pour cela je lui en serai toujours reconnaissant.

J'aimerais remercier Yvan Rousseau et Claude Bellevance qui m'ont fait confiance en m'accordant des contrats d'assistants de recherche au cours des cinq dernières années. Par ailleurs, des remerciements à toute l'équipe du CIEQ-UQTR que j'ai eu à côtoyer au cours de mon cheminement.

Plusieurs personnes de mon entourage méritent que je leur témoigne l'importance qu'ils représentent pour moi. En premier lieu, mes parents Louise et Alain qui par leur soutien, leur écoute, leur présence et leurs encouragements malgré les difficultés et les baisses de motivation m'ont démontré qu'ils seraient toujours derrière

moi pour m'appuyer. Ma sœur Camille qui malgré notre différence d'âge est devenue une complice sur qui je peux compter. Je me dois de saluer tous mes « chums » ainsi que les collègues du CIEQ que j'ai côtoyé durant mon séjour à l'UQTR.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RÉSUMÉ	I
REMERCIEMENTS	III
TABLE DES MATIÈRES	V
LISTE DES ABRÉVIATIONS	VIII
INTRODUCTION	1
1- Problématique	3
1.1- Problématisation	3
1.2- Hypothèses	5
1.3- Plan	6
1- CHAPITRE 1 – BILAN HISTORIOGRAPHIQUE ET MÉTHODOLOGIE	9
1- Sport et hockey	9
1.1- Sport	9
1.2- Histoire du hockey et son importance pour le Canada français	12
1.2.1- Histoire du hockey	12
1.2.2- Importance du hockey pour les canadiens-français	15
1.3- Rivalité sportive	19
2- Virilité et violence dans le sport	21
2.1- Masculinité et virilité	21
2.1.1- Définition	21
2.1.2- Masculinité et virilité dans les sports	22

2.1.3- Image projetée par l'athlète professionnel	23
2.2- La notion de violence	25
2.2.1- Définition	25
2.2.2- La violence dans les sports et au hockey	27
3- Les médias et le sport	29
4- Sources et méthodologie	34
4.1- Présentation des sources et de la chronologie	34
4.2- Stratégies d'enquête et méthode de dépouillement	38
CHAPITRE 2 – LES MULTIPLES ASPECTS DE LA VIOLENCE AU HOCKEY : LES VIOLENCES JUSTIFIÉES	41
1- Maurice Richard, le héros colérique au sein d'une tempête nationaliste	43
1.1- Explication des événements menant à l'émeute de mars 1955	43
1.2- Les officiels, responsables du bon ordre sur la glace ?	45
1.3- Une sentence recommandée ...	46
1.4- Clarence Campbell et son implication dans les événements	47
1.5- Réactions des coéquipiers	51
1.6- Importance d'une vedette montréalaise avec les Canadiens de Montréal	52
1.7- Maurice Richard, l'athlète	54
1.8- Justifié, le coup de poing ?	57
2- John Ferguson, le professionnel de la bagarre	58
2.1- Nécessaire, l'embauche de Ferguson ?	58
2.2- Floyd Curry, l'œil du dépitEUR de talent	60
2.3- Le justicier sur patins	62
2.4- Le bagarreur	63
2.5- Blessures, acceptation de la douleur au service de l'image projetée ?	65
2.6- La fin approche ...	66
2.7- Excuser la violence, à la défense de ses coéquipiers !	67
3- Mario Tremblay, le jeune macho qui doit faire ses preuves	69
3.1- Intégration à un groupe fermé	69
3.2- Intensité, agressivité	71
3.3- Implication dans des bagarres	73
3.4- Le casque protecteur, la pièce d'équipement du peureux ?	75
3.5- Les poings au service du Bleu, Blanc, Rouge	76

4- Conclusion	79
CHAPITRE 3 – LES MULTIPLES ASPECTS DE LA VIOLENCE AU HOCKEY : LES VIOLENCES INJUSTIFIÉES	82
 1- Rick Jodzio vs. Marc Tardif	83
1.1- Description des circonstances entourant l'événement	83
1.2- Bagarre générale	84
1.3- Violence gratuite	85
1.4- Lutte contre la violence gratuite	87
1.5- Blessures	91
1.6- Critiques de l'autorité de l'AMH	92
1.7- Intervention de la justice	96
 2- Canadiens vs. Nordiques : La bagarre générale annoncée dans un contexte de rivalité	99
2.1- Description des circonstances ; rivalité et escalade des tensions	99
2.2- Phénomène des rivalités sportives	102
2.2.1- Sentiment d'appartenance et esprit d'équipe	104
2.2.2- Rôle des médias dans la construction et l'intensification d'une rivalité	107
2.3- Intimidation	110
2.3.1- Intimidation verbale	111
2.3.2- Intimider par l'utilisation de la violence et l'agressivité	113
2.4- Violence gratuite	114
2.5- Bagarres	117
2.6- Bagarre générale : la foire du Vendredi saint	120
 3- Conclusion	124
CONCLUSION	128
BIBLIOGRAPHIE	136

LISTE DES ABRÉVIATIONS

LNH : Ligue nationale de hockey

LAH : Ligue américaine de hockey

AMH : Association mondiale de hockey

MAAA : Montreal Amateur Athletic Association

INTRODUCTION

Depuis quelques années, la violence au hockey semble faire la manchette des différents médias au Québec. La plupart des nouvelles concernent les coups portés à la tête. Les scientifiques constatent que des impacts répétitifs au cerveau peuvent causer des effets néfastes à long terme. Les athlètes les plus touchés proviendraient de sports tel le football, la boxe et le hockey sur glace. Le hockey comporte autant des contacts physiques impliquant des joueurs en mouvement comme la mise en échec que des affrontements pugilistiques à poings nus. L'accumulation de coups à la tête provenant des contacts physiques et des bagarres ont provoqué des conséquences néfastes pour de nombreux hockeyeurs. Plusieurs histoires tragiques sont répertoriées, telles que celles de John Kordick¹ ou de Bob Probert².

Les développements scientifiques par rapport aux effets néfastes des coups à la tête forcent les dirigeants des ligues de hockey professionnel à modifier les règles du jeu afin de bannir ces coups. Au cours de la période que nous étudions, de 1950 à 1985, plusieurs événements obligèrent la Ligue nationale de hockey et l'Association mondiale

¹ Ex-joueur des Canadiens et des Nordiques, reconnu principalement pour ses talents de bagarreur. Kordic était un consommateur de stéroïdes anabolisants afin d'augmenter sa masse musculaire et voulait devenir un des hommes-forts les plus craints de la LNH. Il est décédé à l'âge de 27 ans en 1992 par suite d'une overdose de cocaïne.

² Bob Probert était un bagarreur ayant joué entre autres pour les Red Wings de Détroit et les Blackhawks de Chicago entre 1985 et 2002. Plusieurs le considéraient comme le meilleur de sa profession. Tout au long de sa carrière, il a été aux prises avec des problèmes d'alcool. Il a déjà avoué qu'à l'occasion sa consommation servait à oublier des gestes posés sur la patinoire. Il est décédé d'une crise cardiaque en juillet 2010 à l'âge de 45 ans.

de hockey à modifier leurs règlementations. Par exemple, les arbitres se plaignaient des menaces et des coups qu'ils recevaient de la part des joueurs, ce qui a obligé la LNH à instaurer un règlement qui prévoit une suspension de vingt matchs à un joueur qui s'en prend physiquement à un officiel sur la glace. C'est ce qui est arrivé à Tom Lysiak lors de la saison 1983-1984. Cette suspension lui a coûté environ 25% de son salaire annuel³. Depuis cet incident, pratiquement aucun joueur n'a tenté de s'en prendre à un arbitre. La Ligue nationale de hockey a donc réussi à éliminer une forme de violence inutile dans le déroulement d'une partie.

C'est à partir de ces débats dans les médias au cours de la dernière décennie que nous est venue l'idée d'étudier la violence au hockey. Nous voulions constater si cette question était récente ou bien s'il y a toujours eu des arguments contre son utilisation. Étant un lecteur assidu des chroniqueurs sportifs tels que Réjean Tremblay, François Gagnon, Yvon Pedneault et Bertrand Raymond, nous en sommes venus à la conclusion qu'il serait pertinent d'examiner l'étude de la violence au hockey par le biais des articles publiés dans les quotidiens. Les articles recueillant les propos des joueurs et des entraîneurs après un match permettent de connaître leurs impressions. Leurs déclarations, souvent colorées, serviront de source principale d'information dans notre argumentation. Les opinions des chroniqueurs seront aussi mises à profit.

³ Réjean Tremblay, « Un exemple radical, mais il fallait que ça arrête », *La Presse*, vol. 99, no. 254, 2 novembre 1983, p. 5.

En voulant approfondir nos connaissances sur le sujet, nous avons pu constater qu'il y avait très peu d'études sur le sujet dans la littérature scientifique autant québécoise, canadienne que nord-américaine. Cette situation a confirmé la pertinence d'étudier le sujet. De plus, le hockey représente un élément important de la culture québécoise. Plusieurs identifieront des hockeyeurs québécois comme leurs idoles, l'exemple le plus évident étant Maurice Richard qui a eu droit à des funérailles d'État.

1- PROBLÉMATIQUE

1.1- Problématisation

L'objectif principal de la recherche consiste à étudier la violence au hockey dans la deuxième moitié du vingtième siècle à travers les propos tenus par les joueurs, les entraîneurs, les journalistes et autres intervenants du monde du hockey dans les quotidiens montréalais. Évidemment, cette problématique implique plusieurs sous-questions afin de cerner plus précisément certains aspects liés à l'utilisation de la violence.

La culture du hockey professionnel glorifie l'image virile de l'homme. L'athlète ne peut pas laisser transparaître sa peur et ne doit pas accepter d'être victime d'abus et d'intimidation. Advenant une de ces situations, le hockeyeur tentera de se venger en engageant le combat avec son assaillant. Les belligérants vont tenter de « régler ça »

entre hommes.

L'étude des bagarres à travers certains comportements et déclarations des joueurs permettra de faire la lumière sur les rituels entourant la violence. Dans certaines circonstances, elle sera considérée comme nécessaire et les acteurs tenteront d'expliquer et de justifier leurs actes. À partir des propos tenus par les joueurs, il sera possible de comprendre pourquoi les bagarres éclatent et ce qui peut les provoquer.

À l'occasion, certaines situations dépassent les bornes et il est impossible de justifier les débordements et les incidents disgracieux. C'est le cas des bagarres générales où tous les joueurs des deux équipes se retrouvent sur la glace en train de se battre. Au cours de ces affrontements, il est possible d'observer plusieurs coups qui provoquent des blessures sérieuses. La plupart du temps, les arbitres n'arrivent pas à reprendre le contrôle et l'intervention de la sécurité publique peut être nécessaire. Ces situations créent de nombreuses réactions dans les médias où la plupart vont condamner ces événements tout en recommandant aux autorités des ligues professionnelles de trouver des moyens pour éviter ces débordements.

Nous avons procédé par échantillonnage pour le choix des saisons étudiées afin de couvrir la période 1950 – 1985. Notre étude se concentre en effet sur quelques cas précis. Nous précisons notre démarche et notre périodisation dans le premier chapitre. Bien que nous ne puissions pas généraliser les conclusions que nous tirons, nous croyons

tout de même que les exemples choisis correspondent à la réalité du hockey professionnel.

1.2- Hypothèses

1- Le hockey est de nature violente, certains contacts physiques sont légaux et encadrés par des règlements. D'autres comportements, comme les bagarres, sont acceptés bien qu'ils enfreignent les règlements. Comme l'affirme Georges Vigarello : les sports collectifs d'affrontement sont condamnés à être le théâtre de débordements et d'incidents disgracieux⁴. Nous croyons que l'affirmation de Vigarello peut s'appliquer à la réalité du hockey de la deuxième moitié du XX^e siècle.

2- L'objectif pour une équipe de hockey est de remporter les matchs et toutes les stratégies possibles seront mises à profit. L'intimidation, autant verbale que physique, figure parmi les principales tactiques utilisées pour déstabiliser les adversaires. En tentant de créer un sentiment de crainte chez les opposants, nous avançons qu'une équipe espère prendre l'avantage qui lui permettra d'obtenir la victoire plus facilement.

3- Les joueurs, les entraîneurs et plusieurs autres intervenants vont tenter de justifier l'utilisation de comportements violents. Dans les quotidiens montréalais, il n'est

⁴ Georges VIGARELLO, « Préface. » Dans Dominique Bodin, *Sports et violences*, Éditions Chiron, Paris, 2001, p. 7.

pas rare de lire les déclarations d'un joueur mentionnant qu'il a dû se battre car la situation l'obligeait. La légitimation des actes violents est une pratique courante et acceptée dans la culture du hockey professionnel.

4- Le contexte de rivalité sportive favorise le développement de tensions et une augmentation de l'agressivité menant à des débordements et des incidents disgracieux. Ces événements ne sont pas spontanés, ils se préparent au fil du temps. Les rivalités se construisent à force d'affrontements fréquents, de victoires et de défaites. Et souvent il ne manque qu'un élément déclencheur pour lancer les hostilités entre joueurs et même entre équipes.

1.3- Plan

Pour étayer notre démonstration, nous recourons, dans trois chapitres, à cinq exemples et à de nombreuses anecdotes recueillies à travers des milliers de pages de journaux consultés. Le premier chapitre dressera un bilan de la lecture scientifique sur les thèmes abordés dans notre recherche. C'est à partir des lectures effectuées que nous avons pu élaborer notre cadre théorique ainsi que les concepts nécessaires à notre démonstration. Nous définirons des termes comme le sport, la violence et les rivalités sportives qui représentent les pierres d'assises de notre mémoire. Notre recension d'ouvrages scientifiques se penche sur des thèmes comme l'histoire du hockey, l'importance d'un sport dans une communauté, la masculinité et la virilité, l'image

projetée par un athlète professionnel, la violence dans les sports et le rôle des médias dans l'univers sportif. Nous concluons ce chapitre en présentant nos sources et nos stratégies d'enquêtes.

Le chapitre 2 a comme thématique certains comportements violents qui peuvent être considérés comme justifiés dans la pratique du hockey. Nous ne pouvons étudier tous les types de violence que les joueurs tentent de défendre ; c'est pour cette raison que nous avons sélectionné trois exemples. Le premier concerne Maurice Richard et les événements menant à l'émeute du Forum de Montréal en 1955. Le deuxième consiste dans le cas de John Ferguson en 1963, un spécialiste du jeu robuste et de la bagarre qui a été recruté par les Canadiens afin de défendre les meilleurs joueurs de l'équipe qui sont victimes d'abus et d'intimidation. Le troisième exemple reprend les comportements violents d'un jeune joueur, Mario Tremblay, qui tente de stabiliser son poste au sein d'une équipe qui ne semble pas avoir de faiblesse.

Le troisième chapitre étudie deux types de violence injustifiée dans le déroulement d'un match de hockey. Les coups dits « salauds » représentent le premier et les bagarres générales le second. Nous exploitons deux exemples qui mettent à profit ces genres de violence. Généralement ces événements se déroulent en plein cœur de fortes rivalités entre équipes. Le premier exemple se produit en avril 1976 au Colisée de Québec lors d'une série de l'Association mondiale de hockey entre les Nordiques de Québec et les Cowboys de Calgary. Au cours d'un affrontement entre ces deux équipes, Rick Jodzio, dont le rôle est de surveiller Marc Tardif, assène un violent coup de bâton

dans le dos de ce dernier. De cet événement découle une violente bagarre générale où tous les joueurs sont impliqués. Ensuite, nous nous attardons au moment le plus chaud de la rivalité Canadiens – Nordiques : la bagarre du Vendredi saint d'avril 1984. Nous démontrons à partir de ce deuxième exemple que ce genre d'événement se construit au fil du temps et qu'il se crée des tensions.

CHAPITRE 1

Bilan historiographique et méthodologie

1- Sport et hockey

1.1- Sport

Tout au long de cette recherche ayant comme thème principal la violence au hockey, nous utilisons le terme « sport ». Afin de s’assurer que ce terme ne porte pas à confusion, il est primordial de le définir clairement. En consultant le *Larousse 2008*, nous trouvons deux définitions : « Ensemble des exercices physiques se présentant sous forme de jeux individuels ou collectifs, pouvant donner lieu à compétition et pratiqués en observant certaines règles ; chacune des formes particulières de ces exercices⁵. » Puis : « Activité nécessitant de l’habileté et de l’attention⁶. »

Selon la première définition, toute activité physique peut se transformer en sport. Par exemple un homme qui fait du vélo régulièrement pour le plaisir ne pratique pas un sport, cependant s’il participe à une compétition, son activité physique en devient automatiquement un. Nous pouvons affirmer qu’à partir de cette définition que

⁵ Larousse 2008, Larousse, Paris, 2007. p. 961.

⁶ *Ibid.*

n'importe qui exécutant une activité physique de compétition, qu'elle soit amicale ou professionnelle, pratique un sport. Par contre, si nous utilisons seulement la deuxième définition, il est possible d'affirmer que des activités comme le poker ou le tir au pigeon d'argile sont des sports car elles demandent de l'habileté et de l'attention mais pratiquement aucun effort physique. En voulant établir une première définition de notre concept de sport pour le mémoire, nous devons fusionner les deux définitions du *Larousse 2008*. Tout individu peut jouer au hockey avec l'objectif de s'amuser et de pratiquer une activité physique sans nécessairement être un bon joueur, cependant le hockeyeur de haut niveau doit avoir un minimum d'habileté pour compétitionner.

Le sociologue allemand Norbert Elias donne une définition du « sport » qui insiste sur les notions de compétition et d'effort physique :

Tout sport [...] est une activité de groupe organisée qui repose sur une compétition entre au moins deux parties. Il requiert un effort physique et on s'y affronte en respectant des règles connues qui, si elles autorisent la force physique, limitent la violence. Les règles déterminent la configuration initiale des joueurs ainsi que son schéma qui se modifie au cours de la compétition. Tous les sports ont des fonctions spécifiques pour les participants, pour les spectateurs ou pour les nations, et lorsque la forme donnée d'un sport ne remplit plus ces fonctions de manière satisfaisante, les règles peuvent être changées⁷.

D'après cette définition, un sport est inévitablement un affrontement entre au moins deux entités distinctes. Malgré le fait que dans des compétitions telles que le plongeon, la gymnastique et le lancer du poids, il n'y a pas d'affrontement direct entre les différents partis, il n'en demeure pas moins que l'objectif est de devancer son adversaire. Ce sont les règles établies par ces disciplines qui empêchent les athlètes de s'affronter physiquement. De plus, Norbert Elias attribue des « fonctions spécifiques »

⁷ Norbert Elias, « Sur le sport et la violence », dans Eric Dunning et Norbert Elias, *Sport et civilisation ; la violence maîtrisée*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1994, p. 212.

aux sports en ce qui a trait aux spectateurs et à la nation. Parmi ces fonctions, on peut y voir bien entendu le spectacle, le divertissement. Mais on peut également y observer une manifestation identitaire (le nationalisme en particulier) et d'autres rôles symboliques sur lesquels nous reviendrons plus loin dans ce chapitre.

Le sociologue français Pierre Bourdieu propose sa propre définition du sport et de l'apparition du sport moderne dans le texte « Comment peut-on être sportif ? » qui se retrouve dans le recueil *Questions de sociologie* :

L'apparition du sport au sens moderne du terme n'est pas corrélative d'une rupture (qui a pu s'opérer progressivement) avec des activités qui peuvent apparaître comme les « ancêtres » des sports modernes, rupture corrélative de la constitution d'un champ de pratiques spécifiques, qui est doté de ses enjeux propres, de ses règles propres et où s'engendre et s'investit toute une culture ou une compétence spécifique (qu'il s'agisse de la compétence inséparablement culturelle et physique de l'athlète de haut niveau ou de la compétence culturelle du dirigeant ou du journaliste sportif, etc.), culture d'une certaine façon ésotérique, séparant le professionnel et le profane⁸.

Cette définition de Bourdieu est en continuité avec celle du *Larousse 2008* et avec celle de Norbert Elias. Elle inclut la constitution du champ sportif avec ses pratiques particulières et ses règles propres. L'auteur mentionne aussi l'importance de la compétence physique de l'athlète de haut niveau. De plus, sa définition met de l'avant la distinction entre le sportif professionnel et l'individu qui fait du sport pour le plaisir. Il s'agit d'une nuance cruciale. Les exemples utilisés pour la présente étude proviennent uniquement de situation impliquant des hockeyeurs professionnels. Nous entendons par sportifs professionnels des individus qui sont rémunérés afin de pratiquer une discipline. Bien qu'avant les années 1960, la majorité des hockeyeurs ne gagnent pas assez d'argent pour en vivre, le hockey demeure malgré tout leur principale source de revenus.

⁸ Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1980, p. 175.

Dans le prolongement de ces définitions, nous en avons développé une que nous utiliserons tout au cours de la recherche. Nous définirons le sport comme une activité physique de compétition et d'affrontement direct ou indirect requérant de ceux qui le pratiquent de l'attention, de la force et de l'habileté. Ce qui permet la distinction entre le professionnel et l'amateur doit idéalement être trouvé dans l'intensité de ces qualités. Chaque sport utilise son propre système de codes et de règles qui permet le bon fonctionnement du jeu et qui définit le rôle de chaque individu pratiquant la discipline tout en limitant l'apport de la violence. De plus, il incarne différentes situations symboliques pour l'athlète, le spectateur et la nation.

1.2- Histoire du hockey et son importance pour le Canada français

1.2.1- Histoire du hockey

En survolant la littérature sur l'histoire du hockey, il est apparu que la majorité des ouvrages et des sites Internet présente l'information de manière très factuelle. La plupart font référence à des événements, des dates, ou présentent différentes statistiques sur le sport. De plus, il existe une quantité considérable de biographies de joueurs. Ce type de monographies a été consulté afin de recueillir des témoignages de personnes ayant joué au hockey professionnel. Les athlètes ont probablement des opinions différentes par rapport aux scientifiques qui étudient la violence dans les sports et au hockey. Ken Dryden, ex-gardien de but des *Canadiens* a publié une autobiographie

traitant de sa carrière de joueur de hockey en 1983. La lecture de *L'enjeu*⁹ nous révèle qu'il s'agit bien plus que d'une simple autobiographie. Dryden nous livre sa vision de la réalité dans laquelle il a vécu lors de son passage dans la LNH. Tout au long de sa carrière, il a pris des notes sur ce qu'il vivait, sur ses coéquipiers, sur la vie en groupe, etc. Il exprime ses sentiments par rapport au jeu qui l'a passionné jusqu'à l'âge de 31 ans, moment où il s'est rendu compte qu'il ne souhaitait plus faire les sacrifices nécessaires pour compétitionner au plus haut niveau. Cet ouvrage est certainement la biographie la plus complète que nous avons consultée.

Trois ouvrages ont été retenus afin de servir de repères chronologiques sur l'histoire du hockey. Tout d'abord, celui de Michael McKinley, *Hockey : La Fierté d'un peuple*¹⁰. Ce livre fait suite à la télésérie produite par la société *Radio-Canada*. L'objectif de McKinley est de récapituler l'histoire du hockey au Canada. Il a fait un travail colossal de recherche dans différentes sources premières et il a demandé la collaboration de plusieurs spécialistes. Un regroupement de chroniqueurs sportifs, dont Réjean Tremblay, a publié un ouvrage sur les débuts du hockey professionnel, la formation de la LNH et sur les événements importants de son histoire¹¹. Ce livre sert de complément aux informations contenues dans celui de McKinley. Donald Guay, un professeur-retraité de l'UQAM a tenté de retracer les moments forts de l'histoire du hockey au Québec. Il porte son attention particulièrement sur les aspects socio-culturels reliés au hockey. Au chapitre 5, il aborde la violence au hockey entre 1875 et 1917 et

⁹ Ken Dryden, *L'enjeu*, Éditions du Trécarré, Montréal, 1983, 243 pages.

¹⁰ Michael McKinley, *Hockey : La fierté d'un peuple*, Éditions Fides, Saint-Laurent, 2006, 344 pages.

¹¹ Al Strachan et al. *Cent ans de hockey : Chronique d'un siècle sur glace*, Hurtubise HMH, Montréal, 2000, 304 pages.

cherche à « démontrer et analyser les perceptions des comportements déviants en collant au vocabulaire utilisé par les témoins qui ont vécu ces événements, soit comme participants soit comme observateurs plus ou moins impliqués¹². » Pour recueillir ces témoignages, Guay s'est adonné au dépouillement de quotidiens comme *La Patrie* et *The Gazette*. Mentionnons également une étude socio-historique, *Hockey Night in Canada : Sport, Identities and Cultural Politics*. L'objectif principal des auteurs est d'affirmer que le hockey a droit à une place proéminente dans les études sur la culture canadienne. À partir de cette prémissse, l'analyse de Gruneau et Whitson porte sur l'identité et la culture politique. Ils abordent les thèmes de la professionnalisation du sport, de l'influence des médias dans le développement du hockey, les mythes du hockey, la violence, la masculinité, le sentiment d'appartenance des joueurs à leur équipe ainsi que le rôle d'une équipe professionnelle dans une communauté et l'attachement de la population envers celle-ci¹³.

Plusieurs auteurs, dont Pierre Bourdieu, sont d'avis que le passage du jeu au sport est le résultat d'un long processus dans lequel les élites bourgeoises d'une société s'approprient le jeu. Elles établissent les codes et les règles de base permettant d'uniformiser la pratique du jeu qui devient un sport¹⁴. Selon McKinley, au milieu du XIX^e siècle le hockey est joué en hiver un peu partout dans l'Est du Canada sans qu'il y ait de règles précises. Il est pratiqué à l'extérieur, sur une étendue d'eau gelée sans espace délimité, avec un équipement rudimentaire. C'est en 1875 au *Victoria Skating*

¹² Donald Guay, *L'histoire du hockey au Québec ; Origine et développement d'un phénomène culturel*, Les éditions JCL inc., Montréal, 1990, p. 200.

¹³ Richard Gruneau et David Whitson. *Hockey Night in Canada ; Sport, Identities, and Cultural Politics*, Garamond Press, Toronto, 1993, 305 pages.

¹⁴ Bourdieu, Questions de sociologie, p. 177.

Rink de Montréal que se déroule la première partie officielle de hockey. James Creighton, un jeune étudiant en droit de McGill, est à l'origine de l'organisation de cette partie. Il a défini les premières règles du jeu et a mobilisé des collègues étudiants afin de mettre sur pied deux équipes pour s'affronter. En 1877, l'Université McGill publie dans le quotidien *The Gazette* la première ébauche des règlements officiels. Les premières équipes formées à Montréal proviennent de différentes écoles privées et de clubs sportifs fréquentés par des personnes fortunées, comme le *M.A.A.A*¹⁵. Le sport qui utilise dorénavant les règlements de l'Université McGill se propage un peu partout dans l'Est du Canada et il y a de plus en plus de rencontres au pays. En 1892, le Gouverneur général Lord Stanley, fait don d'un trophée, la Coupe Stanley, qui sera remis à la meilleure équipe amateur au Canada¹⁶. À partir de ce moment, le hockey de compétition devient une réalité omniprésente dans le paysage nord-américain et ce, jusqu'à nos jours¹⁷.

1.2.2 Importance du hockey pour les Canadiens français

James Frey et Stanley Eitzen¹⁸ mentionnent que la participation à un sport d'équipe est un excellent agent de socialisation. Les sports d'équipe sont, selon eux, des moyens privilégiés pour former l'identité masculine et pour inciter les jeunes à devenir

¹⁵ Montreal Amateur Athletic Association

¹⁶ Pour la rédaction de ce paragraphe, nous avons utilisé comme source : Michael McKinley. *Hockey : La fierté d'un peuple*, Éditions Fides, Saint-Laurent, 2006, p. 6-26.

¹⁷ Notre objectif dans ce paragraphe n'est pas de faire l'histoire du hockey mais bien de démontrer par quelques faits que ce sport suit un processus théorique établi.

¹⁸ James H. Frey et Stanley Eitzen, « Sport and society », *Annual Review of Sociology*, vol. 17, 1991, p. 506.

de bons citoyens. Ce phénomène s'est répandu au Québec au tournant du XX^e siècle. Les municipalités n'ayant pas les moyens de mettre sur pied les installations nécessaires au hockey, les collèges classiques francophones ont créé des équipes et les garçons les fréquentant ont été initiés au hockey¹⁹. C'est de cette façon que les premiers Canadiens français ont pratiqué le hockey organisé et compétitif. Les meilleurs ont graduellement joint les ligues professionnelles anglophones. Lorsque les francophones ont représenté un pourcentage important des joueurs dans les ligues professionnelles, ils ont commencé à s'approprier le hockey comme sport national.

Jean-Pierre Augustin croit que cette appropriation est due à deux caractéristiques. La première est climatique, la longueur et la rudesse de l'hiver au Québec permettent la pratique du sport pendant plusieurs mois, le hockey étant le seul sport d'équipe d'hiver pouvant être joué malgré les contraintes du froid. La deuxième est d'ordre culturel, le hockey ayant été inventé au Canada, les Canadiens ont voulu affirmer leur particularisme face aux États-Unis. Par la suite, les Canadiens français ont affirmé leur propre particularisme face aux Canadiens anglais en faisant du hockey leur sport national²⁰. Donald Guay croit que les Canadiens français s'approprient vraiment le sport lorsqu'ils commencent à franciser le jeu. Par exemple, au courant des années 1910, les journalistes commencent à traduire certains termes et les joueurs utiliseront aussi ces termes français²¹. McKinley propose un autre élément démontrant les débuts de

¹⁹ Donald Guay, *La conquête du sport. Le sport et la société québécoise au XIX^e siècle*, Lanctôt Éditeur, Outremont, 1997, p. 88.

²⁰ Jean-Pierre Augustin, « La culture sportive au Canada : Le hockey sur glace comme sport identitaire. » dans Serge Fauché et al, *Sports et identités*, L'Harmattan, Paris, 2000, p. 71.

²¹ Donald Guay, *L'histoire du hockey au Québec ; Origine et développement d'un phénomène culturel*, Les éditions JCL inc., Montréal, 1990, p. 218-232.

l'appropriation du hockey par les Canadiens français : la fondation des Canadiens de Montréal en 1909. L'équipe a été fondée par un riche anglophone qui voulait qu'une équipe de francophones affrontent les équipes anglophones de sa ligue. Son objectif était d'humilier les francophones, cela a fonctionné la première année, puis l'équipe s'est mise à gagner régulièrement, l'homme d'affaire a fait faillite et le Canadien est devenu la plus grande dynastie de hockey²². Jusque dans les années 1990, l'équipe a toujours gardé une saveur majoritairement francophone. Les Canadiens français se sont identifiés aux Canadiens de Montréal car, selon la théorie de Christian Pociello, une population va s'identifier à une équipe représentant les traits les plus caractéristiques de la société. Les membres d'une équipe, comme ceux d'une communauté, ont chacun leur rôle à jouer et les joueurs se répartissent le « travail » afin d'aller de l'avant. Pociello compare une équipe sportive à un microcosme social²³. Le sport permet un « redoublement idéologique de la hiérarchie sociale des classes par un système de hiérarchie parallèle²⁴. » Ce concept mis de l'avant par Jean-Marie Brohm exprime la possibilité pour un membre du peuple d'aspirer à améliorer son sort grâce au talent qu'il possède dans une discipline sportive. Selon l'auteur, le monde du sport est rassurant car il laisse entrevoir la possibilité d'ascension sociale, du « self-made man²⁵. »

²² McKinley, *Hockey : La fierté d'un peuple*, p. 54-55.

²³ Christian Pociello, *Les cultures sportives ; pratiques, représentations et mythes sportifs*, Presses Universitaires de France, Paris, 1995, p. 111-112.

²⁴ Jean-Marie Brohm, *Sociologie et politique du sport*, Presses universitaires de Nancy, Nancy, 1992, p. 95.

²⁵ *Ibid.*, p. 18.

Le hockey professionnel connaît un nouvel essor durant les années 50. Selon Augustin, le sport ne se développe pas sans enjeux sociaux et politiques²⁶. À cette époque, les Canadiens français se battent pour défendre leur langue et leur culture face aux Canadiens anglais et aux Américains. À ce moment, un joueur du nom de Maurice Richard évolue pour le Canadien de Montréal et est victime de différentes injustices. Plusieurs blâment son origine canadienne-française comme raison des injustices et cela cause de nombreux débats²⁷. Christian Poirier croit que le sport est producteur de récits symboliques²⁸, Maurice Richard, un homme issu d'un milieu modeste, a été propulsé comme figure de proue de la nation canadienne-française étant donné l'image qu'il projetait. Tout au long de sa carrière, le « Rocket » a refusé d'endosser les symboles qu'il représentait, ses seuls objectifs étant de compter des buts et de gagner des matchs de hockey. Malgré tout, son désir de vaincre, sa hargne et son regard en faisaient un « représentant type de ce bon peuple qui cherche à réussir²⁹. »

²⁶ Jean-Pierre Augustin et Christine Dallaire, *Jeux, sports et francophonie ; L'exemple du Canada*, Maison des Sciences de l'Aquitaine, Pessac, 2007, p. 15.

²⁷ Benoît Melançon, *Les yeux de Maurice Richard ; Une histoire culturelle*, Fides, Saint-Laurent, 2006, p. 177-191. Cet ouvrage n'est pas une simple biographie. Son auteur se penche principalement sur l'utilisation de l'image du Rocket en tant qu'objet de marketing. Melançon a fait un inventaire particulièrement rigoureux des compagnies qui ont utilisé le joueur du Canadien afin de promouvoir leurs produits. Bien que cet ouvrage apporte une perspective originale sur l'image de Maurice Richard, nous n'y ferons pas référence dans notre étude. De notre côté, nous utilisons Maurice Richard, certes comme symbole identitaire pour les Canadiens français, mais plus en tant que meilleur joueur de son époque et surtout pour son caractère bouillant qui l'entraînera à adopter des comportements violents.

²⁸ Christian Poirier, « Hockey et identité au Québec : l'évolution contrastée d'un sport national », dans Jean-Pierre Augustin et Christine Dallaire, *Jeux, sports et francophonie ; L'exemple du Canada*, Maison des Sciences de l'Aquitaine, Pessac, 2007, p. 184-185.

²⁹ Brohm, *Sociologie et politique du sport*, p. 345.

1.3- Rivalité sportive

Le terme rivalité se définit comme la concurrence de personnes ou de groupes qui prétendent à la même chose. La rivalité, c'est aussi le fondement des relations entre compétiteurs. Elle représente le défi permanent d'être valeureux, la contestation de l'autre comme étant le plus prestigieux³⁰. Bref « la rivalité, c'est le désir d'en découdre avec les puissants, avec ceux qui ont obtenu la victoire [...], c'est la volonté d'être glorieux³¹. » Selon Brohm : « Le sport est fondamentalement caractérisé par son agressivité liée à la concurrence et à la compétition³². » Le principe de rivalité se résume donc au désir de victoire à tout prix. Elle peut se développer de différentes façons.

Dans le cadre de notre recherche, nous ne pouvons négliger l'apport de ce concept comme facteur dominant provoquant certains actes de violence. Lors de l'analyse des articles recueillis, fréquemment la rivalité entre deux joueurs ou deux équipes est utilisée comme explication à l'utilisation de la violence. L'exemple de la bagarre du Vendredi saint en est un cas. Lors de l'entrée des Nordiques de Québec dans la Ligue Nationale en 1979, les Canadiens de Montréal regardaient ces derniers de haut. Il s'agissait de la « petite » équipe du « village » de Québec. Il faut noter qu'au départ, les Fleurdelysés n'étaient pas très compétitif. Par contre, en 1982, les deux s'affrontent en séries éliminatoires et l'équipe de Québec remporte la série et élimine les Glorieux. C'est

³⁰ Jean-Luc Boileau, *Conflit et lien social ; La rivalité contre la domination*, Éditions La Découverte, Paris, 1995, p. 72.

³¹ Alain Caillé, *Préface* dans Boileau, *Conflit et lien social ; La rivalité contre la domination*, p. 13.

³² Brohm, *Sociologie et politique du sport*, p. 87.

à ce moment que la rivalité a réellement débuté, les Canadiens n'ont pas apprécié cette humiliation³³. Par la suite, les affrontements entre les deux équipes sont devenus de plus en plus rudes et intenses. Il semblait inévitable qu'il y aurait des débordements, c'est ce qui s'est produit le 20 avril 1984 lors de la fameuse bagarre.

L'ouvrage *Hockey Night in Canada* nous apporte un élément fort pertinent par rapport au concept de rivalité sportive : l'apport des médias dans la construction d'une rivalité. Nous avons mentionné que les journalistes affectés à la couverture des équipes de hockey professionnel utilisent régulièrement l'idée de rivalité comme facteur provocant la violence au hockey. De plus les médias ont aussi une influence dans le développement de ces rivalités. *La Presse*, le *Journal de Montréal* et le *Montréal-Matin* font référence aux Canadiens en utilisant des articles à la première personne comme : notre équipe, nos Glorieux, etc. Ces expressions renforcent le sentiment d'appartenance et de proximité. « In their assumed role of civic representatives, professional sports teams provide for a public discourse of togetherness that asserts the existence of a community-as-a-whole with a common interest³⁴. » Dans le cas de Montréal et Québec, il existe déjà un climat propice à la création d'une rivalité sportive. La Métropole contre la Capitale, la compétition économique et politique s'est transposée au monde du hockey. Dans d'autres cas, il ne semble pas y avoir de rivalité naturelle ou géographique. Pendant quelques décennies, il n'y a eu que six équipes dans la Ligue nationale de hockey et celles-ci s'affrontaient une dizaine de fois par saison en plus de la possibilité de se

³³ Jean-François Chaumont, « La rivalité Canadiens-Nordiques », Radio-Canada, [En ligne], <http://www.radio-canada.ca/Sportsvl/matchsdesanciens/rivalite.shtml> (26 mai 2011)

³⁴ Richard Gruneau et David Whitson, *Hockey Night in Canada ; Sport, Identities, and Cultural Politics*, Garamond Press, Toronto, 1993, p. 238.

rencontrer en séries éliminatoires. La volonté de gagner et de dominer l'adversaire en devient le fondement. « Dans la rivalité, les pouvoirs changent et s'échangent. Nul ne peut supporter d'être subjugué par l'autre [...]»³⁵. » Boileau affirme que le perdant espère toujours avoir la chance de se reprendre, de venger son échec. Voici pourquoi il a été possible de développer une rivalité entre les Red Wings de Détroit et les Canadiens de Montréal, principalement dans les années 1940 à 1960.

2- Virilité et violence dans le sport

2.1 Masculinité et virilité

2.1.1- Définition

Lors des recherches sur ces notions de masculinité et de virilité, le premier objectif était de trouver une définition générale afin de se donner un point de départ pour effectuer des comparaisons. Les recherches dans ce domaine sont nombreuses et ces concepts sont appliqués dans plusieurs sphères de la société. En voici une définition générale : « Nous nommerons virilisme cette idéologie de la virilité, entendue comme le caractère de ce qui - dans le masculin - établit, accrédite, propage et renforce l'idée d'une supériorité des hommes³⁶. » La masculinité pourrait être qualifiée comme l'ensemble des stéréotypes qui sont associés aux hommes³⁷. Ces définitions générales nous ont servi de base de recherche afin de les appliquer à l'univers des sports.

³⁵ Boileau. *Conflit et lien social ; La rivalité contre la domination*, p. 73-74.

³⁶ Frédéric Baillette et Philippe Liotard, *Sport et virilisme*, Éditions Quasimodo et fils, Montpellier, 1999, p. 2.

³⁷ Michael D Smith, *Violence and Sport*, Butterworth and Co. Ltd., Toronto, 1988, p. 47.

2.1.2- Masculinité et virilité dans les sports

Certaines études ont prouvé que le choix du sport par les hommes se porte « davantage sur des pratiques où la force, l'endurance, l'agressivité sont dominantes³⁸. » Ces traits de caractère sont généralement plus associés aux hommes qu'aux femmes selon les auteurs. Pour cette raison, les hommes auront plus tendance à choisir les sports collectifs où il y a une opposition directe entre deux équipes. Selon Eric Dunning, le sport doit être considéré comme « le fief de la virilité ». En ce sens, il joue deux rôles importants, premièrement il exerce une influence dans la production et la reproduction de l'identité masculine³⁹. Deuxièmement, il croit que « les sports d'affrontement contribueront de manière significative à perpétrer à la fois le complexe *macho* et la dépendance féminine qui en découle⁴⁰. » D'après Michael D. Smith, le sport permet aux athlètes d'exprimer leur masculinité mais il permet aussi la quête de cette identité et de cette personnalité dite masculine. Lorsque les adolescents et les jeunes adultes pratiquent un sport d'affrontement, ils veulent savoir quels coéquipiers seront là pour les aider et les défendre. Un autre facteur mis de l'avant par Smith sur la formation de la personnalité masculine est la participation aux rituels d'initiation. Lorsque des jeunes se joignent à une équipe, une tradition veut que ceux-ci soient initiés. Ces rituels ont comme objectif de ridiculiser les hommes faibles ou les homosexuels⁴¹. Les rituels d'initiation aident les athlètes à se rapprocher et à former un esprit d'équipe favorisant

³⁸ Geneviève Coulomb-Cabagno et Olivier Rascle, « L'agression sportive : une exclusivité masculine ? », dans Bodin, *Sports et violences*, p. 183.

³⁹ Eric Dunning, « Le sport, fief de la virilité », dans Dunning et Elias, *Sport et civilisation ; la violence maîtrisée*, p. 369.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 389.

⁴¹ Smith, *Violence and Sport*, p. 50.

l’entraide collective. Dans les sports collectifs, la coopération entre les joueurs est d’une importance capitale si l’équipe veut gagner. Philippe Liotard et Frédéric Baillette mentionnent que les champions incarnent l’image d’hommes forts, de la sorte, ils deviennent des pôles d’identification offerts aux adolescents en quête d’une identité masculine⁴².

2.1.3- Image projetée par l’athlète professionnel

Les athlètes sont devenus des référents identitaires pour la population et ils doivent considérer l’image qu’ils dégagent s’ils veulent conserver leur statut. Ils sont perçus comme des héros et des surhommes et cette image a évidemment un lien avec l’affirmation de la masculinité des athlètes. Selon Baillette et Liotard, « le sport forme et codifie les virilités⁴³. » L’athlète présente une image d’homme fort et musclé, la chétivité ne représente pas la masculinité. Sa préparation exige beaucoup de temps et de sacrifices car elle doit lui conférer une sorte d’invulnérabilité ; elle blinde le corps, l’arme et le prépare pour la lutte et la compétition⁴⁴. Cette image projetée par l’athlète est importante pour les partisans qui le voient comme supérieur à la moyenne. Celui-ci, en plus d’avoir la pression de performer et de bien paraître devant les partisans, doit aussi le faire par respect pour ses pairs et ses entraîneurs.

⁴² Baillette et Liotard, *Sport et virilisme*, p. 25.

⁴³ Baillette et Liotard, *Sport et virilisme*, p. 24.

⁴⁴ *Ibid.*

Au niveau professionnel, la pression de gagner à tout prix pèse lourd sur les athlètes et ils doivent s'imposer plusieurs sacrifices. Il arrivera à l'occasion qu'ils devront jouer une partie malgré une blessure. Ce comportement projette l'image aux coéquipiers que la victoire et la loyauté envers ceux-ci valent ces sacrifices personnels⁴⁵. La notion d'image projetée est une relation entre la volonté de l'athlète, l'image qu'il veut dégager et la pression qui vient de ses coéquipiers et entraîneurs. Simon-Louis Lajeunesse décrit le « vrai » sportif et sa description résume bien notre concept d'image projetée par l'athlète professionnel :

Le « vrai » sportif doit se dépasser et ne vivre que pour son sport, ce qui amène beaucoup le sportifs à dire que la pratique sportive fait mal non seulement au corps, mais également à l'âme. La pratique sportive exige des sacrifices et un investissement qui ne sont pas à la portée de tous. Le sportif accepte la douleur et ne la craint pas ; le simple actif, lui, l'évite. C'est ainsi que le corps, ses performances et parfois la douleur sont au centre de la vie des sportifs. Le corps se retrouve au centre de cette sociabilité. La blessure et la douleur font partie de l'identité du sportif grégaire comme si elles étaient assumées par l'ensemble du groupe d'appartenance. Elles deviennent le prix à payer pour être un « vrai »⁴⁶.

Pour renchérir l'argument de Lajeunesse, Gilda Berger estime qu'un joueur de hockey acquiert sa réputation en se montrant dur, fort, et sans crainte. Le respect des coéquipiers est l'élément le plus important pour un hockeyeur car du moment qu'il le perd, ses jours avec l'équipe sont comptés⁴⁷. Dans son ouvrage, Berger explique une série de comportements que les joueurs de hockey utilisent pour gagner le respect de leurs coéquipiers et des adversaires. Les notions de respect, de confiance et de réputation dans le monde du hockey sont très peu étudiées et pourtant ils ont une influence majeure dans les comportements violents. Il semble y avoir un code non écrit, une sorte d'omerta dans le monde du hockey par rapport aux relations entre les joueurs.

⁴⁵ Gilda Berger, *Violence and Sports*, Franklin Watts, New York, 1999, p. 12.

⁴⁶ Simon-Louis Lajeunesse, *Épreuve de la masculinité; Sport, rituels et homophobie*, H & O Éditions, Béziers, 2008, p. 27.

⁴⁷ Berger, *Violence and Sports*, p. 90-91.

2.2- La notion de violence

2.2.1- Définition

Définir le terme violence s'avère une étape incontournable à l'établissement du cadre théorique de la recherche. Cette notion est définie dans le *Larousse 2008* comme le : « Caractère de ce qui se manifeste, se produit ou produit ses effets avec une force intense, extrême, brutale » ou comme le : « Caractère de quelqu'un qui est emporté, agressif ; brutalité. Extrême véhémence, outrance dans les propos, le comportement⁴⁸. » Pour les fins de notre recherche, nous utilisons principalement la deuxième partie de la définition, la première partie se rapportant plutôt à des catastrophes naturelles. L'ouvrage de Michael D. Smith *Violence and Sport* constitue une de nos principales références. Ce dernier introduit la notion d'intention dans sa définition de la violence : « Violence is physically assaultive behaviour designed to injure another person physically⁴⁹. » D'après cette interprétation, la violence est un comportement agressif ayant comme objectif de blesser physiquement une autre personne. Cependant elle n'inclut pas la violence verbale et psychologique qui est omniprésente dans les sports comme le hockey.

Dans son ouvrage sur les différentes manifestations de la violence dans l'État, dans les institutions et entre les individus, Régis Meyran définit : « la violence est un acte consistant à user de la force (physique ou psychologique) de façon à contraindre

⁴⁸ Larousse 2008, p. 1069.

⁴⁹ Smith, *Violence and Sport*, p. 7.

quelqu'un ou un groupe à agir contre sa volonté⁵⁰. » Cette définition est fort pertinente pour notre recherche car elle peut s'appliquer parfaitement au monde du hockey. La violence psychologique et verbale est un élément important dans un match de hockey, c'est une façon d'intimider l'adversaire. En ajoutant certains gestes violents qui viennent complémer les menaces, il s'agit d'une excellente manière de prendre contrôle de l'aspect mental lors de l'affrontement.

Bien que nous puissions définir l'utilisation de la violence comme un comportement ayant comme objectif de blesser physiquement ou psychologiquement une autre personne (ou un groupe) afin de la (ou les) contraindre dans leurs agissements, elle demeure une notion floue. Selon Charner Perry :

Violence is a tricky, changeable word. Because its meaning consists of an uncertain mixture of nebulous components, it specifies different actions to different people ; and its reference changes as circumstances emphasize one or the other of its components⁵¹.

Lors du dépouillement de nos sources et de l'analyse d'une situation impliquant différents actes violents, nous devons porter attention aux circonstances dans lesquelles elle s'est produite, quelles ont été les motivations des agissements en question et quels étaient les objectifs visés par les acteurs impliqués. Cette démarche est nécessaire afin de s'assurer une analyse la plus objective possible car lors d'une partie de hockey, l'action se déroule rapidement et il arrive des événements qui auront des conséquences fâcheuses. De plus, il est important de mentionner que certains comportements peuvent être jugés différemment selon l'époque à laquelle ils se sont produits.

⁵⁰ Régis Meyran, *Les mécanismes de la violence*, Sciences Humaines Éditions, Paris, 2006, p. 7.

⁵¹ Charner Perry, « Violence – Visible and invisible », *Ethics*, Vol. 81, No. 1, Octobre 1970, p. 9.

2.2.2- La violence dans les sports et au hockey

« Un sport est [...] une activité de groupe organisée qui repose sur une compétition entre au moins deux parties. Il nécessite un effort physique et obéit à des règles dont certaines limitent, lorsque le besoin se fait sentir, l'usage de la force physique⁵². » Selon cette définition proposée par Norbert Elias, il est normal que le sport renferme certaines formes de violence car l'utilisation de la force physique va entraîner ces comportements. Les règles établies sont supposées contrôler les comportements des athlètes. Dominique Bodin est d'avis que le sport de haut niveau s'associe avec la violence étant donné que son but : « c'est d'abord tuer l'adversaire, symboliquement certes mais le principe de toute compétition est d'abord l'exclusion : il y a un vainqueur et des perdants⁵³. » Comme il le mentionne, lors de la tenue d'un match sportif, il doit y avoir un gagnant, ce qui rend nécessaire dans certains cas l'utilisation de la violence. Dans cette perspective, Eric Dunning voit les sports comme des enclaves dans lesquels la violence est socialement acceptée. Selon lui, plusieurs athlètes vont pratiquer des sports comme le hockey, le football et le rugby en ayant comme seul objectif d'enfreindre les règles et de s'adonner à des comportements violents afin d'assurer la victoire à leur club. Même si ces actes ne sont pas tolérés par les règlements, socialement ils sont acceptés par les pairs et les partisans⁵⁴. De son côté, Michael D. Smith dans *Violence and Sport* nuance ce point de vue car il croit qu'un geste n'est

⁵² Norbert Elias, « Sur le sport et la violence », dans Dunning et Elias, *Sport et civilisation ; la violence maîtrisée*, p. 214.

⁵³ Dominique Bodin et Stéphane HÉAS, *Introduction à la sociologie des sports*, Éditions Chiron, Paris, 2002, p. 160.

⁵⁴ Dunning, p. 313.

violent que lorsqu'il est posé dans l'intention de blesser⁵⁵.

Pour Smith, il existe quatre niveaux de violence au hockey : « brutal body contact, borderline violence, quasicriminal violence, criminal violence⁵⁶. » Le « brutal body contact » correspond aux actes qui sont conformes aux règlements du hockey. Le deuxième niveau de violence est celui qui est socialement accepté mais qui enfreint les règles du jeu. La bagarre au hockey se retrouve dans cette catégorie selon Michael D. Smith. Ces deux niveaux sont considérés comme légitimes dans la pratique du hockey tandis que les deux suivants ne sont généralement pas socialement acceptés. La « quasicriminal violence » se définit comme un acte violent les règlements ainsi que les conventions entre les joueurs, par exemple une mise en échec à un joueur qui a le dos tourné à l'action. Le dernier niveau de violence est celui qui pourrait être caractérisé par des actes qui se rapprochent d'une tentative de meurtre. Selon Georges Vigarello, « l'univers sportif est violent. [...] fondé sur l'excès, cet univers est condamné à d'inévitables débordements, les coups, le sang, le risque, la mort réelle ou jouée⁵⁷. » Il croit que le sport est de plus en plus violent dans une société qui tolère de moins en moins la violence. Cette réflexion porte à croire que lors de l'étude des perceptions par rapport à la violence, il faudra prendre en considération la conjoncture de l'époque.

Les références présentées dans cette partie semblent toutes s'accorder sur le fait que le sport et la violence sont indissociables. Goldstein émet une hypothèse sur la

⁵⁵ Smith, *Violence and Sport*, p. 3.

⁵⁶ Michael D. Smith, « What is sport violence ? A sociolegal perspective », dans Jeffrey H. Goldstein, *Sports Violence*, Springer-Verlag, New York, 1983, p. 34.

⁵⁷ Vigarello, « Préface », dans Bodin, *Sports et violences*, p. 7.

provenance de la violence. D'après les informations qu'il a recueillies, les athlètes mettent la faute sur les entraîneurs et les partisans. Pour leur part, les partisans mentionnent qu'ils ne demandent pas aux sportifs de se comporter en hommes primitifs⁵⁸. Les entraîneurs influencent aussi le comportement de leurs troupes par la pression qu'ils appliquent afin de gagner. L'entraîneur doit s'assurer que son équipe remporte des matchs. Trop de mauvais matchs, de défaites et ce dernier va en payer la note en perdant son emploi. Peu importe l'origine, nous croyons que les sports d'équipe d'affrontement tel que le hockey et la violence sont intimement liés. Il semble que le seul moyen de limiter l'apport de la violence au cours d'un match est l'imposition de règlements et l'application de ceux-ci par un arbitre neutre.

3- Les médias et le sport

En utilisant comme source première des quotidiens, il a été possible de cerner les discours et les perceptions mis de l'avant par les médias. Comme le mentionne Coakley, les différents médias et principalement la presse écrite décrivent des représentations de la réalité⁵⁹. Le lecteur n'étant généralement pas sur place, lorsqu'il lit le résumé d'une partie de hockey, il se fait une opinion à partir de ce qu'il a appris dans l'article. Cette affirmation est vérifique principalement pour la première moitié de notre étude, soit pour les années 1950 et 1960. À ce moment, l'accessibilité à la télédiffusion des matchs de hockey n'est pas encore aussi répandue qu'elle est de nos jours.

⁵⁸ Goldstein, *Sports Violence*, p. 1-2.

⁵⁹ Jay Coakley, *Sports in Society ; issues & controversies*, McGraw-Hill Higher Education, Boston, 2004, p. 442.

Lorsque nous avons effectué les premières recherches sur l'importance des médias dans le monde du sport, sur leur rôle et sur la manière dont ils diffusent l'information, nous avons rencontré un problème. La littérature sur les médias sportifs étudie majoritairement ceux-ci dans une perspective récente. Les études sur la presse sportive actuelle peuvent toujours apporter certaines informations pertinentes, cependant celle-ci a beaucoup évolué dans les dernières années avec l'arrivée des nouvelles technologies.

Le journalisme sportif existe depuis fort longtemps. « L'histoire des relations entre la presse et le sport, aussi loin que l'on remonte dans le temps, est une histoire d'amour⁶⁰. » Cela s'explique par le fait qu'il y a toujours quelque chose à souligner dans le monde du sport. Il peut s'agir d'un match, l'engagement d'un nouveau joueur. Même durant la saison morte, on retrouve des articles sur les vacances d'un joueur ou sur ses méthodes d'entraînement.

Il est possible de retrouver des informations sur le hockey dans *The Gazette* dès la fin du XIX^e siècle. À cette époque, il s'agit de bref comptes-rendus de match⁶¹. Puis durant les décennies suivantes, probablement dû à un intérêt croissant pour le hockey et à la professionnalisation du sport, ces articles deviennent de plus en plus détaillés. Au cours des années 1930, un journaliste pouvait utiliser jusqu'à une demi-page pour résumer une partie. Lorsque la télévision est apparue dans les années 1950, la couverture

⁶⁰ Brohm, *Sociologie et politique du sport*, p. 327.

⁶¹ Guay, *L'histoire du hockey au Québec ; Origine et développement d'un phénomène culturel*, p. 200-202.

médiatique s'est transformée graduellement. Les comptes-rendus de match se sont simplifiés pour laisser plus d'espace aux articles d'analyses recueillant les commentaires des joueurs et des entraîneurs. La « fonction du compte-rendu sportif pour ceux qui n'ont pas pu assister en personne à l'exploit ou, qui l'ayant déjà vu, désirent trouver une confirmation de leurs impressions personnelles⁶². » Ce type d'article s'avère notre principale source d'informations pour la recherche car il résume les faits saillants du match de hockey. En les consultant, nous pouvons constater rapidement s'il y a un incident valant la peine d'être pris en considération.

Bien que nous utilisions les journaux comme source de travail, l'apport des autres types de médias sur le développement du sport professionnel n'est pas à négliger. Selon Brohm « le sport-spectacle s'est étendu en spectacle permanent lorsque sont apparues la radio et la télévision⁶³. » Au Québec c'est en 1929 que CKAC, alors propriété de *La Presse*, radiodiffuse les premiers matchs des Canadiens de Montréal en français. À la fin des années 30, la radiodiffusion de *Hockey Night in Canada* attire régulièrement près de deux millions d'auditeurs à travers le pays⁶⁴. Cette statistique démontre clairement l'intérêt de la population pour le hockey. L'intérêt étant en constante évolution, l'arrivée d'une nouvelle technologie comme la télévision transforme le monde du hockey. Les revenus des propriétaires sont à la hausse avec la vente des droits de diffusion des matchs et de publicité. Les amateurs ayant les moyens de se procurer un appareil ont la chance de voir en direct les exploits de leurs joueurs favoris. « Le spectacle sportif

⁶² Brohm, *Sociologie et politique du sport*, p. 327.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Gruneau, et Whitson, *Hockey Night in Canada ; Sport, Identities, and Cultural Politics*, p. 100-101.

convient remarquablement à la télévision qui offre à la fois une vue d'ensemble parfaite sur le déroulement des opérations et une vision privilégiée des détails⁶⁵. » Lors des premières représentations des matchs des Maple Leafs de Toronto, la *CBC* commence la diffusion après la première période car le propriétaire de l'équipe Connie Smythe craint une baisse de l'assistance au Maple Leafs Garden. Par contre, on se rend rapidement compte que le monde du hockey a tout à gagner en diffusant le match en entier. L'association entre le hockey et la *CBC* a créé un rendez-vous hebdomadaire avec *Hockey Night in Canada*. De plus, les auditeurs ont la chance de constater l'ambiance à l'intérieur de l'amphithéâtre et cela en incite plusieurs à vouloir s'y rendre pour assister à un match⁶⁶.

À partir du moment où la population a accès à l'action et à l'information en direct, elle veut en savoir plus sur ses héros, les médias ont donc le pouvoir de créer ou de détruire des athlètes⁶⁷. Dans certains cas, comme le mentionne Jay Coakley, la presse peut détruire un athlète en sortant des cadres du sport et en rapportant des écarts de conduite⁶⁸. En consultant des ouvrages sur les relations entre le sport et les médias, il est apparu que dans plusieurs cas, l'un a besoin de l'autre pour vivre. Selon Mark Douglas Lowes, le fait que les journaux vont faire état de l'actualité sportive accorde une forme de publicité gratuite. Cette couverture médiatique est favorable aux journaux car plusieurs lecteurs vont s'en procurer un afin de s'informer de leurs équipes favorites⁶⁹.

⁶⁵ Brohm, *Sociologie et politique du sport*, p. 327.

⁶⁶ Gruneau et Whitson, *Hockey Night in Canada : Sport, Identities, and Cultural Politics*, p. 104-106.

⁶⁷ Grant Jarvie, *Sport, Culture and Society : An Introduction*, Routledge, New York, 2006, p. 147.

⁶⁸ Coakley, *Sports in Society : issues & controversies*, p. 439.

⁶⁹ Mark Douglas Lowes, *Inside the sports pages : Work routines, professional ideologies, and the manufacture of sports news*, University of Toronto Press, Toronto, 1999, p. 11-12.

Michel Pautot croit que les « mass-média », autant les journaux que la télévision, ont permis d'étendre la culture du sport professionnel au-delà du niveau local. Il donne l'exemple de quelques quotidiens français qui ont leurs bureaux à Paris et qui sont distribués partout en France. Ils publient des articles sportifs concernant des équipes de partout dans le pays⁷⁰. Le lecteur peut alors s'informer sur les autres équipes qui font partie de la même ligue que son équipe favorite. Ce phénomène encourage les rivalités car les partisans connaissent les forces et les faiblesses des adversaires potentiels de leur équipe. Pour Garry Whannel le développement de technologies pour les médias, dont la photographie pour les journaux, a permis l'avènement de la vedette sportive dans l'imaginaire collectif. Selon lui, la « grande » vedette sportive est responsable en bonne partie des succès autant sportifs qu'économiques d'une équipe. Whannel est d'avis qu'il existe un lien entre l'image de l'athlète projetée par le média et le sport. Si un athlète frappe l'imaginaire collectif, le média entretient cette image et autant l'équipe, l'athlète et le média sont gagnants dans cette situation⁷¹.

Nous croyons que les médias ont une relation directe avec l'utilisation de la violence et dans la construction du mythe masculin dans les sports. Aitchison mentionne que les différents médias, et ce, depuis les premiers balbutiements du journalisme sportif, ont aidé à définir les athlètes comme des êtres d'exceptions⁷². Dans le cas de Maurice Richard par exemple, les médias n'ont pas créé le mythe en tant que tel, mais ils ont aidé à sa diffusion. « Maurice Richard qui fait de nouveau les manchettes

⁷⁰ Michel Pautot, *Le sport spectacle ; les coulisses du sport business*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 225-227.

⁷¹ Garry Whannel, *Media sport stars ; Masculinities and moralities*, Routledge, London, 2002, p. 31-32.

⁷² Cara Carmichael Aitchison. *Sport & gender identities ; masculinities, femininities and sexualities*, Routledge, New York, 2007, p. 9.

sportives à cause de son bouillant caractère, se retrouve aujourd’hui dans un état qui commence à lui être familier⁷³. » Ce commentaire provient d'un article publié au lendemain d'une altercation s'étant produite à Boston entre Richard, Laycoe et le juge de ligne Thompson. De cet événement découlera l'émeute au Forum quelques jours plus tard. Cette citation démontre que l'on identifie à nouveau les écarts de conduite du « Rocket » à son caractère et que ce n'est pas la première fois qu'il en est victime. Grant Jarvie, de son côté, croit que les médias ont aussi le pouvoir de légitimer ou de délégitimer certains comportements violents dans les sports⁷⁴. Selon ce dernier, les différents intervenants peuvent donner leurs opinions sur un acte et expliquer pourquoi selon eux le geste serait répréhensible ou pas.

4- Sources et méthodologie

4.1- Présentation des sources et de la chronologie

Nous avons choisi quatre événements se produisant à environ dix ans d'intervalles. Nous justifions l'idée de cibler des événements en supposant qu'ils vont entraîner une condensation des discours et des débats sur la violence au hockey. La période que nous couvrons s'étale sur un peu plus de trente ans, soit de 1954 à 1985.

Pour réaliser ce mémoire, nos sources premières sont des quotidiens francophones établis à Montréal. Le premier que nous utilisons est *La Presse*, journal

⁷³ Presse Canadienne, « Faits saillants d'incidents dans la NHL », *La Presse*, Vol.71, no. 125, 15 mars 1955, p. 36 et 40.

⁷⁴ Jarvie, *Sport, Culture and Society : An Introduction*, p. 202.

existant depuis le XIX^e siècle et couvrant le hockey depuis le début du XX^e siècle. Les articles de chroniqueurs, comme Marcel Desjardins et Réjean Tremblay, s'avèrent une source à exploiter car ceux-ci n'hésitent pas à émettre différentes opinions et divers commentaires. Comme deuxième source, nous utilisons une combinaison de deux quotidiens : pour les saisons 1954-1955 et 1963-1964 le *Montréal-Matin* et pour les saisons 1975-1976 et 1983-1984 le *Journal de Montréal*. Le *Montréal-Matin* ferme ses portes en 1979, il est donc disponible pour la saison 1975-1976 ; cependant nous optons le *Journal de Montréal*. Le *Journal de Montréal* est fondé en 1964, il existe pour les deux dernières saisons étudiées. Un pourcentage important du contenu du journal est consacré aux sports, il est un incontournable dans nos choix de quotidiens. Le chroniqueur Jacques Beauchamp est présent dans les deux quotidiens. Il lance sa carrière de journaliste sportif au *Montréal-Matin* et est par la suite engagé au *Journal de Montréal* pour diriger la section des sports. Sa présence au *Journal de Montréal* en 1975-1976 est une des raisons pour laquelle nous optons pour ce quotidien. Il est parmi les journalistes sportifs les plus réputés, il a été admis au temple de la Renommée du hockey pendant les années 1980.

Le hockey est un élément important dans le développement de la culture québécoise. Au cours de cette recherche, nous insistons sur l'importance et la symbolique de l'émeute au Forum suite à la suspension de Maurice Richard en 1955. Cette suspension imposée au Rocket est le résultat d'une bagarre ayant eu lieu à Boston pendant laquelle il avait frappé un arbitre. Notre première saison débouillée est donc 1954-1955.

Puis en 1963, le Canadien embauche John Ferguson, un joueur robuste n'ayant peur de personne. L'équipe connaît une période creuse due en grande partie à son manque de robustesse et à l'intimidation dont elle est victime. Ferguson s'amène à Montréal avec une mission bien précise et, dès son premier match, il affiche ses couleurs en distribuant plusieurs mises en échec, en laissant tomber les gants en plus de marquer deux buts. Tout au long de sa carrière, ce dernier ne se gênera pas pour jouer du hockey robuste et pour défendre ses coéquipiers. Ce type de joueur démontre l'importance des comportements virils dans les sports d'équipe. D'où notre intérêt pour la saison 1963-1964.

En 1976, les Canadiens remportent la Coupe Stanley contre les Flyers de Philadelphie. Cela met fin à une domination de quelques années où ces derniers font la loi dans la LNH en intimidant les autres équipes grâce à un style de jeu robuste et parfois même déloyal. À ce moment, les Canadiens ont démontré qu'il était possible de leur tenir tête et d'exploiter certaines faiblesses des Flyers pour les vaincre en finale. De là la pertinence d'étudier la saison 1975-1976 afin de vérifier comment les journalistes traitent les différentes situations au quotidien et quelles critiques ils formulent par rapport au jeu intimidant des Flyers.

Enfin, notre étude nous entraîne en plein cœur de la rivalité entre les Canadiens de Montréal et les *Nordiques* de Québec en 1983-1984. En avril 1984, les deux équipes s'affrontent en séries éliminatoires et le vendredi 20 avril éclate une bagarre générale entre les deux équipes. Elle fut nommée par la suite la bagarre du Vendredi saint. À ce moment, les partisans de hockey de la province sont divisés entre les Nordiques et les

Canadiens. Les éléments identitaires et partisans sont au cœur de cette rivalité et les débats dans les médias sur la violence au hockey sont très animés.

Le choix de cette périodisation avec des écarts d'environ dix ans permet d'évaluer l'évolution des discours par rapport à la violence au hockey sur une période s'étalant sur quatre décennies. Nous n'avons pas effectué le dépouillement seulement dans les jours entourant les événements. Nous consultons la période couvrant la totalité d'une saison de hockey, soit d'octobre à mai. Cette stratégie donne accès à une vision quotidienne ainsi que la possibilité de nuancer certaines perceptions de la part des journalistes selon la gravité d'un incident. Les événements choisis sont majeurs mais il se produit de nombreux actes violents durant une saison de hockey. Par exemple nous avons sélectionné la saison 1975-1976 parce que nous souhaitions étudier l'image que dégageait les *Broad Street Bullies*. Lors de la même saison, dans l'Association Mondiale de Hockey, Marc Tardif des Nordiques de Québec est victime d'une violente attaque par derrière de Rick Jodzio des Cowboys de Calgary. Par suite de cet incident, Tardif se retrouve à l'hôpital et forcé au repos complet. L'histoire démontrera qu'en raison de cette attaque, il ne sera plus le joueur dominant. Ce qui rend cet événement utile à notre recherche, c'est que pour une des rares occasions, la justice québécoise s'implique dans le dossier en portant des accusations contre Jodzio.

Les références aux Canadiens de Montréal sont nombreuses car il s'agit de l'équipe de hockey professionnel la plus prestigieuse au monde. Il nous semble évident que ce sont les différents événements se déroulant autour des activités de cette équipe qui retiennent le plus l'attention des journalistes québécois affectés à la couverture du

hockey. Il existe un lien particulier entre la population québécoise, le hockey et le club des Canadiens de Montréal. Advenant le cas qu'un incident se produise dans un match n'impliquant pas les Glorieux, si le journal traite de l'événement et émet différentes opinions sur celui-ci, nous en avons tenu compte dans notre dépouillement. Notre objectif n'est pas d'étudier la violence dans les matchs des Canadiens de Montréal mais le phénomène de la violence au hockey dans certains quotidiens montréalais.

4.2- Stratégies d'enquête et méthode de dépouillement

Nos sources étant des quotidiens à grand tirage, nous effectuons un dépouillement systématique en fonction de plusieurs concepts énumérés précédemment. Les informations ont été recueillies et consignées dans une base de données « Filemaker. » Cette base de données a permis la thématisation de chaque article dépouillé. Notre attention a été portée principalement à la section sportive de chacun des quotidiens. Quelques articles se retrouvent dans la section des éditoriaux lorsqu'il y a un évènement qui retient l'attention du public en général plutôt que de l'amateur de sport uniquement. Cela donne une perspective différente si l'éditorialiste n'est pas un spécialiste du hockey. Nous croyons à la pertinence de consulter la section des lettres des lecteurs afin de connaître l'opinion du lectorat par rapport à certains incidents dans le monde du hockey professionnel. Malheureusement, cela n'a pas donné de résultats probants, très peu de lettres ayant été publiées.

Nous portons une attention particulière aux types d'articles recueillis. La majorité des articles dans les sections sportives sont factuels et rapportent les faits saillants ainsi

que le sommaire des matchs. Comme mentionné précédemment, les quotidiens engagent des chroniqueurs sportifs qui émettent des commentaires, des opinions et des analyses sur l'actualité du hockey. Plusieurs de ceux-ci faisant la majeure partie, sinon la totalité, de leur carrière durant la période étudiée, nous croyons à l'importance d'étudier l'évolution de leur pensée. Le vocabulaire employé a été interprété et analysé afin de comprendre le message véhiculé. Ce type d'analyse a été mis à profit dans l'établissement d'un parallèle entre la violence au hockey et les concepts de masculinité et de virilité.

Lorsque nous avons décidé d'utiliser les journaux comme source pour notre étude et que nous avons construit notre méthode de dépouillement, nous savions qu'elle nous apporterait des résultats. Cette certitude provenait entre autre de la consultation de l'ouvrage de Donald Guay sur l'Histoire du hockey. Plus particulièrement son chapitre sur la violence entre 1875 et 1917 dans lequel ce dernier cite des extraits d'articles savoureux. Par exemple, dans le journal *The Gazette* de 1877 :

The hockey season has been inaugurated, and we are very pleased to note that amongst the clubs there seems to be a disposition to do away with that element of roughness which last season destroyed the beauty of so many of the matches and threatened the future of the game in Montreal⁷⁵.

Ceci démontre que la violence au hockey occupe une place importante dans l'esprit du journaliste et que la situation ne le laisse pas indifférent. Le rédacteur de *La Presse* s'interroge aussi sur l'objectif réel du sport en mentionnant :

qu'il est vraiment extraordinaire qu'il ne soit pas arrivé des accidents sérieux car [...] les joueurs s'occupent beaucoup plus à se rechercher les uns les autres pour se frapper ou se culbuter, qu'à essayer à pousser le puck vers le camp adverse⁷⁶.

⁷⁵ Guay, *L'histoire du hockey au Québec ; Origine et développement d'un phénomène culturel*, p. 201.

⁷⁶ Guay, p. 205.

L'ouvrage de Donald Guay démontre que la violence était présente au hockey durant la période qu'il a étudiée et que le problème était déjà dénoncé à l'époque par les journalistes. Cependant notre mémoire étudie aussi l'image et le comportement de l'athlète, ce qui n'est pas traité dans l'ouvrage de Guay. La lecture du livre de Michael Oriard *Reading Football ; How the popular press created an American spectacle* nous a prouvé que notre étude était réalisable. Ce dernier se fixe comme objectif de recherche de démontrer que les journalistes de la presse écrite de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle ont créé un spectacle par la description du comportement des joueurs et des matchs de football américain. Un extrait d'un article de l'époque illustre l'image plus grande que nature des athlètes impliqués dans le match : « Led by Mighty McClung, the Herculean Heffelfinger, the Swift Running Bliss and the high Kicking McCormick, the Wearers of the Blue Achieve a Brilliant Victory⁷⁷. » Dans notre étude, nous croyons que certains problèmes de société⁷⁸ ont été transposés au sport et que cela s'est reflété dans les propos des journalistes de l'époque. L'ouvrage de Oriard nous démontre que cette hypothèse n'est pas fausse car ce dernier évoque le fait que même le football est victime des maux de cette époque :

The spirit of the American youth, as of the American man, is to win, to « get there », by fair means or foul ; and the lack of moral scruple which pervades the struggles of the business world meets with temptations equally irresistible in the miniature contest of the football field⁷⁹.

Ces quelques exemples démontrent la légitimité de notre étude. Elle apportera plusieurs éléments de réponse par rapport au fait social que représente la violence au hockey.

⁷⁷ Michael Oriard, *Reading Football ; How the popular press created an American spectacle*, The University of North Carolina Press, Chapel Hill, 1993, p. 185.

⁷⁸ Voir ici l'exemple de Maurice Richard qui représente les canadiens-français dans un monde dominé par les anglophones.

⁷⁹ Oriard, p. 217.

CHAPITRE 2

Les multiples aspects de la violence au hockey : Les violences justifiées

Ce chapitre aborde la thématique des violences considérées comme justifiées dans le monde du hockey professionnel tandis que le prochain étudiera celles qui ne le sont pas. Tout d'abord, expliquons la distinction entre ce qui est considéré comme violence justifiée et ce qui ne l'est pas. Certains actes violents peuvent être considérés comme acceptables lorsqu'ils se produisent dans le déroulement normal d'un match. Les intervenants du monde du hockey affirmeront qu'il était normal que le joueur commette un geste en particulier étant donné les circonstances dans lesquelles il s'est produit. L'utilisation de la violence, dans certains cas, est justifiée car elle a permis à un joueur qui était victime d'abus et de se faire justice en se défendant. Par contre certains gestes violents sont condamnés par l'ensemble de la communauté du hockey. Ceux-ci sont qualifiés de salauds et vicieux, par exemple un coup de bâton dans le dos ou un coup de poing lorsque l'adversaire ne s'y attend pas. Il arrive, à l'occasion, qu'il y ait une escalade de tension entre deux équipes et qu'un geste déloyal déclenche un débordement, une bagarre générale. Les joueurs des deux équipes se retrouvent sur la glace à se battre ; les arbitres n'ont plus le contrôle de la situation. Ces incidents sont considérés comme déplorables, condamnés et inutiles comme en fait foi cette déclaration de Michel Bergeron après la bagarre du Vendredi saint :

Jamais je n'avais vu d'incidents aussi disgracieux. Peter Statsny souffre d'une fracture du nez. Randy Moller a été blessé. Dale Hunter a été attaqué. Mais j'excuse les joueurs (Tremblay, Nilan et Sévigny) qui ont accompli cette sale besogne. Ils suivaient les ordres de quelqu'un. C'est regrettable que beaucoup d'enfants aient vu ce match à la télévision⁸⁰.

En général, ce que nous qualifions de violence non justifiées a comme résultat des blessures sérieuses à certains joueurs impliqués. Cet aspect sera étudié dans le prochain chapitre.

Nous étudions trois types de violences justifiées au cours de ce chapitre. En premier lieu, les gestes violents utilisés pour se défendre. Nous utilisons l'exemple de Maurice Richard qui a tenté de se faire justice lui-même le 13 mars 1955, événement qui a été à l'origine de l'émeute du 17 mars au Forum de Montréal. Les deux exemples suivants traiteront de bagarres à poings nus. Dans le monde du hockey, les affrontements pugilistiques sont légitimes car ils servent d'éléments stratégiques et d'intimidation dans le plan de match de plusieurs équipes. Au cours des années 1960, un joueur des Canadiens de Montréal, John Ferguson, s'impose comme un spécialiste de la bagarre dans la Ligue nationale de hockey. Son rôle avec l'équipe est de défendre ses coéquipiers qui sont victimes d'abus de la part des adversaires. Puis au milieu des années 1970 un jeune québécois, Mario Tremblay, doit utiliser tous les moyens à sa disposition afin de s'intégrer à la prestigieuse équipe montréalaise incluant l'utilisation de ses poings. Ce dernier justifie son implication dans les bagarres en affirmant que c'est ce qu'il doit faire pour gagner le respect de ses adversaires ainsi que pour faire respecter son équipe. Nous considérons l'utilisation de la violence pour se défendre et les bagarres comme justifiées dans le monde du hockey, cependant ces éléments ne sont pas nécessairement tolérés. Le

⁸⁰ Albert Ladouceur, « Jacques Lemaire est responsable de tout ce dégât -Michel Bergeron », *Journal de Montréal*, vol. 20, no. 308, 21 avril 1984, p. 107.

simple fait qu'ils résultent en des sanctions le démontre. Dans le cas de Maurice Richard, il sera suspendu par le président de la LNH. Tandis que du côté de Ferguson et Tremblay chaque fois qu'ils sont impliqués dans une bagarre, ils reçoivent une pénalité de cinq minutes.

1- Richard, le héros colérique au sein d'une tempête nationaliste

1.1- Explication des événements menant à l'émeute de mars 1955

L'émeute du Forum de Montréal, le 17 mars 1955, a marqué l'histoire du Québec. Elle symbolise en quelque sorte la révolte du peuple francophone opprimé par la minorité dominante anglophone. À cette époque, nombreux sont les francophones du Québec qui idolâtent un joueur des Canadiens de Montréal, Maurice Richard. Les débordements prennent leur origine quelques jours auparavant, le 13 mars, lors d'un match à Boston entre les Canadiens et les Bruins. Au cours de la troisième période, Hal Laycoe des Bruins assène un violent coup de bâton à la tête du Rocket. Ce dernier, un peu assommé tente de se venger mais le juge de ligne Cliff Thompson le retient et Laycoe en profite pour le frapper avec ses poings. Richard se débat et assène un coup de poing à Thompson. Ce sont les coéquipiers de Richard qui le retiennent et l'escortent jusqu'au vestiaire. Après la partie, Maurice Richard accorde une entrevue à Jacques Beauchamp et donne sa version des faits :

À un certain moment, je me suis dirigé vers les filets du Boston. Laycoe a tenté de me mettre en échec, et en me protégeant, je l'ai ébranlé. Mon rival m'a alors appliqué un coup de bâton sur la tête et, quand j'ai vu le sang, je suis devenu furieux. Je n'ai rien provoqué, mais apparemment, c'est moi qui en souffrirai le plus. C'est vraiment dégoûtant. Si j'ai frappé le juge de lignes, je ne

m'en souviens pas. Je savais que quelqu'un me retenait et je voulais tout simplement me libérer. J'ignore complètement ce qui va m'arriver⁸¹.

D'après cette déclaration, le montréalais semble croire qu'il est la victime dans cette histoire mais qu'il sera considéré comme le coupable. Quelques jours après l'incident de Boston, Jacques Beauchamp, qui était sur place, a recueilli différentes versions des faits et il affirme que c'est Laycoe qui devrait être tenu en partie responsable car il connaît bien Richard pour avoir été son coéquipier avec le Canadien et il devait se douter qu'il sortirait de ses gonds⁸². Du côté de Boston, le chroniqueur Dave Eagan prend position en faveur de Maurice Richard en mettant le blâme sur Laycoe qui pratique un style de jeu robuste :

Je ne prétends pas favoriser les fractures de crâne et les attaques contre les officiels. Personne vraiment sain d'esprit ne peut prendre une telle attitude. Mais ce que je tiens à faire comprendre, c'est qu'Hal Laycoe n'est pas un ange au jeu. Il joue du hockey très rude et parfois l'adversaire et l'amateur sont portés à croire le contraire parce qu'il porte des verres. Il distribue les coups d'épaule et quitte parfois sa position pour le faire. Laycoe évolue dans la ligue depuis assez longtemps pour savoir qu'il n'est pas bon de provoquer le Rocket. L'inévitable s'est produit et Laycoe, je suppose, devrait être considéré un complice avant l'incident⁸³.

Ces deux journalistes couvrant les activités de la Ligue Nationale de Hockey s'entendent pour accorder une importante part du blâme à Laycoe tout en n'excusant pas le comportement de Maurice Richard qui s'en est pris à l'officiel Cliff Thompson. Dans la citation précédente, Eagan soulève l'hypothèse que le joueur des Bruins camoufle son style de jeu derrière ses lunettes. Cet accessoire peut modifier l'image qu'il projette et d'après Eagan, Laycoe semble utiliser cet aspect à son avantage.

⁸¹ Jacques Beauchamp, « Quel sort réserve la ligue Nationale à Richard », *Montréal-Matin*, vol. 25, no. 211, 15 mars 1955, p. 26.

⁸² Jacques Beauchamp, « Stupides déclarations de Lynn Patrick et Walter Brown », *Montréal-Matin*, vol. 25, no. 212, 16 mars 1955, p. 24.

⁸³ Dave Eagan, « Dave Eagan, un chroniqueur sportif de Boston prend la défense de Maurice Richard », *Montréal-Matin*, vol. 25, no. 212, 16 mars 1955, p. 26.

1.2- Les officiels, responsables du bon ordre sur la glace ?

Les arbitres et les juges de lignes représentent l'autorité en place lors des matchs de hockey. Leur rôle est de faire respecter la réglementation afin de protéger les joueurs et de limiter les débordements violents. Dans le cas étudié, le juge de lignes Cliff Thompson joue un rôle primordial dans les incidents menant à la suspension de Maurice Richard. Selon l'entraîneur du Canadien Dick Irvin : « Richard n'est pas à blâmer pour l'incident de dimanche dernier. Si Cliff Thompson ne l'avait pas molesté en tentant de le retenir, rien ne se serait probablement produit⁸⁴. » Évidemment Irvin prend position en faveur de son joueur ce qui n'est pas surprenant dans le contexte d'un sport d'équipe. En tant qu'entraîneur, il doit être le premier à se porter à la défense de ses troupiers et à démontrer l'esprit de corps de son groupe. De son côté, Beauchamp analyse différemment le rôle de Thompson :

C'est également fort ennuyeux quand un joueur est retenu par un juge de lignes après qu'il ait [sic] été attaqué par un rival. Cependant l'officiel en question doit suivre les ordres de son patron, qui en l'occurrence est Carl Voss. Et si Thompson n'avait pas retenu Maurice dimanche soir, Laycoe serait probablement étendu sur un lit d'hôpital au moment où ces lignes sont écrites et le Rocket se trouverait dans une impasse encore plus grave. Qui sait⁸⁵?

Cette déclaration est intéressante car elle apporte une différente perspective des incidents. Beauchamp est attitré à la couverture quotidienne des activités du Canadien. Il connaît bien la personnalité « bouillante » de Maurice Richard et comment il réagit lorsqu'il est provoqué. Il sait pertinemment que si on ne retient pas le Rocket lorsqu'il est en colère, il peut perdre le contrôle et poser des gestes regrettables. C'est ce qui est arrivé dans l'incident avec Laycoe et Thompson bien que les conséquences immédiates aient

⁸⁴ s.a., « Richard comparaîtra devant Campbell aujourd'hui », *Montréal-Matin*, vol. 25, no. 212, 16 mars 1955, p. 26.

⁸⁵ Jacques Beauchamp, « Le sport en général ; L'attaque de Richard sur Cliff Thompson pourrait lui être couteuse », *Montréal-Matin*, vol. 25, no. 211, 15 mars 1955, p. 24.

été limitées.

1.3- Une sentence recommandée ...

Dans les jours qui ont suivi l'altercation impliquant Laycoe, Richard et Thompson, la majorité des intervenants de la scène du hockey s'accorde pour dire que Maurice Richard sera suspendu par le président de la Ligue nationale de hockey. Les suspensions servent de mesure de répression afin de punir les excès de violence et à freiner les ardeurs des joueurs. Selon les informations qu'il a pu obtenir, Jacques Beauchamp affirme que le directeur-général des Bruins de Boston, Lynn Patrick, demandera que le Rocket soit suspendu pour le reste de la saison et qu'il recommande fortement qu'il soit banni à vie. Dans son article, le journaliste du *Montréal-Matin* n'approuve pas les agissements de Richard du 13 mars 1955 mais il s'oppose au bannissement de ce dernier car il représente l'attraction principale de la ligue et qu'il est grandement responsable de la popularité du hockey⁸⁶. À Boston, le chroniqueur Dave Eagan propose une suspension pour le reste de la saison ainsi que pour le début de la saison suivante. Il affirme que le Canadien et les amateurs de Montréal ne devraient pas être privés de leur meilleur joueur pour les séries éliminatoires⁸⁷. Ces deux journalistes s'entendent sur le fait que la conduite de Maurice Richard est inacceptable mais ils reconnaissent sa popularité auprès des partisans et l'impact qu'il exerce sur les résultats de son équipe.

⁸⁶ Beauchamp, « Stupides déclarations de Lynn Patrick et Walter Brown », p. 24.

⁸⁷ Eagan, « Dave Eagan, un chroniqueur sportif de Boston prend la défense de Maurice Richard », p. 26.

1.4- Clarence Campbell et son implication dans les événements

Le 17 mars 1955, la direction de la LNH convoque Richard, Irvin⁸⁸, Laycoe, Patrick⁸⁹, Udarvi⁹⁰ et quelques autres intervenants afin de connaître leurs versions des faits et ainsi pouvoir rendre des sanctions en toute connaissance de cause. Clarence Campbell est le président et préfet de discipline de la LNH. Il représente la plus haute autorité. En plus de veiller au bon fonctionnement de la ligue, il doit s'occuper d'imposer des sanctions lorsqu'il se produit certains événements déplorables comme ceux de Boston.

Maurice Richard est suspendu pour le restant de la saison ainsi que pour la durée des séries éliminatoires tandis que du côté de Laycoe, il ne reçoit que les amendes automatiques prévues à la réglementation de la ligue. Campbell justifie sa décision en mentionnant que le Rocket est un récidiviste en citant l'exemple d'un événement s'étant déroulé plus tôt dans la saison. En décembre 1954, il est impliqué dans une altercation avec Bob Bailey des Maple Leafs de Toronto au cours de laquelle il frappe un juge de lignes. Il avait écopé d'une amende de 250\$ à ce moment⁹¹. L'annonce des sanctions à la radio le 16 mars provoque une vague de protestation de la part des partisans du Canadien car on croit à l'injustice. Certains mouvements populaires s'organisent et le président Campbell se dit victime de menaces de mort⁹². La vague de contestation provient principalement de la majorité francophone montréalaise. Dans un article publié dans *La*

⁸⁸ Dick Irvin, entraîneur-chef des Canadiens de Montréal

⁸⁹ Lynn Patrick, directeur-général des Bruins de Boston

⁹⁰ Frank Udarvi, il était l'arbitre en chef lors du match du 13 mars 1955 à Boston.

⁹¹ s.a., « La décision de Campbell », *La Presse*, vol. 71, no. 70, 8 janvier 1955, p. 40.

⁹² Presse Canadienne, « Destruction et Pillage », *La Presse*, vol. 71, no. 128, 18 mars 1955, p. 1 et II.

Presse le 17 mars, l'auteur rappelle que lorsque Campbell était arbitre, un joueur des Bruins l'avait frappé durant une mêlée et que le joueur n'avait reçu qu'un cinq minutes de punitions. Les hypothèses d'abus de pouvoir de Campbell, du sentiment anti-francophone ainsi que son désir de casser Maurice Richard sont soulevées par le journaliste non-identifié⁹³.

Le *Montréal-Matin* publie un texte de Beauchamp le matin de l'émeute dans lequel il affirme que Campbell a reçu des menaces. Le journaliste lui recommande fortement de ne pas se présenter au Forum en soirée. Par ailleurs, Beauchamp a appris que la police de Montréal déléguera quelques agents supplémentaires au cas où il y aurait des débordements⁹⁴. Malgré la vague de contestation et les recommandations de la sécurité publique, Clarence Campbell se présente au Forum en retard pour la partie. Avant son arrivée, la foule semblait joviale et l'ambiance ressemblait à celle qui règne habituellement lors des matchs du Canadien. Cependant, lorsque le Président se rend à son siège, certains partisans ont perçu sa présence comme une provocation. Il a été la cible d'une pluie de projectiles. Cette situation a forcé l'intervention de la police et une bombe lacrymogène a éclaté dans l'amphithéâtre de la rue Sainte-Catherine. La foule a dû être évacuée avec l'aide du service des incendies et une fois à l'extérieur, elle a été rejoints par des dizaines de milliers de montréalais qui sont venus manifester leur mécontentement face au traitement réservé à leur idole.

⁹³ s.a., « De 5 minutes de punition à une suspension de 17 joutes », *La Presse*, vol. 71, no. 127, 17 mars 1955, p. 46.

⁹⁴ Jacques Beauchamp, « Victime d'une nouvelle injustice, la pire celle-là, Maurice Richard ne jouera plus cette saison », *Montréal-Matin*, vol. 25, no. 213, 17 mars 1955, p. 24.

Au lendemain de l'émeute où plusieurs commerces des environs du Forum ont été saccagés, Clarence Campbell tient un point de presse au cours duquel il mentionne qu'il ne se sent pas coupable des débordements de la veille. Le Président croit que la décision qu'il a rendue envers Maurice Richard était juste et qu'il avait le droit de se présenter au match comme n'importe quel autre citoyen. Afin de s'assurer qu'il prenait la bonne décision d'assister au match, il a communiqué avec certains dirigeants des autres équipes de la Ligue, ceux-ci lui ont donné leur approbation. Campbell affirme qu'il aurait dû reporter ou annuler la partie pour éviter qu'une telle situation se produise⁹⁵. Ces déclarations de la tête dirigeante de la LNH démontrent sa personnalité. Clarence Campbell préfère trouver différentes excuses plutôt que de prendre une part du blâme. Cette conférence de presse du président fait réagir le chroniqueur Jacques Beauchamp qui publie une chronique critiquant le poste de président de la LNH. Selon lui, il serait nécessaire de nommer un commissaire indépendant afin de décerner les amendes et les suspensions pour éviter ce genre de situation. Selon Beauchamp, Campbell ne fait que prendre des décisions qui lui assurent l'appui de la majorité des gouverneurs. De cette façon, il protège son poste et continue d'encaisser son généreux salaire⁹⁶.

Quelques jours plus tard, le *Montréal-Matin* publie une revue de presse dans laquelle on fait référence à un article du *Telegram* de Toronto. D'après l'auteur de l'article, le comportement des partisans montréalais est inexcusable. Cependant Campbell a fait preuve d'une audace assez folle en se présentant au Forum, il était

⁹⁵ s.a., « Campbell se vante », *La Presse*, vol. 71, no. 128, 18 mars 1955, p. 1 et 45.

⁹⁶ Jacques Beauchamp, « Le sport en général ; Nécessité d'un commissaire », *Montréal-Matin*, vol. 25, no. 214, 18 mars 1955, p. 28.

évident que l'on verrait sa présence comme un geste de provocation⁹⁷. Certains journalistes montréalais se prononcent dans la même direction que le *Telegram* en tenant le président comme principal responsable de l'émeute. Selon Jean Séguin, le responsable de l'émeute est Campbell car il a défié les amateurs des Canadiens bien que certains lui aient proféré des menaces⁹⁸. Séguin est plutôt virulent dans sa critique et sa recommandation est drastique : « L'amateur de hockey est furieux et il sera maintenant difficile de le calmer. Le fervent exige le retour au jeu de Maurice Richard, du moins pour les importantes séries éliminatoires. Mais nous croyons que la meilleure solution serait que Campbell offre sa démission⁹⁹. » Son collègue Jacques Beauchamp le seconde en recommandant lui aussi la démission de Clarence Campbell qu'il juge comme étant le principal responsable de l'émeute¹⁰⁰. Quelques jours auparavant, Beauchamp prétendait que la suspension à Maurice Richard était révoltante et de nature à tuer le hockey à Montréal¹⁰¹. Plus tard, le journaliste nuance sa position dans sa chronique en affirmant qu'il laisse le bénéfice du doute à Campbell sur le fait qu'il a pris la décision qu'il jugeait correcte. Cependant, en se présentant au Forum, il a mis en danger la vie de nombreuses personnes et c'est pour cette raison qu'il réclame sa démission¹⁰².

Bien que certains journalistes semblent croire que le Président entretient un

⁹⁷ British United Press, « Un journal de Toronto blâme en partie Campbell pour l'émeute », *Montréal-Matin*, vol. 25, no. 215, 19 mars 1955, p. 23.

⁹⁸ Jean Séguin, « Le Clairon Sportif ; Une solution heureuse serait la démission de Campbell », *Montréal-Matin*, vol. 25, no. 215, 19 mars 1955, p. 18.

⁹⁹ Ibid.

¹⁰⁰ Jacques Beauchamp, « Le sport en général ; Au nom de la sécurité, de grâce M. Campbell, démissionnez ! », *Montréal-Matin*, vol. 25, no. 215, 22 mars 1955, p. 22.

¹⁰¹ Jacques Beauchamp, « Le sport en général ; Injustice criante de Clarence Campbell », *Montréal-Matin*, vol. 25, no. 213, 17 mars 1955, p. 26.

¹⁰² Beauchamp, « Le sport en général ; Au nom de la sécurité, de grâce M. Campbell, démissionnez ! », p. 22.

certain mépris envers les francophones et que ses agissements pourraient prouver une telle hypothèse, Maurice Richard est considéré comme un récidiviste ; il a déjà défié et critiqué Campbell auparavant. L'hypothèse que Clarence Campbell ait tenté de « casser » le Rocket en rendant une sanction sévère est tout à fait plausible. Sa présence au Forum le 17 mars a été ouvertement critiquée dans les cercles du hockey. Elle peut être perçue comme un geste de provocation mais elle peut aussi être considérée comme une façon de se tenir debout et démontrer qu'il avait pris la bonne décision.

1.5- Réactions des coéquipiers

Après l'annonce de la suspension de Maurice Richard, Pierre Proulx de *La Presse* rencontre certains joueurs du Canadien afin de connaître leur réaction. Doug Harvey affirme que c'est injuste pour Richard car on lui enlève la chance de remporter le championnat des marqueurs ainsi que la prime rattachée. Il s'agit d'un des rares honneurs individuels qui a échappé au Rocket au cours de sa carrière. Jean Béliveau est déçu pour son coéquipier car il était en voie de connaître une saison extraordinaire en méritant plusieurs honneurs individuels. Par contre, Béliveau croit que l'équipe va rebondir et tout balayer sur son passage afin de prouver au restant de la ligue qu'il en faudra plus pour décourager le Canadien. Frank Selke¹⁰³ tient le même discours en affirmant que le hockey est un sport d'équipe et qu'un joueur, aussi bon soit-il, ne peut porter une équipe sur ses épaules¹⁰⁴. Le capitaine de l'équipe, Émile Bouchard se dit déçu que la Ligue n'ait pas pris en compte les circonstances de l'incident, ce qui aurait probablement

¹⁰³ Frank Selke est le directeur-général des Canadiens de Montréal.

¹⁰⁴ Marcel Desjardins, « Le Canadien redoublera d'efforts pour remporter le championnat », *La Presse*, vol. 71, no. 127, 17 mars 1955, p. 44.

diminué l'importance du geste et la durée de la suspension¹⁰⁵. Pierre Proulx conclut son article en mentionnant que la majorité des joueurs du Canadien sont frustrés et savent que la perte de Richard diminue leurs chances de remporter le championnat même s'ils ne l'avouent pas publiquement. À cette époque les joueurs n'étaient pas très bien rémunérés, plusieurs devaient occuper un deuxième emploi lors de la saison morte. La Ligue nationale de hockey accordait des primes aux joueurs lorsque l'équipe remportait le championnat de la saison régulière ainsi qu'aux finalistes de la Coupe Stanley. La perte de Maurice Richard affaiblit l'équipe ainsi que les chances de remporter le championnat, il y aura donc des pertes monétaires pour les joueurs.

1.6- Importance d'une vedette montréalaise avec les Canadiens de Montréal

Au cours de l'histoire, plusieurs sportifs ont eu un impact à l'extérieur de leur discipline. Jos Louis¹⁰⁶ à la boxe et Jackie Robinson¹⁰⁷ au baseball ont influencé considérablement la minorité afro-américaine aux États-Unis. Maurice Richard a été l'idole de plusieurs canadien-français au Québec. L'émeute du Forum est un exemple de l'influence que peut avoir un athlète sur une population. Bien que Maurice Richard ait commis un geste inacceptable en frappant un arbitre, il y a eu plusieurs formes de protestations en plus du soulèvement populaire afin d'exprimer le mécontentement face à la suspension imposée. Suite à l'annonce de la sanction, CKAC propose à ses auditeurs

¹⁰⁵ Propos recueillis dans Marcel Desjardins, « Le Canadien redoublera d'efforts pour remporter le championnat », *La Presse*, vol. 71, no. 127, 17 mars 1955, p. 44.

¹⁰⁶ Boxeur afro-américain, il est devenu champion du monde des poids lourds en 1937. Il fut le premier sportif « noir » à connaître du succès aux États-Unis. Il a servi de modèle à plusieurs jeunes afro-américains.

¹⁰⁷ Il est le premier joueur afro-américain à évoluer dans la Ligue Majeure de Baseball en 1947 avec les Dodgers de Brooklyn. Il a ouvert la porte à cette minorité afin qu'elle accède au sport professionnel. Il était un modèle pour les « Noirs ».

de faire connaître leur opinion en tenant une tribune téléphonique. Sur les 400 appellants et 398 se sont dits contre la suspension¹⁰⁸. Certaines personnalités publiques se prononcent, dont le maire de Montréal Jean Drapeau qui affirme que la suspension donnée à Richard est définitivement trop sévère et il croit que si Campbell continue à traiter les francophones de cette façon¹⁰⁹, il finira par tuer le hockey à Montréal¹¹⁰. Un éditorialiste de *La Presse* affirme : « La foule de Montréal est la plus grosse et la plus partisane et c'est celle-ci que Campbell a pénalisé et défié. La foule a donc réagi comme le Rocket et a frappé fort¹¹¹. » Au lendemain de l'émeute, Desjardins recueille à nouveau les propos du maire qui tente de tempérer ses propos en demandant à la population montréalaise de continuer d'encourager l'équipe et d'accepter la sentence¹¹². Maurice Richard démontre l'influence qu'il exerce sur ses concitoyens en se présentant à la radio le 18 mars afin de lancer un appel au calme en demandant au peuple d'accepter sa suspension et d'encourager les Canadiens de Montréal qui sont à la poursuite de la Coupe Stanley¹¹³.

Bien que Richard soit canadien-français, sa réputation s'étend sur toute la Ligue nationale de hockey. Les opinions du chroniqueur bostonnais Dave Eagan sur la situation ont été reprises dans les quotidiens montréalais. Il affirme que Richard ne doit

¹⁰⁸ s.a., « La réaction populaire exprimée au poste CKAC », *La Presse*, vol. 71, no. 127, 17 mars 1955, p. 46.

¹⁰⁹ Drapeau fait référence à un événement impliquant Geoffrion l'année précédente. Il avait frappé involontairement un joueur des Rangers avec son bâton. Campbell l'avait tout de même suspendu pour tous les matchs entre ces deux équipes.

¹¹⁰ Marcel Desjardins, « La punition jugée trop forte ; le maire Drapeau espère une révision du verdict », *La Presse*, vol. 71, no. 127, 17 mars 1955, p. 1 et 58.

¹¹¹ s.a., « L'émeute de jeudi », *Montréal-Matin*, vol. 25, no. 215, 19 mars 1955, p. 4.

¹¹² s.a., « La saison de hockey devrait se terminer dans l'ordre », *La Presse*, vol. 71, no. 129, 19 mars 1955, p. 48.

¹¹³ s.a., « Aux amateurs de hockey, Richard a dit hier soir », *La Presse*, vol. 71, no. 128, 19 mars 1955, p. 48.

pas être tenu responsable des événements et qu'il n'aurait pas dû être suspendu. Mais étant donné que la décision a été rendue, il propose que la LNH retarde la suspension au début de la saison suivante. Son argument est qu'il ne faut pas priver les Canadiens et les partisans du meilleur joueur de la ligue durant les séries éliminatoires¹¹⁴. Eagan croit qu'il est inacceptable que Laycoe s'en tire sans suspension car dans une bagarre il y a toujours deux belligérants, donc les deux devraient être punis. Ensuite, le chroniqueur bostonnais mentionne qu'il a vu jouer Richard plus d'une cinquantaine de fois et qu'à chaque match il avait toujours un joueur sur le dos afin de le ralentir d'une manière pas toujours légale. D'une certaine façon, il comprend que le Rocket ait finalement perdu patience après treize ans¹¹⁵. Du côté de Chicago, la communauté du hockey connaît la réputation et le phénomène Richard. William J. Tobin, le vice-président des Blackhawks, affirme :

Maurice (Rocket) Richard des Canadiens possède des admirateurs fidèles à l'extrême. Il est connu, dit-il comme un joueur de langue française et a des partisans qui ont des sentiments fortement pro-français. Et l'équipe, évidemment, a un nom français¹¹⁶.

1.7- Maurice Richard, l'athlète

Le phénomène Richard a été bien documenté par les historiens, nous savons que Maurice Richard s'est retrouvé l'idole d'un peuple et porteur du sentiment d'oppression des francophones par la minorité anglophone québécoise malgré lui. Les objectifs du Rocket étaient de compter des buts, être le meilleur possible, gagner des matchs de hockey et travailler plus fort que les autres. Les éléments précédents démontrent la

¹¹⁴ s.a., « Ici et là dans le sport », *La Presse*, vol. 71, no. 126, 16 mars 1955, p. 42.

¹¹⁵ s.a., « Ce qu'on en pense à Boston ; Le journaliste Eagan dénonce l'ironique conception de la justice de Clarence Campbell », *Montréal-Matin*, vol. 25, no. 215, 19 mars 1955, p. 19.

¹¹⁶ British United Press, « Un journal de Toronto blâme en partie Campbell pour l'émeute », p. 23.

persévérance et la détermination du joueur. Dans son ouvrage, *Sociologie et politique du sport*, Jean-Marie Brohm affirme que le désir de vaincre, la hargne et le regard d'un athlète professionnel en font un représentant type pour le bon peuple¹¹⁷. Cette affirmation s'applique particulièrement bien au cas de Richard.

Au cours de notre dépouillement de la saison 1954-1955, plusieurs intervenants du monde du hockey ont donné leur vision du comportement et de la personnalité de Maurice Richard. Dave Eagan de Boston croit qu'il faut pardonner les excès du Rocket sur la glace, dont ceux du 13 mars 1955, car il est un athlète qui donne tout, corps, cœur et âme à son sport et à son équipe. Bien qu'il vieillisse, Richard possède encore le feu sacré et n'accepte pas la défaite, il est encore prêt à se battre tous les jours :

Richard est le seul joueur qui puisse encore soulever les foules et réussir, par sa tenue au jeu ou par ses participations à des combats sanglants, à obtenir pour le hockey professionnel une publicité monstre. On devrait lui permettre de jouer dans les séries. Après tout, il compte sur un corps qui prend de l'âge, plus de points de suture que tout autre athlète qui participe au carnage¹¹⁸.

Ces propos démontrent une constance dans l'opinion de Eagan, il reconnaît l'importance du montréalais dans sa communauté, pour son équipe et pour le développement de la popularité du hockey. Tout au long des événements entourant l'émeute, il s'est porté à la défense de Richard tout dénonçant les actes déplorables qu'il a commis.

Jacques Beauchamp décrit le caractère et le comportement du Rocket dans une chronique publiée suite à l'incident du 13 mars 1955 :

Richard a un caractère différent des autres joueurs de la ligue, il est devenu impatient et je blâme les arbitres pour cette situation. Les arbitres n'ont pas toujours suivi les règlements lorsque le Rocket était accroché, retenu ou frappé, cela a entraîné un sentiment de vengeance et d'injustice

¹¹⁷ Brohm, *Sociologie et politique du sport*, p. 345.

¹¹⁸ Eagan, « Dave Eagan, un chroniqueur sportif de Boston prend la défense de Maurice Richard », p. 26.

chez Richard.

L'auteur de ces lignes est un grand admirateur du sensationnel ailier droit des Canadiens. Toutefois, nous devons spécifier ici qu'il a contracté une détestable habitude, cette année, celle de se servir de son bâton dans le but de répliquer à une tactique déloyale d'un adversaire. Autrefois le Rocket se servait de ses poings pour anéantir un adversaire, mais pour une raison que nous ignorons il a changé de tactique. Nous soutenons que Maurice pourrait battre Laycoe avec ses poings tous les jours de la semaine et deux fois le dimanche¹¹⁹.

Ces propos décrivent précisément les comportements de Richard qui se sent victime d'injustice régulièrement car les arbitres, qui en principe doivent faire respecter les règlements afin d'assurer le bon déroulement d'une joute, tolèrent des actions proscrites contre lui. Cette situation, comme l'exprime Beauchamp, a entraîné Richard à utiliser lui aussi une tactique interdite pour se faire justice en utilisant son bâton. Bien que les bagarres ne soient pas permises par les règlements, elles sont tolérées et font partie du spectacle. Les qualités pugilistiques du Rocket sont reconnues partout dans la Ligue. Il n'est pas considéré comme un dur-à-cuire mais tous les joueurs savent qu'il peut se faire justice au bout du poing.

À la suite de l'incident avec Hal Laycoe à Boston au cours duquel Richard a explosé, Dick Irvin¹²⁰ mentionne que son joueur va encaisser tous les coups sans problème, mais lorsqu'on le fait saigner, il perd les pédales¹²¹. Jean Séguin, chroniqueur au *Montréal-Matin*, tient un discours semblable à l'entraîneur du Canadien :

Richard, à notre avis, est un joueur qui favorise un jeu dur mais parfaitement loyal. Si tous ses adversaires en faisaient autant à son égard, les scènes du genre de celle de dimanche à Boston ne se produiraient pas. Le Rocket est la cible préférée de tous les joueurs des autres clubs. Il est parfaitement logique que la moutarde lui monte au nez quelques fois¹²².

¹¹⁹ Beauchamp, « Le sport en général ; L'attaque de Richard sur Cliff Thompson pourrait lui être couteuse », p. 24.

¹²⁰ Entraîneur des Canadiens de Montréal de 1940 à 1955.

¹²¹ s.a., « Ici et là dans le sport », *La Presse*, vol. 71, no. 125, 15 mars 1955, p. 36 et 40.

¹²² Jean Séguin, « Le clairon sportif ; Nouveaux duels à coups de bâton dans le hockey », *Montréal-Matin*, vol. 25, no. 213, 17 mars 1955, p. 22.

Dans la même chronique, Séguin conclut en affirmant que si on laissait Maurice Richard tranquille lors des matchs, du moins en le traitant comme n'importe quel autre joueur, il n'y aurait pratiquement pas d'incident disgracieux car le Rocket est rarement l'instigateur. La plupart des intervenants s'entendent pour dire que Maurice Richard occupe une place prépondérante dans la communauté montréalaise ainsi que dans le monde du hockey professionnel. Ceux-ci excusent ses agissements du mois de mars 1955 car ils croient qu'ils sont dus à une accumulation de coups salauds à son endroit tout en notant que son caractère bouillant lui a souvent nuï.

1.8- Justifié, le coup de poing ?

Notre objectif avec cette section de chapitre est de démontrer, à travers certains éléments comme le respect de l'autorité en place dans la LNH, l'importance d'une vedette locale dans une équipe professionnelle et les notions de masculinité et d'image projetée par un athlète, qu'il existe certaines formes de violence justifiées. Comme nous le démontrions avec une citation de Beauchamp, Maurice Richard en a assez d'être victime de tactiques déloyales qui demeurent impunies. À un certain moment, il semblait inévitable qu'il explose. Dave Eagan de Boston affirme aussi que Richard finirait par commettre un geste disgracieux suite au traitement dont il est victime depuis plusieurs années. Les partisans du Rocket, en se soulevant contre le verdict rendu, ont démontré leur appui. Ces quelques éléments justifient le comportement de Maurice Richard et l'utilisation excessive qu'il a fait de la violence en assénant un coup de poing à un arbitre. Cependant, bien qu'elle soit justifiée, cette violence n'est pas pour autant tolérée. Cet acte déplorable a été condamné avec la suspension imposée par Clarence Campbell.

En mentionnant que la sentence imposée ne devrait pas inclure les séries éliminatoires, Dave Eagan est d'avis que la conduite de Maurice Richard est déplorable mais qu'elle est compréhensible d'une certaine façon. Nous pouvons donc conclure que les incidents du 13 mars 1955, l'excès de colère et le coup de poing asséné à Thompson, étaient justifiés tout en étant vus comme des comportements déplorables.

2- John Ferguson, le professionnel de la bagarre

2.1- Nécessaire, l'embauche de Ferguson ?

Après la retraite de Maurice Richard en 1960, il s'effectue un changement de garde chez les Canadiens de Montréal. Le nouveau noyau de l'équipe s'établit autour de Jean Béiveau, Henri Richard, Bernard Geoffrion et Gilles Tremblay. Ces joueurs possèdent d'excellentes habiletés techniques mais ne sont pas les plus robustes et les plus agressifs. De plus, la majorité des joueurs de l'équipe ne possèdent pas de physiques très imposants. Durant quelques saisons, les autres équipes de la Ligue nationale de hockey exploitent cette faiblesse afin de battre les Canadiens. André Trudelle de *La Presse* présente le problème des Glorieux :

Le principal problème du Canadien est la grandeur et la grosseur de ses joueurs. Il semble que depuis la saison 1955, la direction a embauché principalement des joueurs de moins de 170 livres (ex.: H. Richard, Backstrom, G. Tremblay et R. Rousseau). Si on compare ses joueurs aux meilleurs marqueurs de la ligue (B. Hull et G. Howe) et ceux-ci ont un avantage de 20 à 30 livres¹²³.

Cette situation ne plaît pas aux dirigeants de l'équipe ; celle-ci met donc l'emphase sur

¹²³ André Trudelle, « Au fil des sports ; Un problème de poids et de mesures chez le Canadien », *La Presse*, vol. 80, no. 144, 3 avril 1964, p. 42.

l'embauche de joueurs plus costauds et plus robustes afin de combler cette lacune pour le début de la saison 1963-1964. Le Vice-Président de l'équipe Kenny Reardon explique la situation lors d'un entretien avec Marcel Desjardins : « Les additions de Ferguson, Balon, Laperrière et Harper qui peuvent jouer robuste lorsqu'il le faut ont transformé le Canadien. L'équipe ne se fait plus molester sans faire subir le même sort à l'adversaire¹²⁴. » Parmi les acquisitions de l'équipe montréalaise, c'est John Ferguson qui aura le plus d'impact sur les résultats futurs. André Trudelle confirme que l'arrivée de Ferguson a son importance sur l'amélioration des performances des Canadiens : « Il est certes avantageux que pour une équipe comme le Canadien de posséder en Ferguson un joueur aussi agressif¹²⁵. »

Le 9 octobre 1963 John Ferguson effectue ses débuts officiels avec l'équipe lors du premier match de la saison face aux Bruins de Boston. Avec sa contribution offensive et deux bagarres, il semble qu'il a répondu aux attentes placées en lui. Jacques Beauchamp en fait mention dans son compte-rendu du match avec deux commentaires fort révélateurs :

Ferguson n'a certainement pas fini de faire parler de lui. Il n'a certainement pas donné l'impression d'être un gars nerveux sa première joute dans la Ligue Nationale. Il y avait à peine douze secondes d'écoulées à la première période que Ted Green a tenté de le mettre l'épreuve. Ferguson n'a pas reculé. Il a agi de façon à se faire respecter. L'américain Tommy Williams s'est également rendu compte que le nouveau joueur des Canadiens n'avait rien à son épreuve.

Favorisant un style robuste, Ferguson visitera souvent le banc du pénitencier ... mais il obtiendra aussi un grand nombre de points. Il sait où se placer dans le territoire offensif. Une partie ne fait naturellement pas une saison, mais il y a tout de même longtemps que l'on n'a pas vu une recrue des Canadiens connaître des succès aussi sensationnels sa première partie dans la Ligue Nationale¹²⁶.

¹²⁴ Marcel Desjardins, « Entre nous ; On prend des risques à vouloir molester le Canadien -Kenny Reardon », *La Presse*, vol. 80, no. 137, 24 mars 1964, p. 31.

¹²⁵ André Trudelle, « Bélieau, Tremblay et Hodge en vedette », *La Presse*, vol. 80, no. 70, 6 janvier 1963, p. 20.

¹²⁶ Jacques Beauchamp, « Le sport en général ; Ferguson n'a pas fini de faire parler de lui », *Montréal*-

Quelques mois plus tard, André Trudelle remarque les modifications apportées à l'équipe montréalaise : « Le Canadien ne recule pas. Ces Ferguson, Balon, Harper ont donné plus d'autorité au club, plus d'équilibre par rapport au jeu rude de l'adversaire. Même Henri Richard y va de ses coups d'épaules quand il en a l'occasion¹²⁷. » Ce commentaire fort intéressant démontre que même les joueurs plus petits comme Henri Richard peuvent se permettre de pratiquer un style de jeu robuste en distribuant des mises en échecs. Ils se sentent plus confortables, ne se laissent plus intimider car ils savent que si ça dégénère, ils auront l'aide de certains coéquipiers.

2.2- Floyd Curry, l'œil du dépisteur de talent

Au mois de mars 1964, les différents observateurs autour de l'équipe se rendent compte que John Ferguson est et sera un atout important pour le Canadien et qu'il ne s'agit pas d'un feu de paille. Le chroniqueur Marcel Desjardins de *La Presse* s'entretient avec Floyd Curry, l'entraîneur du club-école de l'équipe, qui est à l'origine de l'arrivée de l'homme-fort. Il l'a recommandé à la direction du CH car il l'avait vu évoluer avec les Barons de Cleveland dans la LAH¹²⁸ :

Je me rappelais ce gaillard costaud, aux gestes brusques et maladroits qui avait envoyé mes joueurs nettoyer la glace avec le fond de leurs culottes dans toutes nos parties contre les Barons de Cleveland mais qui avait toujours néanmoins trouvé le moyen de compter quelques buts.

J'ajouterais que j'aimais son attitude, son style et la loyauté avec son club. Ferguson tel que je le voyais et que je me l'imaginais, était un type qui aimait le hockey, qui goûtait le plaisir de jouer, qui était animé d'une combativité extrême, qui bataillait avec fougue, qui bousculait l'adversaire, qui ne reculait devant personne et qui fournissait toujours son rendement maximum. Et j'étais

Matin, vol. 34, no. 84, 10 octobre 1963, p. 42.

¹²⁷ André Trudelle, « Après la deuxième joute ; Le compte 2-0 pourrait bien être celui de la série ce soir », *La Presse*, vol. 80, no. 141, 28 mars 1964, p. 24.

¹²⁸ LAH : Ligue américaine de hockey. Il s'agit d'une ligue de 2e ordre regroupant des joueurs n'étant pas assez talentueux pour évoluer dans la LNH et des jeunes joueurs que les équipes de la LNH envoient pour leur développement.

convaincu que c'était l'un de ces hommes qui aiment une bonne journée de travail¹²⁹.

Les arguments de vente de Curry par rapport à Ferguson portaient sur sa combativité, sa robustesse, son sang-froid, son esprit d'équipe et ses talents de hockeyeur. Ce sont exactement les qualités que recherchaient les dirigeants du Canadien dans le recrutement de nouveaux joueurs.

Avant son arrivée dans la Ligue nationale de hockey, Ferguson possédait déjà une certaine réputation auprès de ses pairs. Fern Flaman, un ancien joueur des Bruins de Boston a évolué contre lui dans la Ligue américaine de hockey. Avant le début de la saison 1963-1964, lors d'une entrevue avec Jacques Beauchamp, il émet un commentaire sur Ferguson : « Il n'a pas un style spectaculaire, mais il est un bourreau de travail et il n'a pas froid aux yeux. Il est également un poison devant les filets. Il aidera les Canadiens¹³⁰. » En interprétant les propos de Flaman, il est possible de conclure que selon lui Ferguson sera en mesure d'apporter une contribution non-négligeable à sa nouvelle équipe. Au début décembre 1963, Jacques Beauchamp consacre une chronique sur la nouvelle coqueluche des Canadiens. Il mentionne que son seul objectif lorsqu'il saute sur la glace est de remporter des matchs et qu'il fera tout en son pouvoir pour y parvenir. Il porte aussi un jugement sur son style de jeu :

John Ferguson a toujours eu la réputation d'être un enfant terrible sur la glace depuis ses débuts dans les rangs professionnels. Les Canadiens l'ont acquis parce qu'il était « un dur ». Ils respectaient aussi son habileté d'attaque¹³¹.

Ferguson représente un type de joueur assez rare dans le monde du hockey. Il est assez

¹²⁹ Marcel Desjardins, « Entre nous ; Curry se réjouit des succès de son pupille John Ferguson », *La Presse*, vol. 60, no. 43, 3 décembre 1963, p. 29.

¹³⁰ Jacques Beauchamp, « Flaman a confiance au Tricolore », *Montréal-Matin*, vol. 34, no. 77, 2 octobre 1963, p. 28.

¹³¹ Jacques Beauchamp, « Le sport en général ; Le seul désir de Ferguson : gagner », *Montréal-Matin*, vol. 34, no. 129, 3 décembre 1963, p. 32.

habile et talentueux pour évoluer sur le premier trio¹³² avec Jean Bélieau et Bernard Geoffrion tout en étant capable de leur créer de l'espace sur la glace. De plus, il ne craint pas le jeu robuste et la bagarre, il est aussi habile au bout du poing qu'avec son bâton.

2.3- Le justicier sur patins

Malgré ses habiletés techniques, John Ferguson a obtenu la chance de se faire valoir avec le Canadien de Montréal grâce à sa robustesse et ses talents pugilistiques. Il est possible de constater que le nouveau venu est conscient de la situation par la déclaration suivante à Trudelle de *La Presse* : « J'aime le hockey robuste, dur, comme je l'ai toujours pratiqué¹³³. » Vers la fin du mois de mars 1964, les autres équipes de la LNH ont eu la chance d'affronter Ferguson à quelques reprises et les joueurs sont en mesure de se faire leur propre idée par rapport à la nouvelle sensation montréalaise. Lors d'un match contre les Canadiens, un joueur des Bruins a tenté d'intimider John Ferguson en le défiant à quelques reprises. Marcel Desjardins, qui assiste à la partie, décrit la scène :

Teddy Green a voulu jouer son rôle habituel d'épouvantail. Il s'est mis pourchasser un nouveau venu dans l'alignement du Canadien. Il a cru pouvoir intimider cette recrue et indirectement tout le club. Mais il ne connaissait pas John Ferguson. Loin de reculer, celui-ci s'est lancé vers Green, les deux hommes se sont livré un terrible combat. Green et les Bruins ont appris qu'il n'était plus possible d'intimider le Canadien¹³⁴.

L'intimidation est un élément tactique incontournable pour certaines équipes dans la Ligue nationale de hockey. Dans le cas précédent, Green tentait d'intimider Ferguson en

¹³² L'expression « premier trio » est utilisée dans le monde du hockey pour désigner les trois joueurs formant l'unité offensive réunissant les meilleurs pointeurs de l'équipe.

¹³³ André Trudelle, « Ferguson pourrait bien être le point de mire », *La Presse*, vol. 79, no. 304, 12 octobre 1963, p. 40.

¹³⁴ Marcel Desjardins, « Entre nous ; On prend des risques à vouloir molester le Canadien -Kenny Reardon », p. 31.

le pourchassant, en lui parlant, en le frappant et en tentant de nuire à son jeu. Le principal intéressé en a eu assez et il a répliqué à sa façon, de manière à ce que de tels événements ne se reproduisent plus à son endroit. À l'occasion John Ferguson doit prendre la défense de ses coéquipiers, il s'agit de sa principale responsabilité avec l'équipe. Lors d'un match contre les Maple Leafs le 2 avril 1964, certains joueurs torontois s'en sont pris aux vedettes du Canadien dont Henri Richard. Ce dernier a dû jeter les gants même si cela n'est pas sa spécialité. Suite à ce combat, il retraite au vestiaire afin de recevoir quelques points de suture au-dessus d'un œil. Ron Stewart a attaqué Dave Balon du Canadien par derrière vers la fin du match. John Ferguson a voulu défendre ses coéquipiers et ainsi démontrer aux Leafs qu'il n'accepterait plus une telle situation : « Ferguson s'en est pris à Stewart dans la dernière minute de jeu et lui a servi une bonne correction¹³⁵. »

2.4- Le bagarreur

Les affrontements pugilistiques sont relativement courants lors des parties de hockey, et ce, depuis les débuts des matchs organisés à la fin du XIXe et au début du XXe siècle¹³⁶. Les bagarres sont tolérées d'une certaine façon. Les deux belligérants s'affrontent puis les arbitres les escortent jusqu'au banc de punition où ils y sont confinés pour cinq minutes. Au fil du temps, il est possible de constater que les bagarreurs suivent un certain rituel. Le rituel tel que nous l'entendons ici consiste en l'ensemble de règles

¹³⁵ André Trudelle, « La question du jour, le lendemain d'un échec à Toronto ; Jean Béliveau pourra-t-il revenir au jeu ? », *La Presse*, vol. 80, no. 144, 3 avril 1964, p. 41.

¹³⁶ Guay, *L'Histoire du hockey au Québec ; Origine et développement d'un phénomène culturel*, p. 200-218.

non écrites et de pratiques fixées par leur répétition¹³⁷. Généralement, il existe un historique entre les deux joueurs. Par exemple, un joueur est victime d'un coup salaud ou d'une solide mise en échec, se sentant humilié, il tentera de se venger en engageant le combat. Avant de laisser tomber les gants, les joueurs vont se parler afin de s'assurer que chacun est consentant. Par la suite, les joueurs enlèvent leurs gants, le jeu s'arrête puis c'est le combat. En principe, il se termine lorsqu'un des combattants est renversé ou mis « K-O ». Il existerait aussi une loi non-écrite qui permet à un bagarreur de signifier à son adversaire qu'il en a assez et qu'il abandonne¹³⁸.

Comme mentionné précédemment, le rôle de Ferguson est de défendre ses coéquipiers, cela implique qu'il doive se battre. Pour démontrer son acharnement lors de ses combats, voici un exemple de bagarre contre Ed Westfall des Bruins de Boston :

En fait la bataille a commencé pour une peccadille. Ferguson a été le premier à laisser tomber ses gants. Westfall a porté le premier coup, bien appliqué mais par la suite, Ferguson a nettement eu l'avantage. Tellement qu'un moment donné alors que Ron Wicks et George Hayes ne parvenaient pas séparer les belligérants, le gardien Ed Johnson a quitté son filet pour intervenir¹³⁹.

Cet extrait du texte de Trudelle dans *La Presse* démontre que Ferguson n'abandonne pas et ce malgré le fait qu'il ait reçu le premier coup de poing. Lors du dépouillement du *Montréal-Matin*, nous avons pu retracer la version de Beauchamp par rapport à ce combat :

Ce n'est pas Ferguson qui a déclenché la bagarre, il a vu rouge suite à une droite au visage de Westfall. Il a répliqué avec une droite qui aurait fait rougir quelques-uns des boxeurs que l'on a vu l'oeuvre à Montréal en 1963¹⁴⁰.

¹³⁷ Définition inspirée de celle du Larousse 2008, Larousse, Paris, 2007. p. 894.

¹³⁸ Ghislain Luneau, « Holmgren a triché et Carlson lui a fracturé le nez ! », *Journal de Montréal*, vol. 20, no. 269, 14 mars 1984, p. 116.

¹³⁹ André Trudelle, « Backstrom et Ferguson blessés lors d'un triomphe du Canadien à Boston », *La Presse*, vol. 80, no. 42, 2 décembre 1963, p. 37.

¹⁴⁰ Beauchamp, « Le sport en général ; Le seul désir de Ferguson : gagner », p. 32.

Il est intéressant de constater que Trudelle croit que l'instigateur du combat est Ferguson tandis que pour Beauchamp, c'est Westfall qui a provoqué le joueur du Canadien. Il est difficile de déterminer lequel des deux journalistes a vu la situation de la bonne façon. Cependant, nous pouvons constater que dans les deux cas, c'est John Ferguson qui encaisse le premier coup de poing et qu'il ne se laisse pas impressionner en donnant la réplique immédiatement en servant une véritable correction à son adversaire.

2.5- Blessures, acceptation de la douleur au service de l'image projetée ?

En pratiquant un tel style de jeu et en étant impliqué dans plusieurs bagarres, un hockeyeur comme John Ferguson est plus sujet aux blessures. Celles-ci font partie de la réalité du sport professionnel. Dans le monde du hockey, il faut composer avec la douleur et les blessures. Il est bien vu de la part des divers intervenants de jouer même si l'on n'est pas à cent pour cent de ses capacités. Selon Gilda Berger, cette attitude projette l'image aux coéquipiers que la victoire et la loyauté envers ceux-ci valent ces sacrifices personnels¹⁴¹. Il s'agit d'une démonstration d'un comportement macho et viril. Simon-Louis Lajeunesse affirme dans son ouvrage *Épreuve de la masculinité ; Sports, rituels et homophobie* que le sportif accepte la douleur, qu'il compose avec celle-ci et qu'il ne la craint pas. Pour plusieurs : « La blessure et la douleur font partie de l'identité du sportif grégaire comme si elles étaient assumées par l'ensemble du groupe d'appartenance. Elles deviennent le prix à payer pour être un « vrai »¹⁴². »

¹⁴¹ Berger, *Violence and Sports*, p. 12.

¹⁴² Lajeunesse, *Épreuve de la masculinité; Sport, rituels et homophobie*, p. 27.

Au cours de la bagarre avec Westfall que nous avons abordée précédemment, John Ferguson est victime d'une vilaine coupure à un pouce s'accrochant sur le patin de son adversaire en tombant sur la glace :

En effet, l'agressif ailier gauche des Canadiens a été gravement blessé au milieu de l'engagement après qu'il eut participé à un combat de boxe avec Eddie Westfall. Il s'est coupé au pouce en tombant sur la glace. [...] Ferguson a dû se rendre l'hôpital après son altercation. Il saignait abondamment et le chandail de son rival (il a reçu une véritable raclée) était taché de sang.¹⁴³

Suite à cette blessure, Ferguson se dit déçu de la situation, il a l'impression de laisser tomber ses coéquipiers. En tant qu'athlète dédié à son sport, il ne désire pas rater de match et il fait le nécessaire pour revenir au jeu le plus rapidement possible. Le journaliste de *La Presse*, André Trudelle s'informe de la situation du fogueux joueur auprès de son entraîneur Toe Blake qui lui fait les deux commentaires suivants : « Je n'ai jamais vu un joueur aussi désireux de revenir au jeu que ce John Ferguson. » et « S'il le pouvait, il s'attacherait le bras gauche après son bâton et il jouerait contre les Rangers¹⁴⁴. » Avec tous les éléments que nous avons mis de l'avant dans cette section, il semble clair que Ferguson est le portrait-type du dur-à-cuire, conscient de son rôle et qui l'assume pleinement. Il représente l'image du sportif macho auquel nous pouvons apposer les concepts de la masculinité décrits dans le premier chapitre.

2.6- La fin approche ...

Au cours de notre dépouillement, nous avons recensé un article dans le *Journal de Montréal* en 1984 dans lequel Marc DeFoy revient sur la fin de carrière de John

¹⁴³ Jacques Beauchamp, « Les Canadiens l'emportent 3 à 1 », *Montréal-Matin*, vol. 34, no. 128, 2 décembre 1963, p. 47.

¹⁴⁴ André Trudelle, « Watson remplacera Jacques Laperrière », *La Presse*, vol. 80, no. 51, 12 décembre 1963, p. 40.

Ferguson. Ce dernier a pris sa retraite en 1971 après huit saisons éprouvantes¹⁴⁵ durant lesquelles il a défendu ses coéquipiers et joué du hockey robuste. Pendant la saison 1970-1971, il se rend compte que la fin approche. C'est ce que nous révèle un passage de l'article : « Les épaules en compote, les jointures usées, Ferguson ne s'endurait plus. Il était à bout, répétait souvent Ferguson à Bélieau durant les dernières semaines de cette saison-là¹⁴⁶. » Cette citation démontre que le style de jeu que pratique John Ferguson est dur physiquement. Il ne permet aucun relâchement dans l'effort fourni. Il doit constamment prouver sa valeur. Tout au long de sa carrière, il a dû composer avec la douleur et l'accepter comme en font foi ces deux exemples : sa bagarre avec Westfall et la dernière saison de sa carrière. Ferguson n'est pas le seul à se plaindre de la situation, dans le même article DeFoy fait mention que Dave Schultz¹⁴⁷, des Flyers de Philadelphie, a déjà confié à Bertrand Raymond qu'il en avait marre de devoir se battre presque tous les soirs de matchs pour prouver qu'il est le plus fort. Cette notion de démontrer sa force, sa puissance et son courage est typiquement masculine.

2.7- Excuser la violence, à la défense de ses coéquipiers !

Le style de jeu robuste, l'utilisation de la violence pour protéger ses coéquipiers et freiner l'intimidation dont les Canadiens de Montréal sont victimes depuis quelques années démontrent que la présence d'un joueur comme John Ferguson est justifiée dans une équipe de hockey. Certains diront même qu'elle est nécessaire. Lors des séries

¹⁴⁵ Il est important de noter qu'une carrière de huit saisons est relativement courte pour un joueur occupant un rôle prépondérant dans son équipe.

¹⁴⁶ Marc DeFoy, « Portrait d'un matamore : « On ne m'a pas donné une vraie chance de jouer » - Jimmy Mann », *Journal de Montréal*, vol. 20, no. 307, 20 avril 1984, p. 97.

¹⁴⁷ Membre des « mythiques » Broad Street Bullies au milieu des années 70. Ils ont symbolisé l'intimidation et l'utilisation de la violence comme stratégie pour l'obtention de la victoire.

éliminatoires de 1964, les Canadiens rencontrent les Maple Leafs de Toronto. L'équipe torontoise pratique un style de jeu robuste et utilise l'intimidation à outrance comme stratégie principale dans son plan de match. Comme nous le mentionnions plus tôt, depuis quelques années, cette tactique aurait porté ses fruits contre le Canadien, cependant avec les modifications apportées à l'alignement, ce ne semble plus être le cas. C'est du moins ce que constate Marcel Desjardins dans une chronique :

Dans le cas actuel, les Maple Leafs ont dû se rendre compte eux-mêmes qu'ils ne peuvent intimider le Canadien par leurs tactiques et que leur stratégie, basée sur du jeu robuste, n'est possiblement pas de nature à leur rapporter les fruits espérés. Le Canadien, d'autre part, serait maladroit de recourir à la rudesse quand son atout principal est sa rapidité, sa combativité et son brio¹⁴⁸.

Quelques jours plus tard, lors d'un autre affrontement entre les deux équipes, Desjardins rapporte que la situation n'a toujours pas changé et que les Maple Leafs utilisent toujours la même tactique qui ne semble pas être la meilleure : « Pour les Maple Leafs, c'est de démontrer qu'ils sont les plus forts en muscles dans la Ligue nationale. Pour le Canadien, de faire savoir qu'ils n'ont pas peur et qu'ils ne reculeront pas d'un pouce.¹⁴⁹ ». Au septième et dernier match de la série, André Trudelle constate que le Canadien ne s'est pas laissé dominer physiquement, par contre il s'interroge sur le fait que cela a probablement causé la défaite :

Certes, les Leafs ont mis leur poids à profit au cours de cette longue série, certes ils n'ont pas hésité à jouer rude, à lever le coude, à jeter les gants, à darder ou rudoyer l'adversaire le long de la clôture. Mais le Canadien a riposté. Il est à se demander si ce n'est pas justement dans ces joutes où il a préféré recourir lui-même au jeu dur et à délaisser son avantage, le patin, que le Tricolore a perdu la série¹⁵⁰?

¹⁴⁸ Marcel Desjardins, « Entre nous ; À un match orageux en suivrait un dénué de rudesse et brillant », *La Presse*, vol. 80, no. 141, 28 mars 1964, p. 24 et 28.

¹⁴⁹ Marcel Desjardins, « Entre nous ; La série prendra-t-elle un autre aspect ? », *La Presse*, vol. 80, no. 145, 4 avril 1964, p. 20.

¹⁵⁰ André Trudelle, « La coupe Stanley à une équipe de 3e ou 4e place », *La Presse*, vol. 80, no. 150, 10 avril 1964, p. 46.

Après l'élimination des Canadiens, nous pouvons conclure que les modifications apportées à l'équipe pour la saison 1963-64 ont été un succès relatif car l'intimidation ne semble plus être un problème. Par contre, d'après Trudelle les montréalais ont un peu perdu leur identité et devront trouver un juste milieu à l'avenir.

Ferguson est impliqué dans de nombreuses bagarres à sa première saison avec sa nouvelle équipe. Celles-ci servent de démonstration de courage, de détermination et de force. Bien que les affrontements pugilistiques soient courants et que les arbitres laissent les belligérants s'échanger des coups, les règlements du hockey ne les tolèrent pas, car, au terme de l'altercation, les joueurs sont punis. À un certain moment au cours de la saison 1963-1964, John Ferguson fait la promotion de la violence envers lui-même en voulant pratiquer son sport malgré une vilaine coupure à un pouce qui l'empêche de tenir son bâton convenablement. Il est dédié à son équipe, il n'a pas l'intention de rater des matchs et ce malgré le fait qu'il pourrait aggraver sa blessure. Dans le milieu du hockey, il semble que de jouer blessé serait une démonstration de courage.

3- Mario Tremblay, le jeune macho qui doit faire ses preuves

3.1- Intégration à un groupe fermé

C'est en analysant les résultats de notre dépouillement que nous avons constaté que Mario Tremblay est un cas fort pertinent pour notre étude. Tremblay est un francophone qui ne se gêne pas pour discuter avec les membres des médias. Il possède

une personnalité extravertie et colorée, ce qui transparaît dans plusieurs de ses déclarations. Comme il ne se contente pas de livrer les « clichés » habituels, les journalistes vont continuellement le rencontrer afin de connaître ses impressions. En 1975-1976, il en est à sa deuxième saison chez les professionnels. À sa première saison, il débute avec le club-école du Canadien¹⁵¹ puis la direction lui fait une place au sein du grand club. Il connaît une bonne première saison au cours de laquelle il démontre de belles aptitudes en marquant plus de vingt buts en 63 parties. Tout au long de sa carrière de douze saisons avec le Canadien de Montréal, il a été reconnu comme un joueur infatigable, qui se présente à chaque match et qui travaille sans relâche. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'on lui a attribué le surnom du « Bleuet Bionique » en référence à sa région d'origine, le Lac Saint-Jean.

Malgré des débuts prometteurs à dix-huit ans, il semble que lors de la saison 1975-1976, tout soit à recommencer pour lui. Il doit réussir à faire sa place dans une équipe très talentueuse avec entre autre Guy Lafleur, Steve Shutt, Jacques Lemaire et Yvan Cournoyer. Du côté de la robustesse, il y a plusieurs joueurs pouvant s'occuper de cet aspect du jeu dont Yvon Lambert, Larry Robinson et Pierre Bouchard. Mario Tremblay doit donc se trouver un rôle dans cette équipe et constamment démontrer à son entraîneur Scotty Bowman qu'il mérite son poste. Les concepts d'intégration au groupe et d'y garder sa place sont relatifs à l'expression de la masculinité dans un sport d'équipe. C'est du moins l'avis de Gilda Berger qui estime que le hockeyeur acquiert sa réputation en se montrant dur, fort et sans crainte¹⁵².

¹⁵¹ Les Voyageurs de la Nouvelle-Écosse dans la Ligue américaine de hockey (LAH).

¹⁵² Berger, *Violence and Sports*, p. 91-92.

Lors d'un match en janvier 1976, il est impliqué dans un combat avec Jerry « King Kong » Korab. Ses commentaires à Réjean Tremblay et à Jean-Guy Girouard après le match vont exactement dans le sens de ce que nous avançons :

Fallait que je me défoule, expliquait Tremblay ... Faut que je fasse quelque chose si je veux rester avec ce club. Mais c'est tout un homme, il est fort, c'est pas possible¹⁵³.

Il m'a frappé avec son bâton sous la gorge sans que je le vois venir et il m'a fait mal le salaud. Je l'ai reconnu et je n'ai pas attendu qu'il jette les gants le premier. Je l'ai frappé et je crois que je n'ai pas trop mal réussi. Mais je dois vous dire que je ne ferais pas ça à chaque partie. Mais que voulez-vous ? Il faut tout essayer pour conserver un poste régulier¹⁵⁴.

Tremblay est conscient que sa place dans l'alignement est précaire et cela se reflète dans ses commentaires lorsqu'il mentionne qu'il doit tout tenter incluant une bagarre avec un des meilleurs pugilistes de la ligue. Lors de la finale de la Coupe Stanley, Mario Tremblay se comporte toujours de la même manière. Il est impliqué dans un combat avec André Dupont des Flyers. Selon Bertrand Raymond, ce combat a semblé inspirer ses coéquipiers qui ont repris le contrôle de la partie. Après le match, Raymond se trouve dans le vestiaire et assiste à une scène au cours de laquelle Toe Blake va féliciter le principal intéressé pour son combat et sur son impact sur l'équipe. Mario Tremblay se serait contenté de répondre : « Ouais, j'essaie surtout de prouver que j'appartiens à l'équipe¹⁵⁵. »

3.2- Intensité, agressivité

Comme mentionné plus haut, Mario Tremblay a reçu le surnom de « Bleuet

¹⁵³ Réjean Tremblay, « Richard Martin jase encore », *La Presse*, vol. 92, no. 5, 6 janvier 1976, p. E1.

¹⁵⁴ Jean-Denis Girouard, « Rien ne fonctionnait ; « Nous n'avons pas à rougir » -Scotty Bowman », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 202, 6 janvier 1976, p. 53.

¹⁵⁵ Bertrand Raymond, « Sans son casque protecteur ; « Je l'aurais tué » -Mario Tremblay », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 329, 12 mai 1976, p. 95.

Bionique » étant donné son style fougueux et son acharnement sur la glace. Il pratique un jeu intense, agressif et cela se reflète dans les commentaires de ses coéquipiers :

Tu sais, ce dont on a besoin, c'est de plus d'agressivité. [...] ça nous prendrait plus de Mario Tremblay. Il n'est pas peureux, tu l'as vu contre Bill Barber à la troisième ... ça prend de la bousculade comme ça¹⁵⁶.

Cette déclaration a été faite à Réjean Tremblay à la suite d'un match contre les Broad Street Bullies au mois de novembre 1975. La réputation des Flyers de Philadelphie à cette époque est reconnue à travers les cercles du hockey. Les autres équipes de la Ligue Nationale savent que lors des matchs contre ceux-ci, il y aura vraisemblablement du jeu robuste à l'extrême et de la bagarre. En interprétant la déclaration précédente, nous pouvons déduire que le match a été assez robuste et que les Flyers ont tenté d'intimider les montréalais. Cependant, Mario Tremblay s'en est pris à Bill Barber afin de démontrer que le Canadien ne se laissera pas déranger. D'ailleurs lors d'un entretien entre Bertrand Raymond du *Journal de Montréal* et Tremblay, on y apprend que le joueur du Canadien a un tempérament agressif et qu'il n'est pas du genre à se faire marcher sur les pieds. Il n'a pas l'habitude de se laisser intimider par l'adversaire et ce depuis son enfance :

J'ai toujours été le même homme, c'est mon agressivité qui transpire. Mardi, je me suis battu parce qu'il fallait que je me défoule. Mes trois présences précédentes n'avaient rien rapporté et j'étais furieux¹⁵⁷.

Étant conscient que son poste avec l'équipe est précaire, le principal intéressé sait qu'il doit se faire valoir. Cela favorise une hausse de la colère chez Tremblay, qui décide de la canaliser en se défoulant sur un adversaire. Dans le même article, il avoue qu'il aurait dû se battre plus tôt dans le match car cela a eu un effet positif sur l'équipe qui a ensuite pris le contrôle de la partie.

¹⁵⁶ Réjean Tremblay, « Les Flyers l'ont, le Canadien, pas », *La Presse*, vol. 91, no. 274, 17 novembre 1975, p. D1.

¹⁵⁷ Bertrand Raymond, « C'est tout ce qu'il peut faire ... pour l'instant ; Mario Tremblay, un boxeur qui a appris son métier dans les cours d'école », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 324, 6 mai 1976, p. 94.

3.3- Implication dans des bagarres

Les cas précédents s'attardent sur les bagarres comme élément du jeu de Tremblay afin de lui permettre de conserver sa place dans l'alignement du Canadien. Cela implique que le « Bleuet Bionique » se forge une réputation de bagarreur et que les joueurs des autres équipes de la Ligue Nationale vont tenter de se mesurer à ce dernier afin de le tester et de le remettre à sa place. Dave Lewis, le meilleur pugiliste des Islanders de New York, a tenté de le défier et Tremblay n'a pas reculé. Ce fut un combat violent au cours duquel Tremblay a servi une véritable raclée à Lewis. Ce dernier s'en est tiré avec un œil tuméfié et quatre points de suture. Après le match, Tremblay s'entretient avec Bertrand Raymond, qui rapporte que le jeune attaquant du Canadien n'a pas cherché à se battre et qu'il a jeté les gants parce qu'il souhaitait que Lewis le respecte et le laisse tranquille à l'avenir¹⁵⁸. Il rend tout de même hommage à Lewis suite au combat, ce qui démontre une forme de respect envers son adversaire.

Au milieu des années 1970, l'équipe de Boston s'est vue attribuer le surnom de « Big Bad Bruins ». Tous les amateurs de hockey connaissent le style de jeu robuste préconisé par cette dernière. En novembre 1975, les Canadiens affrontent les Bruins et ce match a été ponctué de nombreux combats. D'après Réjean Tremblay, ce sont les montréalais qui ont dominé leurs adversaires au bout du poing. Principalement Pierre Bouchard qui a défiguré Wayne Cashman et Mario Tremblay qui a passé le KO à Al Simmons. Pour lancer une petite flèche aux bostonnais, Réjean Tremblay renomme l'équipe montréalaise : « les Beux de la rue Sainte-Catherine. » Malgré cette victoire

¹⁵⁸ Bertrand Raymond, « Il a passé le KO à Lewis ; "Je n'ai fait que me défendre" -Mario Tremblay », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 323, 5 mai 1976, p. 94.

pugilistique, après le match Mario Tremblay affirme qu'il changerait bien sa bagarre pour quelques buts. Bien qu'il soit en uniforme grâce à son implication physique, il préférerait que ce soit ses talents de joueur qui lui vaudraient une place dans l'équipe.

Les nombreux rounds de boxe qu'il livre sur la glace au cours de la saison 1975-1976 lui forgent une réputation de jeune bagarreur. L'image qu'il projette commence à se propager au travers la Ligue, ce qui l'oblige à prouver sa valeur au bout du poing régulièrement. Bertrand Raymond qui couvre les activités quotidiennes du Canadien pour le compte du *Journal de Montréal* discute régulièrement avec le natif d'Alma. Selon lui, le jeune Tremblay apprend à se faire respecter et à faire sa place. Cependant il n'est pas fier de la réputation de bagarreur qu'il est en train d'acquérir et qui lui collera à la peau si les choses ne changent pas :

Je suis fatigué qu'on m'identifie comme un bagarreur. J'ai hâte de prouver que je peux faire autre chose. Pour l'instant, c'est tout ce que je réussis de bien. Quand je ne jette pas les gants, il ne se passe pas grand'chose¹⁵⁹.

Comme nous l'avons mentionné à quelques reprises, Mario Tremblay est conscient qu'il doit se bagarrer afin de se faire respecter par ses coéquipiers, ses entraîneurs et ses adversaires. Cet aspect de son jeu est un élément-clé pour obtenir la possibilité de faire partie de l'alignement du Canadien. La citation précédente révèle aussi que les joueurs de hockey sont conscients de l'image qu'il projette envers leurs pairs. Dans le cas du « Bleuet Bionique », la réputation de bagarreur qui commence à lui coller à la peau ne semble pas l'enchanter, il craint de tomber dans le cercle vicieux qui l'obligera à se battre soir après soir.

¹⁵⁹ Raymond, « C'est tout ce qu'il peut faire ... pour l'instant ; Mario Tremblay, un boxeur qui a appris son métier dans les cours d'école », p. 94.

3.4- Le casque protecteur, la pièce d'équipement du peureux ?

Tout au long du XXe siècle, les technologies se sont améliorées et l'équipement au hockey n'en fait pas exception. Cependant, les joueurs de hockey ne sont pas friands des nouveaux équipements. Durant la période que nous étudions, de nouvelles pièces d'équipements font leur apparition comme les masques pour les gardiens de buts et les casques protecteurs pour les joueurs. Dans les années 70, le port du casque n'est pas très répandu dans le monde du hockey professionnel. Il semble que le port de cette pièce d'équipement soit vu comme une marque de faiblesse. Le milieu du sport professionnel est macho, alors il ne faut jamais laisser transparaître sa peur. Les joueurs ne se posent pas de question sur les bienfaits du port du casque étant donné que la majorité n'en porte pas. Nous pouvons avancer que la crainte de se faire traiter de peureux par les pairs est aussi un élément dans la décision des joueurs. Cependant lors d'un match pré-saison, Mario Tremblay est victime d'un incident qui le poussera à aller à l'encontre de l'idéologie propagée dans la Ligue nationale de hockey :

J'ai mal à la tête maudit ! J'ai reçu un coup de hockey sur la tête ce soir ... Demain je commence à porter un casque. C'est pas quand j'aurais le crâne fendu qu'il sera temps de me protéger ... C'est vrai, hein, la tête c'est ce qu'on a de plus important, pis, c'est la seule partie du corps qu'on ne protège pas. On est drôle des fois ?¹⁶⁰

Environ dix ans plus tard, la majorité des joueurs de la LNH porte cette pièce d'équipement étant donné qu'ils y sont obligés. La direction de la ligue a réglementé le port du casque protecteur pour la saison 1979-1980. Seulement les joueurs qui évoluaient avant l'instauration de la règle ont la possibilité de jouer des matchs sans celui-ci. En janvier 1984 Larry Robinson, qui avait adopté le protecteur au début de la

¹⁶⁰ Réjean Tremblay, « Un poste de leader qui change Cournoyer tout doucement », *La Presse*, vol. 91, no. 236, 3 octobre 1975, p. C2.

saison, décide de faire marche-arrière en ne le portant plus. Il prend cette décision suite à une mauvaise séquence.

J'ai pris la décision sans consulter qui que ce soit, a-t-il expliqué. Quand ça va mal, tu essaies n'importe quoi. Ma femme s'opposait à ce que j'enlève le casque, elle tenait à ce que je le porte. Pour ma part, je me demandais si le fait d'avoir cette protection ne m'amenait pas à jouer trop détendu. Je l'ai enlevé et j'ai joué au meilleur de mes possibilités. Je me sentais plus à l'aise¹⁶¹.

Serge Savard, ancien coéquipier et directeur-général du Canadien à ce moment, appuie la décision de son joueur. Il mentionne qu'il est au courant de la mauvaise séquence que connaît Robinson et que si il se sent plus à l'aise, il approuve sa décision. Savard comprend comment se sent son ex-coéquipier car lui aussi a tenté de porter le casque à la fin de sa carrière mais qu'il n'est jamais parvenu à s'y adapter. Par contre, il ne remet aucunement l'utilité de cette pièce d'équipement et qu'il encourage les jeunes joueurs à le porter¹⁶². Bien que Robinson décide d'enlever son casque protecteur, nous ne croyons pas que la principale raison de sa décision soit une question d'image. Larry Robinson affirme que le fait qu'il portait un casque le rendait plus relax dans son jeu. Cela nous porte à croire que le port d'équipement protecteur permet de diminuer l'impact de la peur étant donné que le joueur craint moins de se blesser.

3.5- Les poings au service du Bleu Blanc Rouge

Pour Mario Tremblay, l'utilisation de la violence est justifiée car il doit s'en servir pour obtenir un poste régulier avec le Canadien de Montréal. Il doit trouver une façon de se rendre utile à son équipe en engageant le combat avec un adversaire pour changer le rythme d'une partie ou pour défendre un coéquipier. Pour le jeune joueur du

¹⁶¹ Bernard Brisset, « Robinson abandonne le casque », *La Presse*, vol. 100, no. 22, 27 janvier 1984, p. 3.

¹⁶² Bernard Brisset, « Robinson : « Je me sens mieux » ; l'abandon du casque : Savard n'est pas surpris », *La Presse*, vol. 100, no. 23, 28 janvier 1984, p. F2.

Lac Saint-Jean, il est important de réussir à s'intégrer aux Canadiens. Il est prestigieux pour un Québécois d'évoluer pour l'équipe montréalaise. De plus pour Tremblay, le hockey est son gagne-pain, il doit mériter son salaire.

Tout comme nous l'avons souligné dans le cas de Ferguson, l'implication dans les bagarres est courante pour certains types de joueurs mais celles-ci ne sont pas tolérées par les règlements. Un point intéressant dans le cas du Bleuet Bionique est qu'il s'auto condamne en affirmant qu'il aimerait bien changer ses bagarres pour quelques buts. Cependant il défend son comportement en disant qu'il ne se passe rien de bon dans son cas lorsqu'il n'est pas impliqué dans un combat.

Au cours de ce chapitre, nous avons traité du fait que selon Eric Dunning, les sports d'équipe d'affrontement comme le football et le hockey recourent inévitablement à l'utilisation de la violence¹⁶³. La nature du jeu implique certains contacts physiques. Il semble que la violence soit bien ancrée dans la mentalité du monde du hockey. L'observateur de Boston Dave Eagan utilise le terme « carnage » comme synonyme de « hockey » dans une citation que nous avons utilisée à la page 56¹⁶⁴. En plus de faire partie du spectacle, la violence est le spectacle en quelque sorte. Pour les amateurs, c'est le plaisir de voir une belle bagarre au cours de laquelle leur joueur favori inflige une bonne correction à son adversaire. Dans un article publié dans *La Presse* suite à un match ponctué de quelques bagarres, le journaliste André Trudelle affirme : « Les amateurs de hockey de Boston ne sont pas exigeants. Donnez-leur des combats de boxe

¹⁶³ Dunning, « Le sport, fief de la virilité », dans Dunning et Elias, *Sport et civilisation ; la violence maîtrisée*, p. 313.

¹⁶⁴ Eagan, « Dave Eagan, un chroniqueur sportif de Boston prend la défense de Maurice Richard », p. 26.

et du sang et ils seront satisfaits¹⁶⁵. » Cette citation démontre que la violence et les bagarres peuvent servir à la promotion du hockey, elles servent de tactique de vente et de publicité. Le sport professionnel est dépendant des revenus provenant entre autre de la vente de billets. Donc tous les acteurs impliqués, que ce soit les directions des ligues professionnelles et des équipes, les joueurs et les arbitres, ont intérêt à accepter la situation afin de conserver leurs emplois. C'est ce que confirme le suédois Mats Naslund lors d'un entretien avec Bernard Brisset de *La Presse* :

La violence, elle existera toujours ici et c'est facile à comprendre : même à Montréal les gens applaudissent davantage Chris Nilan ou Kent Carlson quand ils gagnent un combat de boxe que lorsque moi ou Bob Gainey marquons un but. Seul Guy Lafleur est aussi applaudi. Si la bagarre est tolérée, c'est tout simplement parce que le monde aime ça. Et comme ce sont les clients qui ont raison ...¹⁶⁶

Par l'étude des trois exemples précédents, nous avons pu expliquer certaines formes de violence justifiées dans le cadre d'un match de hockey. Il en existe certainement d'autres, comme celle de l'intimidation verbale. Dans les médias ou directement sur la glace, certaines déclarations visent à déstabiliser l'adversaire pour tenter de prendre avantage sur lui. L'idée derrière cette stratégie est de créer un doute dans l'esprit de ses opposants, cela dans l'optique de les rendre moins efficace afin de mettre le plus de chances possibles pour atteindre l'objectif ultime : remporter le match. Par exemple, le défenseur des Canadiens Jean Hamel déclare à la veille d'une série contre les Nordiques :

En général, il s'agit toujours d'un club qui n'aime pas se faire frapper. Je pense aux Statsny, à Goulet, à Bo Berglund ou Jean-François Sauvé par exemple. Même Tony McKegney, un gars pourtant costaud, n'aime pas ce genre de jeu¹⁶⁷.

Le simple fait de déclarer que l'adversaire n'aime pas le jeu robuste est une façon d'affirmer que les Canadiens ont l'intention d'utiliser la robustesse et l'agressivité comme

¹⁶⁵ Trudelle, « Backstrom et Ferguson blessés lors d'un triomphe du Canadien à Boston », p. 37.

¹⁶⁶ Bernard Brisset, « Pas peureux, Naslund ; « Je continuerai à aller dans les coins » », *La Presse*, vol. 100, no. 84, 4 avril 1984, p. 2.

¹⁶⁷ Ghyslain Luneau, « L'ex-Nordique n'a pas changé d'idée : « Il s'agit toujours d'un club qui n'aime pas se faire frapper » -Jean Hamel », *Journal de Montréal*, vol. 20, no. 297, 10 avril 1984, p. 110.

stratégie lors des prochaines confrontations. Il est important de noter que Hamel a évolué pour l'équipe de Québec quelques années auparavant et qu'il connaît plusieurs joueurs personnellement. De plus, il avoue à Luneau dans le même article qu'il éprouve toujours une certaine amertume envers les Nordiques de lui avoir montré la porte. La déclaration de Hamel a été faite en prévision d'un match à venir. Il arrive à l'occasion que certains joueurs font des déclarations afin d'intimider l'équipe adverse par suite d'un événement passé. Lors d'un match en avril 1976 entre les Canadiens et les Flyers, Larry Robinson applique une solide mise en échec à Gary Dornhoefer qui oblige l'arrêt du jeu afin que les employés du Forum recloue la bande au sol. Après la partie, Dornhoefer déclare à Jean-Guy Girouard : « Robinson frappe comme un chaton (pussy cat). Il ne m'a pas blessé du tout¹⁶⁸. » Le joueur des Flyers veut démontrer à Robinson que malgré les apparences, ce n'est pas un plaquage spectaculaire qui va lui faire peur et qui va modifier son attitude sur la glace.

4- Conclusion

En conclusion, nous avons démontré en quoi consistent certaines formes de violence justifiée. Il y a plusieurs éléments qui excusent l'utilisation de la violence au cours d'une partie de hockey. Elle peut servir à se défendre en montrant à l'adversaire que l'on n'a pas peur, que l'on ne craint pas ses manœuvres d'intimidation. Il en va de la réputation des joueurs, ces derniers ne veulent surtout pas être reconnus comme des individus étant intimidables. La notion de respect entre aussi en ligne de compte, dans

¹⁶⁸ Jean-Guy Girouard, « Robinson frappe comme un chaton - Gary Dornhoefer », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 329, 12 avril 1976, p. 92.

certains cas il faut utiliser des gestes brutaux pour faire en sorte que l'équipe soit respectée par les autres. Mais au préalable, il faut suivre certaines règles. L'exemple de Maurice Richard démontre qu'il est important, lorsque l'on pratique un style de jeu robuste et agressif, d'être loyal en évitant d'appliquer des coups salauds à ses adversaires. Dans ces cas précis, le joueur est autorisé à se défendre contre les coups bas. Cela ne signifie pas qu'il est innocenté de ses actes. Le Rocket a voulu se faire justice en répliquant au coup de Hal Laycoe, cependant les circonstances ont fait qu'il a frappé un juge de lignes, c'est ce qui lui a valu une suspension. En supposant qu'il aurait pu affronter Laycoe face à face dans une bagarre, Richard aurait écopé d'une pénalité de cinq minutes. Ce qui aurait évité sa suspension ainsi que l'émeute du Forum.

Les bagarres font partie du hockey, elles sont un élément important du spectacle. Une part considérable des amateurs est attirée aux matchs grâce à celles-ci. Les affrontements pugilistiques obéissent généralement à un certain rituel. La bagarre se construit d'un match à l'autre, les adversaires se cherchent, se provoquent, tentent de s'intimider et lorsqu'elle éclate, elle était attendue par tous. C'est ce qui fait que l'on peut la considérer comme un élément de vente du hockey car en se présentant aux matchs, les partisans sont en droit de s'attendre à un bon combat. Ces affrontements ne sont généralement pas spontanés, ils ont toujours un élément déclencheur. Quand deux joueurs se battent, ils le font à poings nus, prenant le temps de déposer leurs gants et leur bâton sur la glace. Elle se termine lorsqu'un des deux adversaires est mis « K.-O. », lorsque les deux joueurs tombent sur la glace ou lorsqu'un des deux laisse savoir à l'autre qu'il en a assez et qu'il abdique. À l'occasion, les affrontements sont serrés et durs, la notion de respect entre en jeu et certains vont rendre hommage à leur adversaire

comme dans l'exemple du combat entre Dave Lewis et Mario Tremblay cité précédemment au cours de ce chapitre.

La bagarre peut être considérée comme justifiée et acceptable dans le cadre d'un match de hockey. Par contre, ce ne sont pas tous les types de bagarres qui ont droit à ce traitement. À l'occasion, il arrive certains débordements étant donné la tension qui règne entre deux équipes. Lorsque deux équipes s'affrontent régulièrement, les joueurs finissent par se détester et plusieurs ont des comptes à régler. Il ne manque qu'un coup bas, par exemple, avant que la situation ne dégénère et que tous les joueurs se retrouvent sur la glace à se battre avec plusieurs opposants. C'est ce que l'on appelle couramment une bagarre générale dans le monde du hockey. Comme dans le cas d'une bagarre traditionnelle à un contre un, les bagarres générales sont attendues, elles ne sont pas spontanées. Ce n'est toutefois pas l'avis de Pat Price des Nordiques qui considère que ce genre d'incident fait partie du hockey : « Ce n'est jamais prémedité. C'est beaucoup de spontanéité, de la frustration. Tôt ou tard, ces choses se produisent¹⁶⁹. »

¹⁶⁹ Albert Ladouceur, «En parlant de la foire : « Ce n'est jamais prémedité » -Pat Price», *Journal de Montréal*, vol. 20, no. 308, 21 avril 1984, p. 99.

CHAPITRE 3

Les multiples aspects de la violence au hockey ; les violences injustifiées

Au chapitre précédent, nous avons analysé quelques formes de violence au hockey que les acteurs impliqués ont justifiées et qui ont reçu, de la part du public et des médias, une certaine mesure d'assentiment. Pour les trois joueurs étudiés dans ce chapitre, les explications qu'ils ont mises de l'avant pouvaient paraître plausibles.

Cependant certains types de violence au hockey sont indéfendables. Dans le présent chapitre, nous en étudions deux genres : les tactiques déloyales et les bagarres générales. La culture du hockey glorifie les affrontements face à face. Ces comportements démontrent le courage et l'intensité. Par contre, il n'est pas bien vu de la part d'un joueur de s'attaquer à un autre par derrière ou de lui asséner un coup de bâton sur la figure. Parfois, il arrive que ces coups vicieux créent des débordements, des bagarres générales. Ces mêlées impliquent tous les joueurs des deux équipes, qui se battent sur la glace et parmi lesquels certains affrontent plusieurs adversaires. Les arbitres ne contrôlent plus la situation, il faut alors de l'aide extérieure pour séparer les belligérants. Comme nous le verrons, ces affrontements ne sont pas spontanés, ils résultent de tensions entre les deux groupes et il ne manque qu'un élément déclencheur pour mettre le feu aux poudres, cet élément étant le plus souvent une tactique déloyale.

Nous utilisons deux exemples de violence injustifiée. Tout d'abord, l'attaque de Rick Jodzio des Cowboys de Calgary contre Marc Tardif des Nordiques servira à expliquer comment un coup déloyal peut être à l'origine d'une bagarre générale. Ensuite, la bagarre du Vendredi saint, un événement marquant de l'histoire sportive québécoise, permettra d'analyser le phénomène des rivalités entre équipes.

1- Rick Jodzio contre Marc Tardif

1.1- Description des circonstances entourant l'événement

Lors des séries éliminatoires de l'Association mondiale de hockey en 1976, les Nordiques de Québec affrontent les Cowboys de Calgary. À ce moment, Marc Tardif est le meilleur joueur des Nordiques et aussi l'un des plus dominants de la ligue. Ce dernier subit une surveillance étroite de la part des adversaires. Lors des affrontements contre Calgary, c'est Rick Jodzio qui est chargé de cette mission. Jodzio est le genre de joueur qui doit recourir à la violence, la robustesse et l'intimidation pour conserver son emploi. Lors du deuxième match de la série, Rick Jodzio, qui ne lâche pas Tardif d'un centimètre, lui assène un violent double-échec dans le dos, puis, lorsque son opposant s'effondre sur la glace, il le martèle de coups de poings derrière la tête. Cet incident provoque une bagarre générale, il faut l'intervention de la sécurité publique pour calmer les deux équipes¹⁷⁰. L'attaque sur Marc Tardif a eu de graves conséquences, il est victime

¹⁷⁰ La description de l'événement est un résumé de cet article : Claude Cadorette, « Sauvage attaque de Rick Jodzio ; Tardif à l'hôpital », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 299, 12 avril 1976, p. 78.

d'un traumatisme crânien et passe plusieurs jours à l'hôpital. Cela met fin à sa saison, il ne sera de retour qu'à la suivante¹⁷¹. À plus long terme, cet assaut laisse des séquelles. Tardif connaîtra deux bonnes campagnes au cours des années subséquentes cependant sa production diminuera drastiquement par la suite. Il avouera plus tard qu'il jouait de manière plus craintive à cause de cet incident.

Deux jours après l'événement, Claude Bédard, journaliste affecté à la couverture des activités des Nordiques, publie un article dans lequel il affirme qu'une rivalité commence à s'installer et que Rick Jodzio surveille Tardif depuis plus d'un an lors des affrontements entre les deux équipes¹⁷². Il semble que ce geste était prémedité et que le joueur des Cowboys ne faisait que répondre à une consigne de son entraîneur Joe Crozier : « Go and get Tardif¹⁷³ ». Cette information est confirmée dans le *Journal de Montréal*¹⁷⁴. Cette courte description permet de mettre de l'avant ce que nous allons étudier : l'utilisation de la violence gratuite comme tactique pour l'obtention de la victoire.

1.2- Bagarre générale

Les bagarres générales ne sont pas monnaie courante dans le monde du hockey mais lorsqu'elles se produisent, elles sont grandement médiatisées. Bien que plusieurs

¹⁷¹ s.a., « « Le geste a été prémedité » -Marc Tardif », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 301, 14 avril 1976, p. 78.

¹⁷² Claude Bédard, « Vieille vengeance de Crozier », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 300, 13 avril 1976, p. 59.

¹⁷³ François Beliveau, « Attaque démente contre Marc Tardif », *La Presse*, vol. 92, no. 87, 12 avril 1976, p. C1.

¹⁷⁴ Claude Bédard, « « Je suis fatiguée et écoeurée » -Mme Tardif », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 300, 13 avril 1976, p. 59.

amateurs les apprécient, elles demeurent des événements isolés. Ces débordements ne sont généralement pas spontanés; ils résultent habituellement d'une longue histoire de tensions entre les deux équipes. Dans le cas que nous étudions, c'est une attaque sauvage sur la vedette des Nordiques, Marc Tardif, par le matamore des Cowboys qui la déclenche. Voyant son coéquipier étendu sur la glace, Gordie Gallant quitte le banc des Fleurdelysés afin d'aller défendre Tardif. C'est à ce moment que la situation dégénère et que les deux bancs se vident. Tous les joueurs sont impliqués et les trois arbitres n'arrivent pas à arrêter les hostilités. Cela oblige la Police de Québec à intervenir directement sur la glace afin de reprendre le contrôle de la situation. Durant cette bagarre, Gallant livre une dizaine de combats et il semble que ce soit Danny Lawson qui a été la principale victime : « Gallant a sauté sur la patinoire comme un fauve déchainé. Il a matraqué ses rivaux, particulièrement Danny Lawson avec une hargne presque malicieuse¹⁷⁵. » Dans le même article, Bédard affirme que Gallant s'attend à ce que les Cowboys se servent de ses agissements comme contrepoids afin de minimiser la gravité du geste de Rick Jodzio. Gordie Gallant ne croit pas qu'il sera puni aussi sévèrement que Jodzio étant donné qu'il a agi en réaction à une agression afin de défendre son coéquipier. Toujours selon Gallant, il est clair que Jodzio avait reçu des ordres de son entraîneur pour agir de la sorte.

1.3- Violence gratuite

Nous avons occasionnellement fait référence à l'ouvrage *Sport et civilisation ; la*

¹⁷⁵ Claude Bédard, « Gallant pourrait aussi être suspendu », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 301, 14 avril 1976, p. 88.

*violence maîtrisée*¹⁷⁶ dans lequel Eric Dunning affirme que les sports d'équipe d'affrontement intègrent la violence à leur pratique. Au hockey, comme au football et au rugby, les contacts physiques font partie du jeu. Ces sports sont réglementés afin d'éviter le plus possible les blessures et les débordements. La mise en échec est la principale tactique physique utilisée par les hockeyeurs professionnels. On la définit par l'utilisation de son corps et de sa force afin de soutirer la rondelle à l'adversaire. Dans le cas de Jodzio, il s'est servi de son bâton pour asséner un violent coup à Marc Tardif. Ce n'est donc pas une mise en échec. Le coup de bâton suivi des coups de poings lorsque la victime est inconsciente sur la glace est un geste déloyal et inutile.

Quelques jours plus tard, les Cowboys de Calgary tentent de dédramatiser les événements et de faire porter le blâme sur les Nordiques. Rick Jodzio donne sa version des faits à la Presse Canadienne et tente de défendre ses agissements : « Je ne l'ai pas frappé avec mon bâton. Je l'ai mis en échec et je lui ai mis mon poing au visage, mais je ne l'ai pas frappé avec mon bâton. Tout ce qui a été écrit est faux¹⁷⁷. » Joe Crozier se range derrière son joueur avec ces deux déclarations :

Je m'attendais à du jeu rude, mais jamais comme cela. J'aurais préféré ne pas avoir à me prononcer là-dessus, mais devant les rapports erronés, je me dois de dire que c'est Québec qui a tout déclenché. C'est quand Gallant a attaqué Jodzio que le tout a commencé. Jodzio n'a pas répliqué parce qu'il avait ordre de ne pas se battre. Son ouvrage était de suivre Tardif pas à pas et il l'a fait sans être vicieux.

Croyez-vous franchement que si j'avais senti que le match serait rude de cette façon, croyez-vous que je n'aurais pas inséré dans l'alignement Dearmarsh, un type qui a reçu 196 minutes en punition cette année¹⁷⁸?

Les propos de l'entraîneur des Cowboys démontrent qu'il croit que son équipe est la victime et que ses joueurs n'y sont pour rien dans le déclenchement de la bagarre

¹⁷⁶ Dunning et Elias, *Sport et civilisation ; la violence maîtrisée*, 392 pages.

¹⁷⁷ Presse Canadienne, « Jodzio nie tout », *La Presse*, vol. 92, no. 88, 13 avril 1976, p. D1.

¹⁷⁸ Bédard, « Gallant pourrait aussi être suspendu », p. 88.

générale qui a marqué le match du 11 avril 1976. Il admet qu'il avait chargé Jodzio de surveiller Marc Tardif tout au long du match et que selon lui son joueur a répondu à l'appel en respectant les règles du jeu.

Le 15 avril, François Béliveau récapitule les événements et exprime son opinion sur la situation. Le fait d'attendre quelques jours avant de publier sa chronique lui a permis de prendre un peu de recul et de recueillir les points de vue des acteurs impliqués. Il rappelle que Rick Jodzio et Marc Tardif ont eu des accrochages à chaque partie entre les deux équipes. Selon le journaliste, il semble qu'il était inévitable que ça dégénère. Il déplore le geste de Jodzio et la bagarre générale qui en a résulté. Béliveau termine son article en affirmant que c'est ce genre d'événements qui oblige les dirigeants d'équipe à engager des bagarreurs pour faire régner l'ordre, ce qui n'aide pas à contrôler la violence¹⁷⁹. En ajoutant des joueurs rudes à l'alignement d'une équipe afin de prévenir les abus et d'assurer la sécurité des joueurs de talent, cela entraîne le recours à la même stratégie de la part de l'adversaire. En conséquence, la situation provoque une escalade de violence et il ne manque plus qu'un élément déclencheur pour lancer les hostilités. C'est exactement ce qui s'est produit à Québec.

1.4- Lutte contre la violence gratuite

La bagarre générale d'avril 1976 à Québec a déclenché une vague de protestations contre la violence gratuite et les débordements inutiles dans le monde du

¹⁷⁹ Les propos tenus dans ce paragraphe sont un résumé de : François Béliveau. « Des joueurs écœurés ; Bordeleau ne voulait plus chauffer les patins », *La Presse*, vol. 92, no. 90, 15 avril 1976, p. E2.

hockey professionnel, principalement autour de l'Association mondiale de hockey. Les critiques proviennent autant de joueurs, entraîneurs, journalistes et amateurs de hockey. Du côté des joueurs, ils dénoncent l'utilisation de gestes déloyaux comme tentative de blessures. C'est ce qu'exprime Serge Bernier, coéquipier de Tardif chez les Nordiques, à Claude Cadorette : « Le hockey est notre gagne-pain. On est tous conscient qu'un accident peut survenir, en tout temps. Il faut cependant tenter de prévenir tout acte prémédité, qui pourrait mettre un terme à notre carrière¹⁸⁰. » Bernier insiste sur l'acceptation du risque en affirmant que les joueurs de hockey connaissent les dangers de la pratique du sport. Par contre, il condamne l'utilisation de la violence gratuite. Réjean Houle partage l'avis de son coéquipier par rapport aux événements du 11 avril : « Personne dans les deux clans ne devrait être fier de ce qui s'est passé. Le hockey est un spectacle et un jeu et non un champ de bataille. Marc n'a pas vu venir Jodzio et il se rappelle à peine ce qui s'est passé¹⁸¹. » Dans le même article, François Béliveau rapporte les commentaires de la femme de Tardif, celle-ci affirme qu'il est temps de prendre des mesures draconniennes afin d'enrayer ce genre de folies. Par rapport à la condition de son mari, elle déclare : « C'est affreux, un véritable coup bas. Heureusement que Marc est costaud. Les médecins m'ont dit que s'il n'avait pas été aussi fort, il ne s'en serait pas sorti vivant¹⁸². » La même journée, Claude Bédard publie aussi un article dans lequel il résume un entretien avec Madame Tardif. Ses propos sont les mêmes que dans l'article de Béliveau, en plus d'exprimer son appui à la direction des Nordiques qui s'est donné

¹⁸⁰ Claude Cadorette, « Il faut arrêter ces attaques -Serge Bernier », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 300, 13 avril 1976, p. 69.

¹⁸¹ François Béliveau, « Marc Tardif aurait pu y rester », *La Presse*, vol. 92, no. 88, 13 avril 1976, p. D3.

¹⁸² Béliveau, « Marc Tardif aurait pu y rester », p. D3.

comme mission de lutter contre la violence gratuite¹⁸³.

Suite à l'attaque sauvage sur Marc Tardif, le président des Nordiques John Dacres soumet une série de requêtes à la direction de l'AMH par rapport la violence gratuite au hockey ainsi que la gestion qui en est faite par le préfet de discipline. En résumé, la direction des Nordiques recommande que Rick Jodzio soit banni de la ligue, que Joe Crozier soit suspendu pour le restant des séries éliminatoires et que Bud Poile, le vice-président de la ligue et préfet de discipline, démissionne de ses fonctions. Il justifie ses demandes lors d'un entretien avec Claude Bédard :

Nous n'avons rien contre deux joueurs qui se livrent un combat à poings nus, mais nous n'avons pas investi autant d'argent et nous ne versons pas des salaires aussi fabuleux à nos meilleurs joueurs pour que des idiots à 20 000\$ viennent les matraquer honteusement¹⁸⁴.

Cette déclaration de Dacres est intéressante car en tant que gestionnaire, il semble mettre davantage l'accent sur l'aspect monétaire. La blessure de Tardif aura certainement des répercussions sur les finances de l'équipe. Étant donné que l'équipe perd son meilleur joueur, ses chances de connaître un plus long parcours en série sont diminuées, ce qui implique une baisse de revenus. De plus, il dénonce le fait que les équipes engagent des joueurs dont la seule mission est d'apporter la robustesse dans le jeu.

Les appuis aux Nordiques se multiplient, l'entraîneur des Racers d'Indianapolis Jacques Demers dénonce le comportement de Jodzio. Il semble que ce dernier ait été impliqué dans un incident avec un des joueurs des Racers plus tôt au cours de la saison. Demers souhaite que Rick Jodzio serve d'exemple :

Ce n'est pas la première fois que Jodzio se comporte comme une brute. Il y a quelques semaines,

¹⁸³ Bédard, « « Je suis fatiguée et écoeurée » -Mme Tardif », p. 59.

¹⁸⁴ Bédard, « Vieille vengeance de Crozier », p. 59.

il a déjà attaqué sournoisement un de mes joueurs ... soit Michel Dubois. J'avais protesté avec véhémence. Cela ne m'a rien donné car les dirigeants de l'Association Mondiale ont exonéré Jodzio de tout blâme. [...] Quant à Jodzio, il est une nullité. Jodzio n'a qu'un seul but, celui de blesser ses adversaires ... surtout les super vedettes. Je souhaite que Bud Poile règlera son cas une fois pour toute¹⁸⁵.

À la reprise de la série, Claude Cadorette recueille les commentaires des joueurs des deux équipes. Réjean Houle affirme que certains joueurs des Cowboys ont tenté de connaître l'état de santé de Marc Tardif. Houle croit que ceux-ci étaient sincères dans leur démarche. Dan Tannahill des Cowboys livre ses impressions à Cadorette, selon lui cette série n'apporte rien de bon au hockey. Plusieurs joueurs sont tourmentés et n'ont plus la tête au sport : « C'est une honte de voir que Tardif n'est pas ici. Il était un de ceux que le public voulait voir. Vous savez, en ce qui me concerne, je déteste ce genre de choses¹⁸⁶. »

Plusieurs jours après sa blessure, Marc Tardif accorde une entrevue à la Presse Canadienne dans laquelle il affirme : « L'accident dont j'ai été victime m'a fait grandement réfléchir et je vais tenter dorénavant de faire obstacle à la violence au hockey dans l'AMH¹⁸⁷. » Cette déclaration d'un joueur vedette est particulièrement intéressante car les joueurs ont plutôt tendance à accepter ce genre de situation. Ils évitent les commentaires qui critiquent les autorités de la ligue. De plus, les joueurs font souvent référence au concept de l'acceptation du risque, que Serge Bernier évoquait dans une citation précédente. Ce concept renvoie au fait que les joueurs de hockey sont conscients qu'ils peuvent être blessés dans le feu de l'action. Dans le cas que nous

¹⁸⁵ Jacques Beauchamp, « « Rick Jodzio est une disgrâce pour le hockey » -Jacques Demers », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 300, 13 avril 1976, p. 74.

¹⁸⁶ Claude Cadorette, « « Tardif à l'écart, c'est une honte » -Dan Tannahill », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 303, 16 avril 1976, p. 65.

¹⁸⁷ Presse Canadienne, « Tardif veut faire obstacle à la violence », *La Presse*, vol. 92, no. 96, 22 avril 1976, p. C2.

étudions, il semble que l'attaque sournoise dont a été victime Marc Tardif a suffi pour que ce dernier outrepasse certaines conventions afin de dénoncer la situation. Par contre, comme sa déclaration est venue plus d'une semaine après l'incident, il a pu constater la vague de protestation que son accident a soulevé. Les appuis à la lutte contre la violence gratuite au hockey provenaient de divers intervenants, que ce soit des joueurs, des entraîneurs ou des dirigeants d'équipe. La cause défendue par Tardif et les Nordiques semble faire l'unanimité au sein de l'Association mondiale de hockey, sauf à Calgary.

1.5- Blessures

L'intérêt de traiter des blessures dans ce chapitre provient du fait qu'elles sont régulièrement les conséquences de la violence gratuite comme dans le cas Jodzio-Tardif. Elles représentent un argument de taille dans la lutte contre celle-ci. François Béliveau, journaliste de *La Presse* décrit les conséquences quelques jours après l'incident :

Un petit joueur inconnu qui prive les spectateurs de leur principale attraction, ce n'est rien pour améliorer le hockey. Actuellement, Marc peut difficilement parler et il souffre encore, parfois, de pertes de mémoire. Il a eu de mauvaises réactions au cours de la nuit. Cette agression risque maintenant de nuire à sa carrière qui s'annonçait prestigieuse. Il pourrait jouer avec moins de confiance l'an prochain¹⁸⁸.

Dès ce moment, Béliveau craint pour la carrière du joueur étoile des Nordiques. L'avenir prouvera que le journaliste avait raison car à l'exception de deux excellentes saisons après la blessure, Tardif ne sera plus jamais le même joueur. Il aura perdu la petite touche qui en faisait une super-vedette.

Le 14 avril 1976, le *Journal de Montréal* publie un article résumant une entrevue

¹⁸⁸ Béliveau, « Marc Tardif aurait pu y rester », p. D3.

que Marc Tardif a accordé à CKAC. Il confirme que les médecins lui ont fortement recommandé de mettre à un terme à sa saison et qu'il respectera leur opinion. Il justifie sa décision en mentionnant que sa santé et sa famille sont plus importantes que les quelques matchs de hockey restant à la saison. Il se dit aussi en accord avec la direction des Nordiques dans leur lutte contre la violence gratuite¹⁸⁹. Ce qu'il ré-affirmera quelques jours plus tard lors d'un entretien avec la Presse Canadienne¹⁹⁰. Par rapport à l'incident dont il a été victime, il déclare : « Oui c'est la pire. Je ne peux qualifier ce geste de révoltant mais pour le moins surprenant. Il ne fait aucun doute que ce geste a été prémédité. Il y avait quelques temps qu'on tentait de me blesser¹⁹¹. » Cette citation démontre que Tardif s'attendait à être attaqué. Du côté des médias de Calgary, certains journalistes albertaines affirment que la blessure de Tardif est du bluff¹⁹². À Calgary, plusieurs croient que les Nordiques utilisent cette tactique pour affaiblir les Cowboys en les privant de leur entraîneur et d'un joueur régulier.

1.6- Critiques de l'autorité de l'AMH

La direction des Nordiques a formulé des demandes très précises à la suite des événements :

La direction demande que Jodzio soit banni à vie du hockey, que Crozier soit suspendu de ses fonctions pour la durée des séries éliminatoires et la démission de Bud Poile, vice-président de l'AMH. Advenant que la ligue ne réponde pas à ces demandes, les Nordiques accrocheront leurs

¹⁸⁹ s.a., « « Le geste a été prémédité » -Marc Tardif », p. 78.

¹⁹⁰ Presse Canadienne, « Tardif veut faire obstacle à la violence », p. C2.

¹⁹¹ s.a., « « Le geste a été prémédité » -Marc Tardif », p. 78.

¹⁹² Claude Bédard, « C'est la faute des Nordiques », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 303, 16 avril 1976, p. 63.

patins et ne se présenteront pas à Calgary¹⁹³.

Il est important de noter que dans la citation précédente, il faut voir le bannissement à vie de Jodzio du hockey dans l'AMH et non du hockey en général étant donné que la ligue ne peut légiférer que dans les cadres de son circuit. Cette précision est apportée dans le *Journal de Montréal*¹⁹⁴. Les revendications des Nordiques sont fondées sur les antécédents de Jodzio ainsi que sur la crédibilité et la réputation de l'équipe québécoise. C'est du moins ce qu'exprime Bédard avec son éditorial publié dans le *Journal de Montréal*. Il affirme que Rick Jodzio n'en est pas à ses premières frasques dans l'Association mondiale de hockey et qu'à chaque écart de conduite il s'en est relativement bien tiré avec des réprimandes et des amendes. Claude Bédard croit que les demandes des Nordiques sont légitimes car il s'agit d'une des organisations les plus crédibles dans la ligue. L'équipe est compétitive à chaque saison, elle attire de bonnes foules et les joueurs y sont bien traités. Il espère que ces démarches permettront d'épurer l'administration de l'AMH et d'améliorer la qualité du jeu¹⁹⁵. En tant que président des Nordiques, John Dacres représente l'organisation et lors d'un point de presse il ne se gêne pas pour traiter Bud Poile d'incompétent. Il le tient pour responsable des événements par son immobilisme et son manque de sévérité dans les sanctions qu'il impose. Pour appuyer son point de vue, il rappelle que durant la saison précédente, Jodzio avait tenté de blesser Tardif et qu'il s'en était tiré sans réprimande¹⁹⁶.

Du côté des joueurs, il semble que plusieurs joueurs des Nordiques traînent un air

¹⁹³ François Béliveau, « Les Nordiques lancent un ultimatum à l'AMH », *La Presse*, vol. 92, no. 88, 13 avril 1976, p. D3.

¹⁹⁴ Claude Cadorette, « L'affaire Tardif rebondit ; Ultimatum des Nordiques », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 300, 13 avril 1976, p. 68.

¹⁹⁵ Bédard, « Vieille vengeance de Crozier », p. 59.

¹⁹⁶ Cadorette, « L'affaire Tardif rebondit ; Ultimatum des Nordiques », p. 68.

désabusé depuis les incidents. C'est ce que rapporte Claude Bédard en citant l'exemple de Christian Bordeleau. Ce dernier a évolué dans les deux ligues majeures et selon lui il est évident que la discipline et les sanctions laissent grandement à désirer dans l'AMH. Il souhaite que les actions prises par les Nordiques vont faire changer les choses, sinon il pourrait remettre sa carrière en question : « Si le hockey doit se jouer de cette façon, moi je n'y suis plus plus¹⁹⁷. » Il déclare lors du même entretien : « Le hockey n'aura plus jamais le même attrait pour moi¹⁹⁸. » Cet énoncé semble avoir interpellé l'auteur car il s'en sert pour titrer son article. Certains autres joueurs ont eu des réactions encore plus émotives : « Le soir de la célèbre mêlée générale, Réal Cloutier a pleuré comme un enfant, dans le vestiaire de l'équipe. Il n'avait pu admettre un tel déferlement de haine¹⁹⁹. »

La direction de l'Association mondiale de hockey fait connaître les sanctions dans l'affaire Tardif – Jodzio le 14 avril 1976, trois jours après les débordements au Colisée. Les Nordiques ont pratiquement obtenu tout ce qu'ils avaient demandé. Rick Jodzio est suspendu pour le restant de la saison et son cas sera ré-évalué à la fin des séries éliminatoires. L'AMH ne le bannit pas étant donné qu'il fait face à une poursuite criminelle. Joe Crozier mérite une suspension pour le reste de la série contre les Nordiques et les gouverneurs de la ligue décideront s'il peut revenir derrière le banc des Cowboys advenant une victoire de ceux-ci sur les Nordiques. Le vice-président et préfet de discipline, Bud Poile, a remis sa démission et Ben Hatskin²⁰⁰ le remplace à titre

¹⁹⁷ Claude Bédard, « « Le hockey n'aura plus jamais le même attrait pour moi » -Christian Bordeleau », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 302, 15 avril 1976, p. 107.

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ *Ibid.*

²⁰⁰ Président de l'AMH de 1973 à 1979 et propriétaire des Jets de Winnipeg.

intérimaire²⁰¹. Lors de la conférence de presse organisée pour l'annonce des sanctions, la direction de la ligue affirme que la foire du 11 avril a créé une prise de conscience ainsi qu'une volonté de changement par rapport à la violence au hockey. C'est du moins ce qu'exprime Hatskin lors de ce point de presse : « Je suis moi-même contre la violence au hockey. Les Nordiques ont fait le premier pas pour que ça ne se reproduise plus et la ligue, le second²⁰². » Le président réitère sa position en affirmant à Cadorette du *Journal de Montréal* que l'AMH ne tolérera plus ce genre d'incidents à l'avenir. Il refuse de trouver un coupable dans cette histoire et selon lui ce sont les deux équipes qui sont responsables car elles ont toutes les deux dans leurs rangs des « fiers-à-bras »²⁰³. C'est dans un article de Cadorette que l'on retrouve la citation la plus percutante de la part de Ben Hatskin qui résume précisément la nouvelle position de l'Association mondiale : « Les violents qui ne se conformeront pas aux règlements will take the gate²⁰⁴. » Au lendemain de l'annonce du verdict concernant les acteurs impliqués, ce même Cadorette publie un éditorial dans lequel il mentionne que les Nordiques ont obtenu gain de cause dans cette histoire et que toutes les autres équipes bénéficieront de la nouvelle position de la direction de la ligue. Le journaliste estime que la plus grande victoire des Nordiques dans cette histoire est la démission du vice-président et préfet de discipline Bud Poile²⁰⁵.

²⁰¹ Le résumé des sanctions provient de ces deux articles : François Béliveau, « Un sentiment de victoire chez les Nordiques ; « Les Nordiques n'auraient pu revenir dans ce circuit » - M. Filion », *La Presse*, vol. 92, no. 90, 15 avril 1976, p. E2. et Claude Cadorette, « Jodzio suspendu indéfiniment et Poile démissionne ; l'AMH sévit », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 302, 15 avril 1976, p. 106.

²⁰² Béliveau, « Un sentiment de victoire chez les Nordiques ; « Les Nordiques n'auraient pu revenir dans ce circuit » - M. Filion », p. E2.

²⁰³ Claude Cadorette, « De telles scènes de violence n'auront plus leur place », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 302, 15 avril 1976, p. 106.

²⁰⁴ Claude Bédard, « Jodzio et Crozier s'en tirent bien », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 302, 15 avril 1976, p. 107.

²⁰⁵ Claude Cadorette, « Jodzio suspendu indéfiniment et Poile démissionne ; l'AMH sévit », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 302, 15 avril 1976, p. 106.

1.7- Intervention de la justice

Les conséquences de l'affrontement entre Rick Jodzio et Marc Tardif débordent les cadres de l'AMH et du hockey. Tout porte à croire que l'événement a suscité une prise de conscience à propos du comportement violent dans le monde du hockey. Eric Dunning affirme que les sports collectifs d'affrontement sont des enclaves où la violence est socialement acceptée²⁰⁶. Nous croyons que le concept de Dunning n'est pas totalement applicable au cas présent. Certes, la violence est socialement acceptée dans le hockey, mais jusqu'à un certain point. Dès la fin du match du 11 avril 1976 la direction des Nordiques annoncent qu'elle portera des accusations criminelles contre Rick Jodzio et qu'un détective de la Police municipale de Québec a déjà été assigné au dossier²⁰⁷. Deux jours plus tard : « Le ministère de la Justice a annoncé que Jodzio a été accusé d'avoir causé des lésions corporelles dans l'intention de blesser. Il devra donc se présenter à la Cour des Sessions de la Paix du district de Québec le 13 mai 1976²⁰⁸. » Il s'agit du premier cas du genre dans l'histoire du hockey au Québec.

En plus de l'intervention de la justice québécoise, cet incident provoque des réactions jusqu'à l'Assemblée Nationale. Les députés débattent sur le fait que ce qui se passe sur une patinoire de hockey est autant sujet à la justice que ce qui se déroule dans la vie quotidienne. Une tentative de meurtre, un assaut ou une attaque à l'arme blanche,

²⁰⁶ Dunning et Elias, *Sport et civilisation ; la violence maîtrisée*, p. 313.

²⁰⁷ Claude Cadorette, « Sauvage attaque de Rick Jodzio ; Tardif à l'hôpital », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 299, 12 avril 1976, p. 78.

²⁰⁸ François Béliveau, « Jodzio en Cour le 13 mai », *La Presse*, vol. 92, no. 89, 14 avril 1976, p. G2.

un bâton de hockey par exemple, sont des infractions criminelles²⁰⁹. Un mois plus tard, les débats à l'Assemblée Nationale ont produit des résultats. Le député Marcel Léger propose quelques mesures afin de contrôler la violence au hockey. Tout d'abord il estime que la publicité des matchs de hockey professionnels ne devrait pas mettre l'emphase sur la violence et les bagarres. Les joueurs devraient être soumis au code criminel. La troisième mesure touche les arbitres : il faudrait les obliger à passer un test de compétences, à quelque niveau qu'ils œuvrent²¹⁰. Parmi les trois suggestions de Léger, la première semble être celle qui risque de ne pas être accepté dans les cercles du hockey professionnel. La violence fait partie du spectacle. Le hockey est un sport de contact et l'utilisation de la violence en découle ; il est impossible de l'ignorer ou de la bannir complètement.

À sa sortie de l'hôpital, Marc Tardif accorde une entrevue à François Béliveau au cours de laquelle il manifeste le désir que l'on se serve de la justice afin de faire cesser toute cette violence gratuite présente dans le hockey :

On devrait poursuivre en justice l'auteur d'un tel assaut. De tels incidents se répandent à un rythme dangereux et deviennent presque monnaie courante aussi bien chez les professionnels que chez les amateurs. Il faudrait faire quelque chose, et vite. Si cela continue, cela ne tardera pas beaucoup avant que quelqu'un devienne infirme pour le reste de sa vie²¹¹.

Avec cette déclaration, Tardif confirme qu'il y a une prolifération de la violence et de gestes dangereux au hockey. Il espère que des mesures seront prises afin de les réprimer avant qu'ils deviennent partie prenantes du jeu ou qu'il y ait d'autres graves blessures.

²⁰⁹ Daniel Brosseau, « L'agresseur de Marc Tardif va être inculpé », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 301, 14 avril 1976, p. 7.

²¹⁰ Presse Canadienne, « Au hockey : les arbitres contrôlés par l'État ? », *Journal de Montréal*, vol. 12, no. 329, 12 mai 1976, p. 10.

²¹¹ François Béliveau, « Toute l'équipe s'est rendue au meeting ; Tardif récupère chez lui », *La Presse*, vol. 92, no. 89, 14 avril 1976, p. G2.

Lors des affrontements entre les Nordiques de Québec et les Cowboys de Calgary, l'entraîneur Joe Crozier attribue à Rick Jodzio la responsabilité de surveiller étroitement Marc Tardif. L'objectif de cette mission est de contrer les efforts offensifs du meilleur joueur des Nordiques. Cette stratégie est courante dans les plans de matchs de hockey. Généralement, le joueur chargé de la mission défensive s'acquitte de cette tâche sans avoir recours à la violence ou à des gestes déloyaux. Au cours de la majorité des affrontements entre les deux équipes, Rick Jodzio effectue son travail de manière convenable, dans le respect des règles du jeu. À l'exception de l'attaque du match du 11 avril 1976, nous n'avons recensé aucun autre événement déplorable au cours de la saison 1975-1976 bien qu'il y ait eu quelques accrochages entre les deux joueurs. Cependant nos recherches nous ont révélé une tentative de blessure de la part de Jodzio sur Tardif l'année précédente²¹². Quelques témoignages recueillis par les journalistes après le match laissent planer un soupçon envers l'entraîneur Crozier qui aurait ordonné à son joueur d'attaquer Tardif²¹³ mais ce fait n'a jamais pu être prouvé. Nous croyons que l'attaque vicieuse de Rick Jodzio est une forme de violence injustifiée étant donné qu'il n'est pas nécessaire de recourir à de tels agissements pour neutraliser un adversaire. Les règlements permettent de retenir, déranger et mettre en échec le porteur de la rondelle sans atteinte à sa sécurité et à sa santé.

Sans compter que la bagarre générale aurait pu être évitée si le joueur des Cowboys s'était comporté en respectant les règles. Cette mêlée représente elle aussi un type de violence injustifiée. Il n'y a rien de gratifiant de voir une quarantaine de joueurs

²¹² Cadorette, « L'affaire Tardif rebondit ; Ultimatum des Nordiques », p. 68.

²¹³ Beliveau, « Attaque démente contre Marc Tardif », p. C1. / Bédard, « « Je suis fatiguée et écoeurée » - Mme Tardif », p. 59.

se batailler sur une patinoire surtout lorsque l'intervention de la police est nécessaire pour calmer les esprits. Par contre, il peut y avoir un point positif dans cette histoire : la prise de conscience par la direction de l'AMH de la violence gratuite au hockey.

2- Canadiens vs. Nordiques : La bagarre générale annoncée dans un contexte de rivalité

Le deuxième exemple de violence injustifiée traité dans ce chapitre est une bagarre générale qui se prépare au fil du temps entre deux équipes provenant de deux villes voisines. Le point précédent traitait d'une bagarre générale qui était la conséquence d'une rivalité entre deux joueurs. Dans le cas de la bagarre du Vendredi saint, il s'agit d'une foire représentant la conséquence de nombreux affrontements entre deux équipes. L'objectif pour une équipe impliquée dans une rivalité est la contestation de l'adversaire comme étant le plus prestigieux²¹⁴. Nous nous attarderons sur le phénomène des rivalités sportives, plus précisément sur les aspects du sentiment d'appartenance, la fierté de défendre les couleurs de l'équipe, le rôle des médias, l'intimidation et la violence gratuite. Nous tenterons donc de démontrer que cette foire était inévitable et le résultat d'un ensemble de facteurs. Notamment, au cours de la saison 1983-1984, les journalistes attirés aux activités des Canadiens et des Nordiques ont joué un rôle dépassant largement leur position d'observateurs. Ils côtoyaient les joueurs sur une base presque quotidienne. En choisissant les citations qu'ils inséraient dans leurs articles, ils savaient qu'ils pouvaient influencer le déroulement des événements.

²¹⁴ Caillé, *Préface*, dans Boileau, *Conflit et lien social ; La rivalité contre la domination*. p.13.

2.1- Description des circonstances ; rivalité et escalade des tensions

Comme nous souhaitons le démontrer, la bagarre du Vendredi saint ne représente pas un événement spontané. Il est possible de cerner plusieurs circonstances qui ont mené aux débordements du 20 avril 1984. Les Nordiques rejoignent la Ligue nationale de hockey en 1979 au lendemain de la fusion entre l'AMH et la LNH. Au départ, l'équipe de Québec est plus faible que celle de Montréal. Plusieurs analystes affirment que la rivalité entre les deux équipes débute officiellement lors des séries éliminatoires de 1982 lorsque Dale Hunter marque le but qui élimine les Canadiens. À partir de ce moment, les Nordiques ont perdu leur sentiment d'infériorité par rapport aux Montréalais. Ils ont prouvé qu'ils pouvaient les battre et qu'ils ne souffraient plus daucun complexe²¹⁵. Tout au long de la saison 1983-1984, il est évident qu'il existe une certaine tension entre les deux équipes. Les matchs sont intenses, robustes et parsemés de bagarres qui demeurent toutefois dans les limites de l'acceptable.

Les deux équipes québécoises s'affrontent à nouveau lors des séries de 1984 ; les deux premiers matchs sont disputés au Colisée de Québec. Encore une fois, les matchs sont intenses et robustes mais il n'y a pas eu d'incidents déplorables à l'exception d'une tentative de coup de bâton à la tête de Larry Robinson par Dale Hunter. Après ces deux rencontres, Bernard Brisset affirme qu'il ne sait pas trop à quoi il faut s'attendre pour les deux matchs à Montréal mais il demeure convaincu qu'il y aura des débordements à un

²¹⁵ Jean-François Chaumont, « La rivalité Canadiens-Nordiques », Radio-Canada, [En ligne]. <http://www.radio-canada.ca/SportsV1/matchsdesanciens/rivalite.shtml> (26 mai 2011)

moment ou à un autre²¹⁶.

Lors du sixième match, le 20 avril 1984 au Forum de Montréal, la foire éclate. À la fin de la deuxième période, Guy Carbonneau et Dale Hunter se chamaillent dans le territoire des Nordiques. Il n'en fallait pas plus pour que les deux bancs se vident et que tous les joueurs en viennent aux coups. Plusieurs violents combats éclatent dont ceux entre Peter Stastny et Mario Tremblay ainsi que Louis Sleigher contre Jean Hamel. Les officiels réussissent à séparer Stastny et Tremblay, ce dernier tente alors d'aller au secours d'Hamel qui semble en difficulté, la présence de Tremblay le déconcentre momentanément. Sleigher profite de l'inattention de son adversaire pour lui asséner un violent coup de poing qui met Hamel hors combat. Cet événement calme les esprits et les arbitres reprennent le contrôle en envoyant les joueurs à leur vestiaire respectif pour le deuxième entracte. Au retour les arbitres n'ont pas maintenu l'expulsion des joueurs fautifs et ceux-ci sont de retour sur la glace. La bagarre reprend de plus belle : les joueurs du Canadien tentent de mettre la main au collet de Sleigher afin de venger leur coéquipier. Quelques autres combats éclatent mais les arbitres réussissent à reprendre le contrôle de la situation et les joueurs expulsés sont escortés au vestiaire. Les Canadiens ont été largement favorisés par les expulsions, ce qui leur permet de remporter le match ainsi que la série²¹⁷. Au lendemain de la Bagarre du Vendredi saint, les réactions sont nombreuses dans les médias. Ce commentaire de Brisset résume l'opinion générale : « Les joueurs du Canadien et des Nordiques se sont livrés la plus furieuse

²¹⁶ Bernard Brisset, « Lemaire a attisé le feu pour que la guerre éclate sur son terrain », *La Presse*, vol. 100, no. 88, 15 avril 1984, p. 35.

²¹⁷ Jean-François Chaumont, « Vendredi saint 1984 : le match le plus sombre », *Radio-Canada*, [En ligne]. <http://www.radio-canada.ca/Sportsv1/matchsdesanciens/nouvelles/200304/09/001-VendrediSaint.asp> (26 mai 2011)

bagarre générale qu'il ait été donné de voir dans la ligue Nationale depuis plusieurs années²¹⁸. »

2.2- Phénomène des rivalités sportives

Le monde du sport est propice à la création de rivalités intenses. Contrairement à celle que nous étudions ici, certaines ne recourent pas nécessairement à la violence et à l'intimidation. Depuis quelques années, Rafaël Nadal et Roger Federer se rencontrent régulièrement lors des plus prestigieux tournois de tennis. Leur rivalité est saine et basée sur le respect mutuel ainsi que sur le respect de leur sport. Tout amateur de sport connaît les implications des affrontements entre les Yankees de New York et les Red Sox de Boston. Ces deux équipes s'affrontent depuis le début du XXe siècle. Plusieurs facteurs favorisent le développement de telles rivalités. Le fait de jouer souvent contre un même adversaire augmente le désir de le vaincre, de lui prouver sa domination. Il se crée un désir de victoire à tout prix et, inévitablement, toutes les tactiques tolérées (même si officiellement elles ne sont pas permises) sont bonnes pour l'obtenir. Et là où les limites de la tolérance restent floues, des excès peuvent se produire. La rivalité entre les Canadiens de Montréal et les Nordiques de Québec, qui culmine avec la bagarre du Vendredi saint, en est un bel exemple.

En novembre 1983, le Canadien obtient Bobby Smith des North Stars du Minnesota. Dès son arrivée, il est mis au fait de la rivalité qui existe entre les deux

²¹⁸ Bernard Brisset, « De loin, la pire foire des dernières années », *La Presse*, vol. 100, no. 100, 21 avril 1984, p. D1.

équipes du Québec. Ses coéquipiers la qualifient d'une « guerre de village. » Bien que septique au départ, en consultant les sommaires des matchs, Smith comprend que : « ces parties tournaient souvent en de véritables batailles entre chiens et chats²¹⁹. » Ce qui impressionne le nouveau Canadien en regardant les résumés des matchs, c'est le nombre de pénalités, principalement celles résultant de bagarres. Cela illustre que les joueurs ont des comptes à régler à chaque rencontre.

Dave Newell, qui a arbitré le deuxième match de la série à Québec au printemps 1984, s'avère un témoin privilégié de la tension existant entre les deux équipes. Après le match, il déclare à Ghislain Luneau : « La rivalité est encore plus grande quand on se retrouve au cœur de l'action. C'est incroyable tout ce qu'on peut entendre ou tout ce qu'on peut sentir²²⁰. » Au cours de ce match, Newell a été assez occupé car il a dû attribuer dix-huit pénalités mineures, quatre majeures et quatre inconduites de partie afin de ne pas perdre le contrôle de la situation. Dans le même article, Luneau rapporte que Newell s'attend à ce que le jeu devienne de plus en plus rude à mesure que la série va avancer. L'arbitre a aussi remarqué que les joueurs sont prêts à tout pour gagner chaque centimètre disponible sur la patinoire.

Après l'élimination de son équipe, Michel Bergeron revient sur les débordements et fait le point sur les affrontements entre les Canadiens et les Nordiques lors d'une conversation avec un journaliste de *La Presse*, Ronald King. Il se dit très déçu de la

²¹⁹ Ghislain Luneau, « Les joueurs se sont vite chargés de le prévenir : « On me dit que c'est pire que la rivalité Minnesota - Chicago » -Bobby Smith », *Journal de Montréal*, vol. 20, no. 142, 3 novembre 1983, p. 118.

²²⁰ Ghislain Luneau, « La série pourrait devenir très rude : « La tension monte, ça se voit toute de suite dans leurs yeux » -Dave Newell », *Journal de Montréal*, vol. 20, no. 302, 15 avril 1984, p. 93.

tournure des événements. Il aimait l'intense rivalité ainsi que tout ce qu'elle signifiait pour les partisans des deux équipes. Bergeron n'a pas apprécié les tactiques employées par son adversaire, Jacques Lemaire, qu'il tient responsable des incidents du 20 avril 1984. Il n'en veut pas aux joueurs du Canadien, qui selon lui n'ont fait qu'obéir aux directives. Michel Bergeron conclut sa discussion avec King par une déclaration choc lorsqu'il affirme que Lemaire a transformé une rivalité intense en « hockey de gorilles »²²¹.

2.2.1- Sentiment d'appartenance et esprit d'équipe

Les deux aspects énoncés dans le titre de cette section découlent directement du concept de rivalité sportive. Autant du côté des Nordiques que des Canadiens, les joueurs évoluant pour les deux équipes ne proviennent pas tous du Québec. Ils sont originaires d'ailleurs au Canada, des États-Unis et même de l'Europe. Pour plusieurs, le sentiment d'appartenance à leur équipe ne provient pas de l'aspect géographique. Ghislain Luneau sonde quelques joueurs américains du Canadien afin de connaître leur sentiment d'appartenance et leurs impressions par rapport à la rivalité avec les Nordiques. Voici la réponse de Craig Ludwig : « N'ayez pas peur pour moi. Quand nous devons nous mesurer aux Nordiques, je me sens tout aussi concerné que Mario Tremblay ou Guy Carbonneau par exemple. C'est un peu comme si j'avais habité à Montréal toute ma vie²²². » Il est intéressant de noter que Ludwig, qui s'aligne avec le Canadien depuis

²²¹ Ronald King, « « Je pardonne les joueurs » -Michel Bergeron », *La Presse*, vol. 100, no. 100, 21 avril 1984, p. D2.

²²² Ghislain Luneau, « Les Américains se laissent prendre par cette rivalité : « C'est comme si j'avais passé toute ma vie ici » - Craig Ludwig », *Journal de Montréal*, vol. 20, no. 298, 11 avril 1984, p. 125.

deux ans, nomme deux joueurs francophones plutôt que Bob Gainey ou Larry Robinson. Il saisit bien l'importance rattachée au port de l'uniforme du Canadien pour un Québécois.

Dans *La Presse*, Bernard Brisset s'intéresse au cas des deux Suédois impliqués dans cette rivalité : Mats Naslund chez les Canadiens et Bo Berglund du côté des Nordiques. Le journaliste espère connaître leur adaptation à la rivalité de leurs équipes respectives. Au cours de la série d'avril 1984, les deux joueurs en sont venus aux coups au cours d'une bagarre déclenchée par un coup de bâton de Berglund que Naslund n'a pas apprécié. Brisset interroge Naslund après la partie afin d'en savoir plus sur sa perception de la situation et pour recueillir ses impressions :

Ce n'est pas un ami, dit encore Naslund. Il n'a jamais évolué avec l'équipe nationale ; donc je le connais peu. Mais si jamais il est choisi pour jouer dans la Coupe Canada cet été, vous pouvez être certain que nous allons vite oublier nos querelles²²³.

Cette déclaration laisse présager un soupçon de mercenariat de la part de Naslund. Le contexte dans lequel il évolue à Montréal ainsi que le coup de bâton qu'il reçoit ont causé la bagarre avec Berglund. Cela nous porte à croire qu'il défend les couleurs de l'équipe qui l'engage. En admettant qu'il mettra de côté ses différends avec son opposant si jamais il se retrouve dans la même équipe, il démontre un comportement propre aux sportifs professionnels. La réalité dans laquelle ils évoluent implique des changements de camp; ils doivent donc faire la part des choses.

Quelques jours après la bagarre générale et l'élimination des Nordiques, Michel

²²³ Bernard Brisset, « Berglund et Naslund ne sont pas « intimes » », *La Presse*, vol. 100, no. 99, 19 avril 1984, p. 4.

Bergeron et Maurice Filion rencontrent les journalistes afin de dresser un bilan de la saison et ils en profitent pour donner leurs impressions sur les événements disgracieux survenus au Forum. Au cours de cette conférence de presse, l'entraîneur Michel Bergeron affirme être déçu de l'élimination de son équipe mais qu'il demeure satisfait de la progression qu'elle a connue au cours de la saison. Bien que Bergeron soit dégoûté de la foire du 20 avril, il est particulièrement fier de la loyauté que ses joueurs ont démontrée envers le chandail des Nordiques²²⁴. Cette loyauté s'exprime de deux façons, tout d'abord parce que les joueurs n'ont pas reculé lors de la bagarre générale. Suite au coup de Louis Sleigher sur Jean Hamel, plusieurs joueurs des Canadiens tentent de venger leur coéquipier. Du côté des Nordiques, les troupiers de Bergeron s'assurent de protéger Sleigher des assaillants. Puis lorsque la rencontre a repris son cours, les québécois étaient privés de leurs deux meilleurs joueurs²²⁵ mais ils n'ont pas abandonné. Pour les joueurs restants, la défaite n'est pas une option.

Comme nous l'avons mentionné au paragraphe précédent, les joueurs des Canadiens tentent de venger l'attaque de Louis Sleigher sur Jean Hamel. Un de ceux qui a voulu s'en prendre au joueur des Nordiques est Mark Hunter²²⁶. Ce dernier a expliqué ses agissements à Luneau après le match :

Mais je ne regrette rien, a dit celui qui a été à l'origine de la deuxième mêlée générale du Vendredi saint. Il fallait que je venge Jean Hamel. Notre esprit d'équipe n'a jamais été aussi fort. Je ne laisserai certainement pas nos adversaires s'attaquer sournoisement à l'un des nôtres²²⁷.

²²⁴ Presse Canadienne, « « Lemaire faisait pitié » - Michel Bergeron », *La Presse*, vol. 100, no. 101, 22 avril 1984, p. 34.

²²⁵ Dale Hunter et Peter Stastny ont été expulsés.

²²⁶ Mark Hunter est le frère de Dale des Nordiques. Au cours de la bagarre générale, ils se sont retrouvés face à face mais aucun coup n'a été porté.

²²⁷ Ghyslain Luneau, « Déçu d'être suspendu, mais « Il fallait que je venge Hamel » -Mark Hunter », *Journal de Montréal*, vol. 20, no. 309, 22 avril 1984, p. 70.

Hunter avoue cependant qu'il est déçu d'être suspendu à cause de sa conduite, mais comme il le mentionne, il a fait passer les intérêts de son équipe avant les siens. Le fait qu'il fasse référence à l'esprit d'équipe dans son explication n'a rien de surprenant. Les rivalités sportives ont pour effet de créer une cause commune pour une équipe, celle de vaincre à tout prix l'adversaire. Il est donc beaucoup plus facile pour les joueurs de se resserrer et de vouloir se sacrifier pour leurs coéquipiers. Ce sentiment transparaît d'ailleurs dans les deux camps. Pour les Canadiens, l'objectif est de venger Jean Hamel, ce que Mark Hunter a tenté de faire. Les Nordiques sachant que Louis Sleighter serait la cible de représailles se sont ralliés afin de le défendre. La légalité du geste de leur coéquipier ne semble pas avoir d'impact sur leur comportement.

2.2.2- Rôle des médias dans la construction et l'intensification d'une rivalité

Il existe un troisième acteur impliqué dans l'escalade des tensions entre les Canadiens et les Nordiques : les médias. Nous nous intéressons particulièrement à *La Presse* et au *Journal de Montréal* qui assignent des journalistes à la couverture des activités quotidiennes des deux équipes. Il semble que la rivalité dépasse le cadre de la patinoire, certaines histoires de querelles entre les journalistes sur les galeries de presse lors des matchs impliquant les deux équipes ont déjà été rapportées²²⁸. Bien que nous ne nous intéressons pas à ces altercations, il est important de noter que la tension était réelle au début des années 1980 lorsqu'il était question des affrontements Montréal – Québec. Notre objectif est de démontrer à l'aide de quelques exemples que les médias peuvent

²²⁸ Jean-François Chaumont, « Les médias se souviennent », *Radio-Canada*, [En ligne]. <http://www.radio-canada.ca/SportsV1/matchsdesanciens/nouvelles/200304/09/002-Journalistes.asp> (26 mai 2011)

influencer les événements qui se déroulent sur la patinoire. Le 3 novembre 1983 le *Journal de Montréal* publie un encart avec plusieurs photos provenant de parties précédentes entre les Canadiens et les Nordiques et le titre indique que la « guerre » reprendra en soirée. En plus d'être un cahier spécial servant à mousser les ventes du journal, il s'agit d'une tactique servant à hausser l'intérêt pour le match ainsi que de rappeler aux joueurs qu'ils ont probablement des comptes à régler²²⁹. Nous constatons que les joueurs comprennent qu'ils peuvent utiliser le pouvoir des médias afin de lancer des messages au camp adverse.

Lors de son arrivée avec l'équipe, Bobby Smith s'étonne de l'envergure de la couverture médiatique autour du Canadien de Montréal :

Ici, toutes les déclarations qui se font à Québec ou à Montréal sont immédiatement rapportées dans le journal. On sait ce que tel joueur pense et ce que tel autre a l'intention de faire. Même si je savais que le hockey était bien couvert par les médias, j'avoue que je ne m'attendais à voir autant de journalistes à chaque exercice²³⁰.

Au début des années 1980, les équipes de hockey de la LNH n'avaient pas toutes la même importance dans leurs villes respectives. C'est ce qui se dégage des propos de Smith qui évoluait au Minnesota, endroit où la couverture médiatique n'est pas aussi considérable. Comme nous l'avons mis de l'avant au premier chapitre, le hockey occupe une place importante dans la culture québécoise et il représente un sujet qui intéresse les gens, donc il fait vendre bien des journaux.

Par tradition, les deux équipes québécoises s'affrontent dans une série de trois

²²⁹ Yvon Caron et Normand Pichette, « Et la guerre reprend ce soir », *Journal de Montréal*, vol. 20, no. 142, 3 novembre 1983, p. 60-61.

²³⁰ Luneau, « Les joueurs se sont vite chargés de le prévenir ; « On me dit que c'est pire que la rivalité Minnesota - Chicago » -Bobby Smith », p. 118.

parties au cours de la période des Fêtes à chaque année. Après un match au début janvier 1984 ponctué de nombreuses bagarres, Ryan Walter du Canadien déclare à Brisset :

Je sais que la presse d'ici a beaucoup monté la possibilité de bagarres en épingle et c'est peut-être ce qui nous a un peu éloignés du genre de jeu que l'on devait pratiquer. Nous avons une équipe suffisamment grosse et lourde pour que l'on prenne soin de nous et pour ne pas reculer²³¹.

Le fait que Walter exprime que la presse contribue à mousser les tensions entre les deux équipes en évoquant des affrontements pugilistiques démontre que celle-ci possède effectivement un pouvoir dans la construction de la rivalité. Il admet que la pression que les médias mettent sur l'équipe l'a dérangé en l'éloignant de son style de jeu habituel. Selon Walter, cela explique en partie la défaite du Canadien. Cependant, dans le même article, Bernard Brisset analyse que les Montréalais avaient remporté les dernières confrontations entre les deux équipes en se montrant plus robuste que les Québécois. Il semble que cette fois, ils étaient attendus de pied ferme. Les Nordiques, eux aussi, veulent faire porter une partie du blâme pour les nombreux combats aux médias qui ont publié des déclarations chocs provenant des deux camps, c'est du moins l'avis de Mario Marois²³².

Après les deux premiers affrontements, Pat Price des Nordiques est impliqué dans deux combats avec Mario Tremblay des Canadiens et tout porte à croire que les deux ont toujours des comptes à régler lors du troisième match : « J'ai lu dans les journaux que Tremblay me cherchait encore. Eh bien, je l'ai attendu et je n'ai pas reculé. Nous leur avons montré que nous pouvions jouer rudement nous aussi quand on nous

²³¹ Bernard Brisset, « « Nous n'avons pas assez joué au hockey » -Ryan Walter », *La Presse*, vol. 100, no. 2, 4 janvier 1984, p. 2.

²³² André Bellemare, « « Je souhaite que nous revenions à du jeu plus propre » -Bergeron », *La Presse*, vol. 100, no. 2, 4 janvier 1984, p. 2.

provoquait²³³. » Cette déclaration de Price indique qu'il était au courant de ce qui se disait dans le camp adverse et qu'il se préparait à faire face à la musique.

Un peu plus d'un mois après les événements de la série de trois matchs du temps des fêtes, les Nordiques font l'acquisition de Jimmy Mann, un joueur reconnu principalement pour ses qualités pugilistiques. Bernard Brisset croit que ce geste posé par les Nordiques a comme objectif de se défendre contre l'intimidation et la domination physique des Canadiens. Le journaliste ne serait pas surpris de voir un combat entre Mann et Chris Nilan au cours du prochain match qui aura lieu quelques jours plus tard²³⁴. Le matin de la rencontre, Michel Bergeron affirme à la Presse Canadienne qu'il réfléchit toujours sur l'utilisation de Jimmy Mann afin de faire contrepoids à certains durs-à-cuire des Canadiens comme Normand Baron et Chris Nilan. Selon l'entraîneur des Nordiques, son équipe possède plus de chances de gagner si l'on assiste à une partie de hockey plutôt qu'à une séance de boxe²³⁵.

2.3- Intimidation

Dans le monde du sport, presque toutes les tactiques sont bonnes afin de parvenir à ses fins. L'intimidation est l'une des plus prisées au hockey professionnel. Elle peut prendre plusieurs formes mais son utilisation a toujours comme but de déstabiliser l'adversaire afin d'ébranler sa confiance et l'obligeant à modifier son style de jeu.

²³³ *Ibid.*

²³⁴ Bernard Brisset, « Berry forme un trio avec ses plus gros hommes ; Le Canadien se prépare à livrer une dure bataille », *La Presse*, vol. 100, no. 43, 21 février 1984, p. 2.

²³⁵ Presse Canadienne, « Bergeron veut du hockey ce soir », *La Presse*, 29 mars 1984, p. 2.

2.3.1- Intimidation verbale

L'intimidation verbale, dans le monde du hockey, entretient un lien privilégié avec les médias car les joueurs se servent des journalistes pour lancer des messages au camp adverse comme nous l'avons constaté au point précédent. Dans le cadre de l'intense rivalité entre les Canadiens et les Nordiques, les menaces sont monnaie courante et les déclarations chocs dans les médias sont nombreuses. Par exemple, Ghislain Luneau publie un article à la suite d'une conversation avec Jean Hamel du camp montréalais qui éprouve toujours une certaine rancœur face aux Nordiques qui lui ont montré la porte. Ce dernier déclare : « En général, il s'agit toujours d'un club qui n'aime pas se faire frapper. Je pense aux Statsny, à Goulet, à Bo Berglund ou Jean-François Sauvé par exemple. Même Tony McKegney, un gars pourtant costaud, n'aime pas ce genre de jeu²³⁶. » Étant donné qu'Hamel évoluait avec plusieurs joueurs du camp adverse, il peut se permettre de les attaquer, connaissant leurs faiblesses. Ces allégations du joueur des Canadiens auront des échos jusque dans le vestiaire des Nordiques. Le collègue de Luneau au *Journal de Montréal* affecté aux Nordiques, Claude Cadorette va recueillir les réactions de quelques joueurs visés par Jean Hamel. La vedette des Nordiques, Peter Stastny ne semble pas trop se préoccuper des propos de son ex-coéquipier :

Allons donc, si je ralentissais quand le jeu devient rude, quand mes adversaires me frappent. Je n'aurais jamais passé à travers ma première saison dans la Ligue Nationale. Depuis que je suis arrivé au Canada, tous les joueurs, de tous les clubs ont cherché à me frapper. Je reçois des coups et j'en donne. Ça fait partie du jeu²³⁷.

Le frère de Peter, Anton, de son côté donne du crédit à l'équipe adverse pour utiliser une

²³⁶ Ghislain Luneau, « L'ex-Nordique n'a pas changé d'idée : « Il s'agit toujours d'un club qui n'aime pas se faire frapper » -Jean Hamel », *Journal de Montréal*, vol. 20, no. 297, 10 avril 1984, p. 110.

²³⁷ Claude Cadorette, « Les propos de Jean Hamel font jaser : « On en reparlera » -Peter Stastny », *Journal de Montréal*, 11 avril 1984, p. 122.

telle stratégie :

C'est certain qu'ils vont essayer de nous frapper et s'ils le font bien, tant mieux pour eux. Ça fait partie du jeu. Mais les joueurs les plus susceptibles d'être la cible de leurs adversaires ont appris à se protéger. Avec une feinte, un coude, un hockey. Mais c'est toujours plus facile de dire qu'on va frapper un rival que ce l'est de le frapper solidement²³⁸.

Les deux frères s'accordent sur le fait que le jeu physique et la mise en échec font partie du jeu. Ce n'est pas l'utilisation de cette tactique qui va modifier leur comportement et leur capacité à se défendre. Anton Stastny envoie une petite flèche à son adversaire en mentionnant qu'il est plus facile de menacer un adversaire que de l'attaquer. Il le défi de passer de la parole aux actes, en quelque sorte.

Au cours du troisième match de la série éliminatoire de 1984, une scène particulière se produit et Brisset en dresse un compte-rendu. Il s'agit d'une altercation entre Peter Stastny et Guy Carbonneau :

Attends au dernier match menace le joueur slovaque. Je vais régler mes comptes avec toi et te faire payer pour tout ce que tu me fais et me dis.
Faisons ça tout de suite, de répliquer Carbonneau. Si tu n'as pas peur, jette tes gants sur la glace et battons-nous immédiatement²³⁹.

Puis Carbonneau se colle le nez sur celui de Stastny qui réplique avec un coup de coude au visage qui lui vaut une pénalité. De son côté, le joueur du Canadien retourne à son banc affichant un sourire démontrant le devoir accompli. Ce dernier est chargé de surveiller le joueur-étoile des Nordiques afin de contrer ses efforts offensifs. Évidemment il se crée un sentiment de frustration chez Stastny car Carbonneau s'acquitte assez bien de sa mission. Le coup de coude qu'il envoie le confirme. Tandis que du côté de Guy Carbonneau, ses agissements prouvent que toutes les tactiques sont

²³⁸ *Ibid.*

²³⁹ Bernard Brisset, « Carbo : « Jette tes gants, si t'as pas peur » », *La Presse*, vol. 97, no. 87, 16 avril 1984, p. 1.

bonnes pour prendre l'avantage dans un match.

2.3.2- Intimider par l'utilisation de la violence et de l'agressivité

L'intimidation verbale peut avoir un impact à court terme car l'objectif est de créer un sentiment de crainte chez l'adversaire. Cependant, à long terme la prolifération de menaces peut perdre de sa crédibilité si elle n'est pas soutenue par des actions concrètes. Au cours d'un match de hockey, l'agressivité et la violence représentent d'excellentes formes d'intimidation. Le recours à la brutalité vise à engendrer un sentiment de crainte chez son opposant. Lors des matchs entre les Canadiens et les Nordiques, nous avons observé que l'intimidation est au cœur des confrontations autant hors glace que sur celle-ci. Au point précédent, nous étudions l'aspect de l'intimidation verbale et nous avons constaté que les joueurs du Canadien, dont Jean Hamel, tentent de déranger ceux des Nordiques par différentes déclarations.

Suite au match du 2 janvier 1984, Brisset publie un article dans lequel il mentionne qu'il s'agit d'un des matchs les plus rudes et robustes qu'il a vu récemment. Mario Tremblay et Pat Price se sont battus deux fois durant la partie. Selon les observations de Brisset, c'est l'équipe montréalaise qui domine l'aspect physique de la partie et cela en influence le déroulement : « C'est surtout dans les 30 dernières minutes de la rencontre que le Canadien a dominé ses rivaux. Tant par la force que par la vitesse. Dès qu'on s'est mis à distribuer des mises en échec avec générosité, les Québécois ont

été embouteillés²⁴⁰. » Après la partie, Jean Hamel déclare : « La meilleure façon de battre les Nordiques, c'est de les frapper comme nous avons fait. S'ils se font bousculer en première période, leurs rapides patineurs ralentissent considérablement en deuxième et en troisième²⁴¹. » Ce commentaire du joueur des Canadiens prouve que l'aspect robustesse représente une part importante du plan de match des Montréalais. Pour eux, il fallait s'imposer physiquement pour dominer les Nordiques et remporter le match. Jean Hamel et ses coéquipiers sont passés de la parole aux actes.

2.4- Violence gratuite

Un contexte comme celui que nous étudions favorise l'utilisation de toutes sortes de tactiques afin de prendre avantage de la situation et parvenir à la victoire. À l'occasion, ces stratégies mènent à des gestes déplorables, gratuits et inutiles. Les affrontements entre les deux équipes du Québec en fournissent maints exemples. Ces gestes violents provoquent de nombreuses réactions de la part des joueurs et des entraîneurs impliqués.

Les trois matchs ayant eu lieu durant la période des fêtes de 1983-1984 sont intenses et robustes comme en font foi les nombreuses références utilisées au cours de ce chapitre. Lors du match du 2 janvier, Dale Hunter a servi un solide double échec à Craig Ludwig, qui a été victime d'une vilaine coupure au front en se cognant la tête sur la glace en tombant. Frustré de l'assaut, il s'attaque à la « petite peste » des Nordiques.

²⁴⁰ Bernard Brisset, « La meilleure façon de battre les Nordiques, c'est de les frapper », *La Presse*, vol. 100, no. 1, 3 janvier 1984, p. 3.

²⁴¹ Brisset, « La meilleure façon de battre les Nordiques, c'est de les frapper », p. 3.

Comme en fait foi sa déclaration après le match, il existe un contentieux entre les deux : « Je ne me pensais pas si méchant, dit-il en souriant. Mais Hunter a cette mauvaise habitude de passer son bâton sous le nez de tout le monde et c'en était vraiment trop cette fois-ci. Il m'a fait sortir de mes gonds et je ne regrette pas mon geste²⁴². » Ludwig n'a pas de remords par rapport à ses agissements car il croit qu'il est légitime de tenter de se battre avec Hunter qui utilise des tactiques déloyales pour déranger ses adversaires. Dale Hunter a décliné l'invitation pour un duel à poings nus.

Par ailleurs, il semble que l'utilisation de gestes douteux est généralisée dans le camp des Nordiques. Les joueurs du Canadien ne se laissent pas distraire par ces tactiques. Des joueurs comme Chris Nilan, dont le rôle est de protéger ses coéquipiers, vont se charger de le démontrer : « Il y a eu beaucoup de frustration dans ce qui s'est passé ce soir, mais c'est un peu normal à tranché Nilan. Quand vous vous faites passer le bâton dans le visage toute la soirée, vous ne vous attendez tout de même pas à l'accepter sans riposter²⁴³. » De son côté, l'entraîneur du Canadien Jacques Lemaire semble outré du comportement des joueurs des Nordiques et de leurs agissements. Selon lui, les québécois s'adonnent à du « stuff » de junior²⁴⁴ et ne se comportent pas en professionnels :

Du véritable hockey de junior ! Maudit ça n'a aucun sens. Les Nordiques sont trop talentueux pour tomber dans ce genre de jeu. C'est toute une équipe de hockey. Quand je vois des choses comme il s'en est passées ce soir, il n'y a pas de quoi être détendu²⁴⁵.

²⁴² Marc DeFoy, « « Aucune excuse pour qu'on cesse de frapper » -Craig Ludwig », *Journal de Montréal*, vol. 20, no. 199, 3 janvier 1984, p. 86.

²⁴³ Brisset, « « Nous n'avons pas assez joué au hockey » -Ryan Walter », p. 2.

²⁴⁴ Bernard Brisset, « Lemaire accuse les Nordiques de recourir à « du stuff de juniors » », *La Presse*, vol. 100, no. 94, 14 avril 1984, p. F1.

²⁴⁵ Marc DeFoy, « Violente sortie de l'entraîneur du Canadien : « Du véritable hockey de junior » - Lemaire », *Journal de Montréal*, vol. 20, no. 301, 14 avril 1984, p. 127.

Cette déclaration de Lemaire survient après une tentative de coup de bâton sur la tête de Larry Robinson par Dale Hunter. Il est important de noter que les méthodes déloyales utilisées par les Nordiques peuvent s'expliquer entre autre par le fait que les joueurs du Canadien sont beaucoup plus imposants physiquement et par la présence de plusieurs bagarreurs dans l'alignement : Chris Nilan, Normand Baron et Kent Carlson. Tandis que du côté de Québec, l'équipe mise sur le talent et l'habileté pour remporter ses matchs. Sachant qu'ils ne peuvent dominer à coups de poings, les Nordiques doivent recourir à d'autres stratégies pour déranger ainsi que pour se défendre.

La bagarre du Vendredi saint a été ponctuée par de nombreux gestes disgracieux mais celui qui a retenu le plus l'attention des joueurs et des journalistes est le « sucker-punch » que Louis Sleigher assène à son ex-coéquipier Jean Hamel. Le vétéran du Canadien Larry Robinson ne se gêne pas pour traiter Sleigher de celui qui frappe par derrière. Après la partie, il condamne le geste du joueur des Nordiques et rappelle que ce n'est pas la première fois qu'il agit de la sorte :

Ça ne me surprend pas de sa part, a-t-il dit. Il agit toujours de cette façon. Lors des parties hors-concours, il avait frappé Rick Green par derrière et nous l'avons perdu pour toute la saison. C'est ce que vous faites quand vous ne pouvez pas scorer, vous frappez par derrière. Si un gars comme lui n'est pas en mesure de frapper de face, il n'a pas d'affaire dans cette ligue²⁴⁶.

Robinson est définitivement frustré du geste qui envoie son coéquipier à l'hôpital, avec un nez cassé et une dislocation de l'épaule, au point de remettre en question la présence de Louis Sleigher dans la Ligue nationale de hockey. Évidemment le joueur des Nordiques défend le coup de poing vicieux qu'il a porté à Jean Hamel. Il mentionne qu'il a agi de la sorte car il voyait Mario Tremblay s'approcher. Il voulait se préparer à se

²⁴⁶ Bernard Brisset, « Sleigher n'a pas d'affaire dans la ligue Nationale », *La Presse*, vol. 100, no. 100, 21 avril 1984, p. D2.

défendre contre un deuxième assaillant. De plus, les deux ex-coéquipiers semblent entretenir une vieille tension et Sleighter souhaite se venger : « Mais je lui en devais une à Hamel. Je me rappelais encore très bien le bâton qu'il m'avait planté dans les parties sensibles au Colisée et je trouvais qu'il avait une grande gueule depuis qu'il est parti de Québec²⁴⁷. » Avec cette déclaration, Louis Sleighter en profite pour écorcher Hamel et ses déclarations, auxquelles nous avons fait référence plus haut. De plus, il applique la maxime oeil pour oeil, dent pour dent en répliquant à un coup vicieux par un autre. C'est du moins la manière utilisée pour justifier son geste. En se fiant à un commentaire fait à Albert Ladouceur il n'éprouve aucun remords : « J'ai regardé le film de l'incident à plusieurs reprises. Hamel m'a volontairement placé son hockey entre les jambes. C'est un geste dégueulasse. Je ne regretterai jamais ce coup de poing²⁴⁸. »

2.5- Bagarres

Tout au long de la saison 1983-1984, les matchs entre les Canadiens et les Nordiques sont ponctués de bagarres. Dès le début de la saison, au mois d'octobre, la tension est palpable et la robustesse est à l'ordre du jour. Les Nordiques dominent tous les aspect du jeu, selon Brisset, et, voulant changer l'allure du match, Chris Nilan invite Mario Marois à un échange de coups de poings : « C'est mon rôle. J'avais l'impression que Marois allait faire de même et c'est pourquoi je me suis attaqué à lui. Je ne joue pas

²⁴⁷ Presse Canadienne, « Sleighter : « Je lui en devais une » », *La Presse*, vol. 100, no. 101, 22 avril 1984, p. 37.

²⁴⁸ Albert Ladouceur, « « Il a gueulé contre nous pendant tout l'hiver » -Louis Sleighter / Moller s'est montré imprudent », *Journal de Montréal*, vol. 20, no. 309, 22 avril 1984, p. 75.

souvent et pour rester dans la formation, c'est ce que je dois faire²⁴⁹. » Plus tard au cours de la partie Nilan doit à nouveau jeter les gants et c'est Wilf Paiement qui est la victime du matamore montréalais : « Par la suite, en deuxième période, Nilan a livré un autre combat, cette fois à Wilf Paiement. Il a nettement eu le meilleur sur le joueur québécois, lui assénant une puissante gauche au visage qui ont fait plier les genoux de son rival²⁵⁰. »

À l'exception de la partie du 20 avril 1984, c'est le match du 3 janvier qui a été le plus violent, où pas moins de dix bagarres éclatent et qui résultent en plus de 180 minutes de pénalité. Dans l'édition du 4 janvier de *La Presse*, Bernard Brisset publie son analyse. Deux impressions de Brisset retiennent notre attention et illustrent l'allure de la situation : « Le Canadien serait peut-être mieux de jouer comme le Canadien et non pas comme les Flyers de 1975. Les Glorieux font dur quand ils se maquillent en St-Catherine Street Bullies. » ; « Ça ressemblait davantage à la lutte Grand Prix qu'à ces magnifiques affrontements habituels entre les deux grands rivaux²⁵¹. » La première citation faisant référence aux Flyers qui dominaient la ligue dix ans auparavant en intimidant et en attaquant les adversaires exposent le style de jeu pratiqué par le Canadien au cours de ce match.

L'intensité de la rivalité entraîne même les joueurs plus doués à commettre certains actes qui ne sont pas dans leurs habitudes. C'est le cas de Michel Goulet qui est impliqué dans une bagarre avec Bobby Smith. Les deux joueurs sont plutôt reconnus

²⁴⁹ Bernard Brisset, « Nilan a bien joué son rôle de policier ; « C'est ce que je dois faire » », *La Presse*, vol. 99, no. 234, 11 octobre 1983, p. 3.

²⁵⁰ *Ibid.*

²⁵¹ Bernard Brisset, « Le Canadien a voulu jouer du poing et en a payé le prix », *La Presse*, vol. 100, no. 2, 4 janvier 1984, p. 3.

dans le monde du hockey comme des joueurs talentueux. Par contre, il semble que pour une rare fois, ils n'échappent pas à l'émotivité et à l'intensité du match. La bagarre éclate au début de la partie quand Smith s'attaque à Goulet qui réplique immédiatement. N'étant pas un habitué des bagarres, André Bellemare l'interroge sur sa décision de laisser tomber les gants : « Je lui ai donné une mise en échec le long de la rampe et il a répliqué avec un coup dans la figure. J'ai laissé tomber les gants moi aussi²⁵². » En interprétant cette réponse de Goulet, il ne cherche pas la bagarre mais, ayant été provoqué, il a dû se défendre en affrontant son assaillant. De son côté, Bobby Smith refuse de prendre le rôle de l'agresseur et semble plutôt blâmer les circonstances : « J'ai frappé Goulet avec mon coude sans le faire exprès et il a répliqué en me donnant un coup de poing sur le casque. C'est un peu normal avec une rivalité aussi intense. Il ne faut pas grand-chose pour allumer le feu²⁵³. » Avec cette déclaration, le joueur de centre du Canadien insiste sur le caractère spontané des bagarres, principalement dans un contexte où la tension règne. Dans le même article, Luneau rapporte un autre commentaire de Smith sur le rôle des bagarres au sein des confrontations Montréal – Québec :

Je pense que plutôt qu'il s'agit d'une bonne et compétitive série entre deux équipe d'une même province. Les bagarres ralentissent l'allure, c'est vrai, mais on ne peut sûrement pas s'en servir comme excuse puisqu'elles ont également ralenti les Nordiques. Ces batailles deviennent presque inévitables quand deux équipes s'affrontent souvent. Je pense que nous subissons tous aussi l'influence des médias²⁵⁴.

Pour le joueur du Canadien, les bagarres font partie du jeu et il semble accepter leurs présences au cours des matchs. Malgré tout, il reconnaît qu'elles causent un certain tort

²⁵² André Bellemare, « « Je souhaite que nous revenions à du jeu plus propre » -Bergeron », *La Presse*, vol. 100, no. 2, 4 janvier 1984, p. 2.

²⁵³ Ghislain Luneau, « Les nombreuses bagarres : « C'est normal avec une rivalité aussi intense » -Bobby Smith », *Journal de Montréal*, vol. 20, no. 200, 4 janvier 1984, p. 87.

²⁵⁴ *Ibid.*

au spectacle en ralentissant le rythme des deux équipes. Ces propos prouvent le point que nous tentons de démontrer comme quoi les bagarres, bien que spontanées à l'occasion, sont le résultat de différents facteurs. Les joueurs ne se battent pas uniquement pour se taper dessus, les motivations proviennent d'un coup vicieux, d'un désir de changer l'allure de la partie ou encore d'un contentieux entre deux athlètes voulant régler leurs comptes.

2.6- Bagarre générale : la foire du Vendredi saint

La mêlée générale du 20 avril 1984 marque la fin de la saison des Nordiques de Québec, les Canadiens remportent le match et les éliminent du même coup. Tout au long de cette partie de chapitre nous avons décrit, à travers plusieurs événements se produisant au cours de la saison 1983-1984, la construction et de l'intensification de la rivalité entre les deux équipes. À la veille du sixième match, la tension est à son maximum et il semble qu'il ne faudra qu'une petite étincelle pour déclencher un débordement. C'est finalement une banale altercation entre Guy Carbonneau et Dale Hunter qui est à l'origine de la bagarre générale. Elle est marquée de plusieurs incidents, tout d'abord la première mêlée en fin de deuxième période au cours de laquelle Louis Sleigher frappe sournoisement Jean Hamel puis la mauvaise gestion de la situation par les arbitres provoquent une deuxième échauffourée au début de la troisième période. Lorsque les arbitres ont finalement pu ramener l'ordre, les Canadiens prennent le contrôle de la partie et mettent fin aux espoirs des Nordiques. Selon l'entraîneur du Canadien, son équipe a remporté le match car c'est elle qui s'est le mieux remise des

deux bagarres générales²⁵⁵.

Après la partie, Pat Price des Nordiques tente de dédramatiser les événements en mentionnant que ce genre de situation fait partie du hockey, même s'il n'avait jamais rien vu de tel : « Ce n'est jamais prémedité. C'est beaucoup de spontanéité, de la frustration. Tôt ou tard, ces choses se produisent²⁵⁶. » En tentant de minimiser la gravité de ce qui s'est déroulé le soir du 20 avril 1984, Price affirme que les bagarres générales ne sont pas prémeditées. Il a en partie raison car on ne les annonce pas à l'avance mais ces dernières se préparent graduellement au fil des affrontements. C'est l'escalade des tensions et l'accumulation de différents gestes qui en sont à l'origine.

Yvon Pedneault du *Journal de Montréal*, résume la position de plusieurs intervenants dans un article qu'il publie au lendemain de la mêlée s'étant produite au Forum. Le chroniqueur y exprime son dégoût bien qu'il reconnaisse que la situation était inévitable : « Des mots aigre-doux aux insultes, hier soir, les gants ont tombé, les bâtons ont été échappés et on s'est cogné sur la gueule, on s'est même garroché dans le ridicule. » ; « Dommage qu'on ait réussi à noircir le spectacle. Le coupable ? Pas plus une équipe que l'autre. Il fallait que ça éclate sur la glace. J'aurais souhaité qu'on n'embarque pas dans le jeu du côté des dirigeants. Ça ressemblait à de la bouffonnerie²⁵⁷. » Ce qu'il qualifie de bouffonnerie de la part des dirigeants est le fait que Michel Bergeron et Jacques Lemaire ont été impliqué indirectement dans la bagarre.

²⁵⁵ Bernard Brisset, « On peut se mettre à rêver », *La Presse*, vol. 100, no. 100, 21 avril 1984, p. D1.

²⁵⁶ Ladouceur, « En parlant de la foire : « Ce n'est jamais prémedité » -Pat Price », p. 99.

²⁵⁷ Yvon Pedneault, « I-N-C-R-O-Y-A-B-L-E », *Journal de Montréal*, vol. 20, no. 308, 21 avril 1984, p. 108.

Au cours de celle-ci, l'entraîneur des Canadiens applaudit en regardant au banc des Nordiques tout en fixant Bergeron du regard. Selon Ghislain Luneau, Lemaire pose ce geste en dérision par rapport à ce qui se déroule sur la patinoire²⁵⁸. Pour Pedneault, qu'il y ait eu une mêlée générale au cours du match peut être justifiable mais il trouve que les hostilités ont duré trop longtemps. Celui-ci ne cherche pas vraiment de coupable, il croit qu'il s'agit de l'aboutissement de l'accumulation des tensions entre les deux équipes. C'est aussi l'avis de Claude Bédard du *Journal de Montréal* qui affirme qu'il serait facile de blâmer tout le monde et personne, c'est plutôt du côté de la prévention qu'il faut agir²⁵⁹.

Du côté de *La Presse*, le chroniqueur Réjean Tremblay est le plus virulent au lendemain de la bagarre du Vendredi saint. Il exprime son dégoût par rapport à ce genre de foire qu'il juge inutile, dangereuse et disgracieuse. Le propos de sa chronique dénonce le milieu du hockey professionnel, la manière que la Ligue nationale est gérée et c'est pour ces raisons que survient ce type d'événement : « Une série sportive qui se transforme en une infecte boucherie par la faute de qui, par la faute d'une ligue qui tolère cette forme de violence, par la faute de quelques individus qui n'ont jamais compris les limites du sport et qui se croient encore dans les ruelles de leur enfance²⁶⁰. » À la lecture de cette citation, il est possible de constater que Tremblay blâme certains joueurs qui se comportent comme des gamins. Cependant pour le chroniqueur : « Une ligue qui tolère pareille insanité ne mérite pas le titre de ligue majeure de sport

²⁵⁸ Ghislain Luneau, « « Des foires de ce genre, je n'avais jamais vu ça » -Jacques Lemaire », *Journal de Montréal*, vol. 20, no. 308, 21 avril 1984, p. 111.

²⁵⁹ Claude Bédard, « Les boeufs de la rue Sainte-Catherine renaissent ; « Nous aussi nous aurons des gros bras capables de mettre de l'ordre » - Maurice Fillion », *Journal de Montréal*, vol. 20, no. 309, 22 avril 1984, p. 65.

²⁶⁰ Réjean Tremblay, « Hochelaga contre Stadaconné », *La Presse*, vol. 100, no. 100, 21 avril 1984, p. D3.

professionnel²⁶¹. »

Lors du bilan de fin de saison, Maurice Filion ne s'est toujours pas remis de ses émotions et cela transparaît dans ses propos. Pour lui, la bagarre générale et la défaite des Nordiques sont dues à l'arbitrage qu'il qualifie d'exécrable : « Comme arbitre pourri, on n'a rarement vu pire. C'est juste. Mais, dire que Hood est censé être un des six meilleurs arbitres de la ligue, imaginez les autres²⁶² ». Par la suite, le directeur-général des Nordiques en rajoute en mentionnant que la LNH préférait voir les Canadiens affronter les Islanders. C'est pour cette raison que les sanctions ont favorisé les Montréalais. Pour conclure sur la bagarre générale, Filion croit que dans ce genre de circonstances il vaudrait mieux jeter le livre des règlements à la poubelle. En terminant son point de presse, Maurice Filion pave la voie pour la prochaine saison : « Ce n'est pas mêlant, nous allons tous faire comme eux. Partir en guerre avec 26 ou 27 joueurs à notre disposition et des gros bras capables de mettre de l'ordre. Ils veulent jouer aux bras alors, nous jouerons. On va s'imposer coûte que coûte²⁶³ ». Bref, il semble que la hache de guerre ne soit pas enterrée et que le recours aux poings entre les deux équipes n'est pas terminée. Cette réaction du directeur-général des Nordiques correspond exactement à cette citation de Jean-Luc Boileau à laquelle nous faisions référence au chapitre 1 : « Dans la rivalité, les pouvoirs changent et s'échangent. Nul ne peut supporter d'être subjugué par l'autre [...]»²⁶⁴ ». Pour Filion, l'objectif pour la prochaine saison semble être de reprendre le contrôle de la rivalité et de venger l'élimination.

²⁶¹ Ibid.

²⁶² Bédard, « Les bœufs de la rue Sainte-Catherine renaisSENT ; « Nous aussi nous aurons des gros bras capables de mettre de l'ordre » - Maurice Fillion », p. 65.

²⁶³ Ibid.

²⁶⁴ Boileau, *Conflit et lien social ; La rivalité contre la domination*, p. 73-74.

Bien que la bagarre du Vendredi saint soit un événement marquant de l'histoire sportive québécoise, elle demeure un cas isolé. Ce type de mêlée générale représente un débordement rare dans les matchs de hockey professionnel. Comme démontré au cours de la deuxième moitié du chapitre, cette foire n'est pas spontanée, plusieurs événements se produisant durant les mois auparavant ont pavé la voie. Les nombreux affrontements entre les deux équipes favorisent le développement d'une intense rivalité dans laquelle la tension, le désir de victoire et la volonté de dominer l'adversaire provoquent une escalade de violence. En plus de certains incidents se déroulant sur la patinoire, la guerre se déroule par médias interposés. Les joueurs des deux équipes se défient avant les matchs par des déclarations aux journalistes.

Il était évident qu'il se produirait un événement déplorable à un moment ou à un autre, Bernard Brisset le prédit après les deux premiers matchs de la série à Québec en avril 1984²⁶⁵. Finalement, une banale altercation entre Carbonneau et Hunter suffit pour lancer les hostilités. Comme dans le cas de la bagarre générale entre les Nordiques et les Cowboys, celle du Vendredi saint représente une forme de violence injustifiée au hockey. Il n'y a rien de positif à regarder une quarantaine de joueurs se battre sur la patinoire et ce, à deux occasions étant donné que les arbitres ne contrôlent pas la situation. Après ce genre de foire, il n'y a pas de gagnants.

3- Conclusion

Il existe quelques parallèles entre les deux bagarres générales étudiées au cours

²⁶⁵ Brisset, « Lemaire a attisé le feu pour que la guerre éclate sur son terrain », p. 35.

de ce chapitre. Elles sont le résultat d'un enchaînement d'événements et de tension entre les deux partis impliqués. Une rivalité entre deux individus, Jodzio et Tardif, provoque la première et la seconde est déclenchée par une rivalité impliquant deux équipes. Dans les jours qui ont suivi, les deux mêlées suscitent de nombreuses réactions, autant de la part des joueurs, des entraîneurs que des médias. Nous citons plusieurs intervenants se positionnant contre ce genre de débordements. Nous croyons que ces bagarres générales représentent des violences injustifiées car elles n'apportent rien de constructif au sport. Il s'agit plutôt de comportements dangereux pouvant attenter à la sécurité des joueurs, comme l'avance Serge Bernier des Nordiques²⁶⁶ entre autre. Plusieurs joueurs profitent de ces situations pour régler des comptes. Il n'en demeure pas moins que l'objectif lors d'un match de hockey est de compter des buts et de neutraliser les adversaires sans nécessairement les massacrer.

Nous avons donc vu que les bagarres générales résultent tantôt de violences injustifiées, bien qu'orchestrées, comme dans le cas des Nordiques et des Cowboys, et tantôt d'une rivalité lentement élaborée. Pourquoi les qualifier d'injustifiées? Les bagarres en soi ne sont pas en cause ici : la violence fait partie de la « virilité » du sport. Elle sont injustifiées du fait qu'elles n'obéissent pas aux règles implicites régissant les bagarres : asséner un coup à la tête avec son bâton, frapper l'adversaire par derrière, par exemple. Ce type de violence sert souvent d'élément déclencheur de bagarres générales. Mais il y a plus : la presse est également un acteur important dans la préparation de ces rixes. Elle intervient en effet à deux moments. Tout d'abord, elle alimente la rivalité à coups d'interviews pendant lesquelles les joueurs y vont de quelques déclarations

²⁶⁶ Cadorette, « Il faut arrêter ces attaques -Serge Bernier », p. 69.

incendiaires. Comme on l'a vu dans ce chapitre, certains joueurs se plaignent même du rôle joué par les médias dans ce processus. Ensuite, après la bagarre, tel le chœur dans une tragédie grecque, la presse porte un jugement moral sur ce qui s'est passé et exhorte les dirigeants de la LNH ou de l'AMH de sévir ou de renforcer les règlements anti-violence. Derrière la bagarre, donc, se construit une lente mise en scène. Ajoutons enfin les spectateurs, qui sont loin d'être passifs : une rencontre entre, par exemple, Montréal et Los Angeles n'aura jamais la même intensité qu'un match opposant Montréal à Québec. La rivalité entre villes déborde largement le monde du sport et se sert même du sport pour concrétiser les attentes et les émotions « interurbaines ». Les joueurs sont parfois surpris de l'intensité du processus et, bien que certains viennent de l'Europe, ils n'ont guère le choix que d'endosser le rôle qu'on attend d'eux, à leurs risques et périls.

Dans cette perspective, on voit bien que les bagarres injustifiées font partie intégrante du jeu, non seulement pour des raisons tactiques, mais également pour des raisons que nous pourrions qualifier de théâtral. Revenons à l'image de la tragédie grecque : le cœur de ce type de tragédie, c'est l'affrontement entre protagonistes qui se retrouvent dans des situations où les lois de la cité sont en contradiction avec l'honneur de la famille ou du clan. Il s'ensuit des décisions et des gestes de la part des individus que la cité doit condamner tout en comprenant ce qui les a motivés. À sa manière, le hockey, avec sa dose plus élevée de violence que dans les autres sports, se prête bien à ce genre de comparaison. Les hockeyeurs exceptionnellement doués, à la différence de leurs homologues de bien d'autres sports, ne sont pas à l'abri de la violence. Le hockey devient alors une pièce tragique. Et plus que dans les autres sports, journalistes et commentateurs interviennent régulièrement pour émettre des discours éthiques sur le

comportement des individus et des groupes, discours qui débordent fréquemment le sport pour embrasser la société dans son ensemble. Ils assurent de la sorte un lien symbolique entre le comportement sportif et le fonctionnement de la société. D'une certaine manière, la violence injustifiée occupe une place beaucoup plus centrale dans le hockey que ce que nous sommes prêts à reconnaître. Elle est à ce point incrustée au hockey que toute tentative de réforme pour l'atténuer relève presque de l'utopie. Des coups déloyaux et des bagarres générales, il s'en est produit à maintes reprises depuis les années 1980, avec des scénarios tout à fait comparables à ceux que nous avons décrits dans ce chapitre et avec les mêmes vœux de changement qui n'iront pas au-delà de leur pieuse formulation...

CONCLUSION

Lors de nos premières réflexions sur la définition de notre sujet de recherche, nous voulions étudier les discours journalistiques par rapport à la violence au hockey dans la deuxième moitié du XX^e siècle. La recension de la littérature scientifique démontrait que l'utilisation de la violence dans les sports était un sujet assez bien étudié. Cependant, la majorité des ouvrages proviennent de l'Europe et des États-Unis où le hockey ne représente pas un sport très populaire. Nous nous sommes inspirés des théories scientifiques provenant des études concernant des sports comme le rugby et le football américain lors de la définition de notre cadre théorique. Le manque d'étude sur la violence au hockey confirmait que nous pouvions apporter notre contribution à la production scientifique sur le sujet. La consultation de l'ouvrage de Donald Guay dans lequel il consacre une partie de chapitre à l'étude de la violence au hockey au début du XX^e siècle²⁶⁷ nous confirmait que nous pouvions aller de l'avant avec notre recherche et que nous serions en mesure de présenter des résultats.

L'analyse du dépouillement des différents quotidiens permet de se pencher sur la justification des comportements violents dans le déroulement des matchs de hockey. Avec les cinq exemples que nous avons utilisés, nous croyons avoir pu démontrer qu'il existe une distinction entre les violences justifiées et injustifiées. Au chapitre 2, les cas

²⁶⁷ Guay, *L'histoire du hockey au Québec ; Origine et développement d'un phénomène culturel*, p. 200-202.

de Maurice Richard, John Ferguson et Mario Tremblay prouvent qu'en adoptant un style de jeu propre mais robuste, il est possible de justifier l'utilisation de ses poings dans certaines situations. De plus, l'étude de ces trois exemples confirme qu'il existe une certaine forme d'unanimité entre les différents intervenants, que ce soit les joueurs, les entraîneurs ou les journalistes, par rapport à la violence au hockey. Par contre, il faut apporter une importante nuance, bien que les acteurs considèrent ces comportements comme acceptables dans le monde du hockey, il n'en demeure pas moins qu'ils sont condamnables. À la suite d'une bagarre, les joueurs impliqués reçoivent une punition de cinq minutes. Certains cas plus extrêmes comme celui du Rocket résultent en des amendes et des suspensions.

Par contre, d'autres situations ne peuvent être défendues. Les acteurs impliqués qui tentent de se justifier sont loin d'être convaincants. L'étude des incidents entre Rick Jodzio et Marc Tardif et de la bagarre du Vendredi saint démontre que les bagarres générales et les coups salauds sont injustifiables. Au cours de ces foires, plusieurs coups bas sont observés et certains joueurs vont en profiter pour régler des comptes. Dans les deux exemples étudiés, nous avons pu constater que l'intervention de la police fut nécessaire pour calmer les esprits et reprendre le contrôle. Après les matchs, autant les joueurs, les entraîneurs ou les journalistes n'approuvent pas ce qui s'est passé. Même dans le cas de l'incident Jodzio – Tardif, certains joueurs remettent en doute l'amour pour leur sport²⁶⁸. Les débordements de la bagarre du Vendredi saint ont permis de constater qu'il était évident qu'une telle foire allait se produire à un moment ou un autre.

²⁶⁸ Nous avons pu le constater avec les propos tenus par Christian Bordeleau et Réal Cloutier des Nordiques au point 1.6 du chapitre 3, p. 94.

La tension était tellement forte entre les deux équipes qu'après les deux premiers matchs de la série Bernard Brisset prévient les lecteurs qu'il se passera quelque chose de grave avant la fin de la série. Après le match du 20 avril 1984, aucun ne tente de justifier ce qui s'est passé sur la glace. L'entraîneur des Nordiques, Michel Bergeron, mentionne qu'il est déçu de la tournure de l'intense rivalité.

En introduction, nous avons posé quatre hypothèses de recherche qui découlaient de notre problématique et de notre objectif d'étudier la justification de l'utilisation de la violence au hockey. Tout d'abord, nous tentions de confirmer l'affirmation de Georges Vigarello qui affirmait que les sports collectifs d'affrontement sont condamnés à être le théâtre de débordements²⁶⁹. Cette thèse peut s'appliquer au hockey comme le démontre les deux exemples que nous utilisons au troisième chapitre. Par sa nature violente, le hockey favorise la création de tensions, de sentiments de haine et de vengeance envers les adversaires.

Notre deuxième hypothèse concernait l'utilisation de l'intimidation autant physique que verbale comme tactique dans l'obtention de la victoire. La prolifération de menaces envers l'adversaire a comme objectif de le déstabiliser. Il appert que dans la majorité des cas l'intimidation produit des résultats positifs car l'opposant sera plus craintif, ce qui influencera son comportement sur la glace. Par contre, certains types de joueurs n'accepteront pas d'être dérangés par les menaces et les attaques de leurs adversaires. Ils n'hésiteront pas à répliquer afin de se faire respecter. Le cas de John Ferguson en est un exemple. À son arrivée dans la LNH, il est identifié comme un

²⁶⁹ Vigarello, « Préface », dans Bodin, *Sports et violences*, p. 7.

spécialiste de la bagarre. Plusieurs joueurs adverses vont le tester en le dérangeant dans son jeu, c'est entre autre ce que Teddy Green a tenté de faire et il a rapidement constaté que Ferguson n'accepterait pas d'être victime de ce genre de tactiques. Ce dernier l'a prouvé en infligeant une sévère correction à Green lors d'un combat²⁷⁰.

En posant le postulat que la légitimation de certains actes violents comme les bagarres est une pratique courante et acceptée par les différents intervenants impliqués dans le milieu du hockey, nous établissions un des piliers de notre recherche. Les affrontements pugilistiques représentent un élément de la pratique du sport presque aussi important que de compter des buts. Après un match où un combat a eu lieu, les belligérants vont expliquer les circonstances du duel. Le point trois du chapitre deux concernant Mario Tremblay relate plusieurs explications par rapport à ses combats. Nous pouvons résumer l'essentiel de ses propos sur son implication dans les bagarres par la volonté de se faire respecter et d'obtenir un poste avec les Canadiens de Montréal. Pour lui, il est justifié de se battre et par la suite d'expliquer les raisons qui l'ont motivé à se servir des poings. De plus, nous n'avons pas recensé de critique du comportement et des explications de Tremblay et même à l'occasion certains vont démontrer leur approbation²⁷¹. Dans d'autres cas, il est possible d'observer une forme de respect envers son adversaire en lui rendant hommage lorsque la bagarre a été soutenue, ce que Tremblay exprime après un combat avec Dave Lewis. Tout au long du chapitre deux, nous avons pu démontrer que l'utilisation de la violence au hockey peut être acceptable

²⁷⁰ Desjardins, « Entre nous ; On prend des risques à vouloir molester le Canadien -Kenny Reardon », p. 31.

²⁷¹ Toe Blake félicite Tremblay pour son combat et de l'impact qu'il a provoqué sur l'équipe. Référence : Raymond, « Sans son casque protecteur ; "Je l'aurais tué" -Mario Tremblay », p. 95.

et justifiable tant qu'elle reste dans l'esprit du « fair-play » et des conventions établies.

Au cours de la deuxième moitié du troisième chapitre, nous avons démontré que les rivalités sportives se construisent au fil du temps. Pour y parvenir, nous nous sommes intéressés à celle entre les Canadiens de Montréal et les Nordiques de Québec. Cette rivalité a eu cours durant les années 1980 et 1990. Nous avons choisi de l'étudier durant la saison 1983-1984 car c'est à ce moment qu'elle atteint son apogée avec la bagarre du Vendredi saint. Plusieurs incidents au cours de la saison laissaient planer la possibilité d'un débordement à un moment ou à un autre. C'est d'ailleurs ce que Bernard Brisset affirme suite au deux premiers matchs de la série éliminatoire ayant eu lieu à Québec²⁷². Après à l'élimination de son équipe, le discours du directeur-général des Nordiques Maurice Filion correspond exactement à la théorie de Jean-Luc Boileau qui affirme que dans une rivalité les adversaires ne peuvent tolérer l'humiliation²⁷³. Visiblement frustré de la tournure des événements, Filion déclarait qu'il allait modifier l'alignement de son équipe en engageant des bagarreurs afin de s'imposer contre les Canadiens²⁷⁴.

Tout au long de la réalisation de ce mémoire, nous nous sommes régulièrement interrogés sur la possibilité de comparer le hockey avec d'autres sports professionnels. N'ayant pas étudié en profondeur la réalité des autres sports, il est difficile de proposer des conclusions sur la question. Par contre, nous pouvons soumettre quelques observations par rapport à certains concepts que nous avons utilisés. L'intimidation

²⁷² Brisset, « Lemaire a attisé le feu pour que la guerre éclate sur son terrain », p. 35.

²⁷³ Boileau, *Conflit et lien social ; La rivalité contre la domination*, p. 73-74.

²⁷⁴ Bédard, « Les boeufs de la rue Sainte-Catherine renaissent ; « Nous aussi nous aurons des gros bras capables de mettre de l'ordre » - Maurice Fillion », p. 65.

représente une tactique fortement prisée au hockey. Cette volonté de déranger l'adversaire existe aussi au baseball lorsque le lanceur envoie la balle à l'intérieur, tout près du frappeur. Sans vouloir l'atteindre intentionnellement, le lanceur veut repousser le frappeur et le déstabiliser afin de l'empêcher de frapper la balle en lieu sûr. À l'occasion, cette situation peut provoquer des tensions entre les deux équipes ainsi qu'un sentiment de vengeance. Advenant qu'un lanceur atteigne le frappeur, volontairement ou non, il peut en découler une bagarre générale. Cependant cela ne se produit que quelques fois par saison²⁷⁵.

Plusieurs journalistes et spécialistes sont portés à comparer le hockey au football américain car ce sont deux sports de contacts. Le parallèle entre les deux sports est justifié étant donné qu'ils présentent plusieurs similitudes. Dans les deux cas, les joueurs ont la possibilité d'utiliser leur corps afin de neutraliser l'adversaire. Les contacts physiques composent la base du jeu. L'expression de la masculinité existe aussi au football tout comme l'intimidation. Un joueur défensif va plaquer le porteur de ballon le plus solidement possible afin de lui signifier que la prochaine fois qu'ils vont se retrouver face à face, le joueur en possession du ballon doit s'attendre d'être victime d'un autre solide contact. L'objectif de cette tactique est de déstabiliser l'adversaire en le rendant plus craintif. Néanmoins, nous avons remarqué qu'il semble y avoir plus de respect entre les adversaires au football. Régulièrement, après un contact sévère entre deux joueurs, le premier qui se relève va tendre la main à son opposant afin de l'aider à se relever. Est-ce que ce geste prouve hors de tout doute qu'il existe plus de respect?

²⁷⁵ Malgré le fait que l'expression « quelques fois par saisons » peut sembler démontrer qu'il y ait plusieurs bagarres, il est important de noter qu'une saison de baseball comporte deux fois plus de matchs qu'au hockey, ce qui réduit la proportion.

Nous ne pouvons l'affirmer mais cela démontre la présence d'un esprit sportif.

En conclusion, nous croyons que notre mémoire de maîtrise a permis de mettre en lumière certains aspects concernant l'utilisation de la violence au hockey et la possibilité de la justifier. Tout au long du dépouillement des différents quotidiens et de la rédaction, nous avons négligé volontairement d'aborder certains aspects. Nous pensons que l'étude de la violence au hockey n'en est qu'à ses premiers balbutiements et qu'elle pourrait être étudiée sous plusieurs autres angles. De notre côté, nous avons choisi de l'étudier à travers les médias écrits et de mettre à profit les commentaires des différents acteurs reliés au monde du hockey. Nous nous sommes concentrés sur les propos des joueurs et des entraîneurs pour expliquer comment ceux-ci défendaient leurs agissements tout en utilisant les opinions de chroniqueurs sportifs pour supporter l'argumentation.

Le hockey, en plus d'être un sport, représente un divertissement pour la population. En quelques occasions, nous avons affirmé que dans ce sport, la violence est le spectacle. Il serait pertinent d'étudier la promotion du hockey par la violence. Certains passages de notre mémoire y font allusion mais nous n'approfondissons pas le sujet. Par contre, au cours de notre dépouillement nous avons recensé plusieurs commentaires démontrant que la violence et les bagarres sont des éléments incontournables dans la publicité du hockey. Durant les années 1950, Dave Eagan affirme que la violence est la principale stratégie de vente dans la région de Boston. Il semble amusé de voir que certains croient que les actes violents :

[...] vont tuer le hockey, et chasser les spectateurs horrifiés et blêmes. Ce sont là des blagues, des

balivernes, des sottises. Au nombre de ceux qui ont vu la première partie de hockey professionnel à Boston, je puis vous assurer que c'est exactement cela qui a établi le hockey comme sport majeur²⁷⁶.

Une dizaine d'année plus tard, le discours dans la région de Boston n'a toujours pas changé, du moins c'est ce que ce commentaire d'André Trudelle démontre : « Les amateurs de hockey de Boston ne sont pas exigeants. Donnez-leur des combats de boxe et du sang et ils seront satisfaits²⁷⁷. » Il ne faut pas blâmer les partisans de Boston car ceux de Montréal sont aussi friands de violence et de combats. C'est ce qui transparaît dans ce commentaire de Mats Naslund des Canadiens :

La violence, elle existera toujours ici et c'est facile à comprendre : même à Montréal les gens applaudissent davantage Chris Nilan ou Kent Carlson quand ils gagnent un combat de boxe que lorsque moi ou Bob Gainey marquons un but. Seul Guy Lafleur est aussi applaudi. Si la bagarre est tolérée, c'est tout simplement parce que le monde aime ça. Et comme ce sont les clients qui ont raison ...²⁷⁸

Ce genre de déclarations démontre que la violence est indissociable de la pratique du hockey. Nous croyons que l'étude de la promotion du hockey en tant que sport-spectacle par les comportements violents et les bagarres pourrait représenter un sujet riche et pertinent pour des recherches futures. De plus, il serait intéressant de comparer cette interrogation avec le hockey pratiqué en Europe. Sans être le sport le plus populaire sur ce continent, le hockey demeure fort populaire dans plusieurs pays. La perception par rapport au hockey européen semble démontrer que les bagarres sont moins présentes. En compilant certaines statistiques à partir de la distribution des pénalités au cours des matchs, il serait possible de comparer l'utilisation de la violence par les joueurs évoluant sur les deux continents.

²⁷⁶ s.a., « Ce qu'on en pense à Boston ; Le journaliste Eagan dénonce l'ironique conception de la justice de Clarence Campbell », *Montréal-Matin*, vol. 25, no. 215, 19 mars 1955, p.19.

²⁷⁷ Trudelle, « Backstrom et Ferguson blessés lors d'un triomphe du Canadien à Boston », p. 37.

²⁷⁸ Brisset, « Pas peureux, Naslund ; « Je continuerai à aller dans les coins » », p. 2.

BIBLIOGRAPHIE

I- SOURCES

A- Sources imprimés

La Presse. La Presse Ltée. Montréal. vol. 71, no. 4 (18 octobre 1954) à vol. 71, no. 151 (15 avril 1955).

La Presse. La Presse Ltée. Montréal. vol. 79, no. 304 (12 octobre 1963) à vol. 80, no. 163 (25 avril 1964).

La Presse. La Presse Ltée. Montréal. vol. 91, no. 236 (3 octobre 1975) à vol. 80, no. 145 (19 mai 1976).

La Presse. La Presse Ltée. Montréal. vol. 99, no. 234 (11 octobre 1983) à vol. 100, no. 114 (6 mai 1984).

Montréal-Matin. Montréal. vol. 25, no. 128 (3 décembre 1954) à vol. 25, no. 230 (6 avril 1955)

Montréal-Matin. Montréal. vol. 34, no. 77 (2 octobre 1963) à vol. 34, no. 192 (20 avril 1955)

Journal de Montréal. Montréal. vol. 12, no. 146 (7 novembre 1976) à vol. 12, no. 336 (19 mai 1976)

Journal de Montréal. Montréal. vol. 20, no. 127 (19 octobre 1983) à vol. 20, no. 316 (29 avril 1984)

II- OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

GARNIER, Yves et Mady VINCIGUERRA. *Le Petit Larousse illustré en couleurs*. Larousse. Paris. 2007. 1874 pages.

III- ÉTUDES

A- Monographies

- AITCHISON, Cara Carmichael. *Sport & gender identities ; masculinities, feminities and sexualities*. Routledge. New York. 2007. 163 pages.
- AUGUSTIN, Jean-Pierre et Christine DALLAIRE. *Jeux, sports et francophonie ; L'exemple du Canada*. Maison des Sciences de l'Aquitaine. Pessac. 2007. 268 pages.
- BAILLETTE, Frédéric et Philippe LIOTARD. *Sport et virilisme*. Éditions Quasimodo et fils. Montpellier. 1999. 157 pages
- BAUER, Olivier et Jean-Marc BARREAU. *La religion du Canadien de Montréal*. Fides. Montréal. 2009. 182 pages.
- BERGER, Gilda. *Violence and Sports*. Franklin Watts, New York, 1999, 130 pages.
- BODIN, Dominique. *Sports et violences*. Éditions Chiron. Paris. 2001. 206 pages.
- BODIN, Dominique et Stéphane HÉAS. *Introduction la sociologie des sports*. Éditions Chiron. Paris, 2002, 252 pages.
- BOILEAU, Jean-Luc. *Conflit et lien social ; La rivalité contre la domination*. Éditions La Découverte. Paris. 1995. 204 pages.
- BOURDIEU, Pierre. *Questions de sociologie*. Les Éditions de Minuit. Paris. 1980. 268 pages.
- BROHM, Jean-Marie. *Sociologie et politique du sport*. Presses universitaires de Nancy. Nancy. 1992. 400 pages.
- BUJOLD, Michel. *Les hockeyeurs assassinés : essai sur l'histoire du hockey 1870-2002*. Guérin. Montréal. 1997. 150 pages.
- CHABOT, Jean-François. *La Grande rivalité Canadiens-Nordiques*. Les Éditeurs Réunis. 2011. 312 pages.
- CLAIROUX, Benoît. *Les Nordiques de Québec : toute l'histoire de 1972 à 1995*. Éditions de l'Homme. Montréal. 2001. 402 pages.
- COAKLEY, Jay. *Sports in Society ; issues & controversies*. McGraw-Hill Higher Education. Boston. 2004. 614 pages.
- D'ARCY, Jenish. *Les glorieux : la grande histoire du Canadien de Montréal, 1909-2009*. Hurtubise HMH. Montréal. 2009. 415 pages.

- DRYDEN, Ken. *L'Enjeu*. Éditions du Trécarré. Saint-Laurent. 1983. 243 pages.
- DRYDEN, Ken. *Le Match*. Éditions AdA. Varennes. 2008. 389 pages
- DOUGLAS LOWES, Mark. *Inside the sports pages ; Work routines, professional ideologies, and the manufacture of sports news*. University of Toronto Press. Toronto. 1999. 126 pages.
- DUNNING, Eric et Norbert ELIAS. *Sport et civilisation ; la violence maîtrisée*. Librairie Arthème Fayard. Paris. 1994. 392 pages.
- FAUCHÉ, Serge et al. *Sports et identité*. L'Harmattan. Paris. 2000. 452 pages.
- GIULIANOTTI, Richard et al. *Football, violence and social identity*. Routledge. Londres. 1994. 268 pages.
- GOLDSTEIN, Jeffrey H. *Sports Violence*. Springer-Verlag. New York. 1983. 226 pages.
- GRUNEAU, Richard et David WHITSON. *Hockey Night in Canada ; Sport, Identities, and Cultural Politics*. Garamond Press. Toronto. 1993. 305 pages.
- GUAY, Donald. *Introduction l'Histoire des sports au Québec*. VLB Éditeur. Montréal. 1987. 294 pages.
- GUAY, Donald. *La conquête du sport : Le sport et la société québécoise au XIX^e siècle*. Lanctôt Éditeur. Outremont. 1997. 244 pages.
- GUAY, Donald. *L'Histoire du hockey au Québec ; Origine et développement d'un phénomène culturel*, Les Éditions JCL inc., Montréal, 1990, 295 pages.
- JARVIE, Grant. *Sport, Culture and Society ; An Introduction*. Routledge. New York. 2006. 414 pages.
- LAJEUNESSE, Simon-Louis. *Épreuve de la masculinité; Sport, rituels et homophobie*. H & O Éditions. Béziers. 2008. 234 pages.
- LITVACK, David et al. *Reducing the level of violence in hockey*. University of Ottawa, Faculty of Administration. Ottawa. 1995. 13 pages.
- MCKINLEY, Michael. *Hockey : La fierté d'un peuple*. Éditions Fides. Saint-Laurent. 2006. 344 pages.
- MELANÇON, Benoît. *Les yeux de Maurice Richard ; Une histoire culturelle*. Éditions Fides. Saint-Laurent. 2006. 279 pages.

MEYRAN, Régis. *Les mécanismes de la violence*. Sciences Humaines Éditions. Paris. 2006. 287 pages.

ORIARD, Michael. *Reading Football ; How the popular press created an American spectacle*. The University of North Carolina Press. Chapel Hill. 1993. 319 pages.

PAUTOT, Michel. *Le sport spectacle ; les coulisses du sport business*. L'Harmattan. Paris. 2003. 332 pages.

PELLERIN, Jean-Marie. *Maurice Richard : L'idole d'un peuple*. Éditions Trustar. Montréal. 1998. 570 pages.

POCIELLO, Christian. *Les cultures sportives ; pratiques, représentations et mythes sportifs*. Presses Universitaires de France. Paris, 1995. 287 pages.

SEIDLER, Victor J. *Transforming Masculinities ; Men, cultures, bodies, power, sex and love*. Routledge, New York. 2006. 180 pages.

STRACHAN, Al et al. *Cent ans de hockey : Chronique d'un siècle sur glace*. Hurtubise HMH. Montréal. 2000. 304 pages.

SMITH, Michael D. *Violence and Sport*. Butterworth and Co. Ltd., Toronto, 1988, 215 pages.

TESSIER, Yves. *Histoire du hockey et des sports. Camille Henry : une époque*. Les Éditions Tessier. Sillery. 1985. 130 pages.

THOMAS, Raymond. *Le sport et les medias*. Éditions Vigot. Paris. 1993. 106 pages.

WHANNEL, Garry. *Media sport stars ; Masculinities and moralities*. Routledge. London. 2002. 268 pages.

B- Articles de périodiques

ALLEN, David W. « Cultures of illegality in the National Hockey League. » *Southern Economic Journal*. vol. 71. no. 3. Janvier 2005. P. 494-513.

FREY, James H. et Stanley EITZEN. « Sport and society ». *Annual Review of Sociology*. vol. 17. 1991. p. 503-522.

PERRY, Charner. « Violence Visible and invisible ». *Ethics*. Vol. 81. No. 1. Octobre 1970. p. 1-21.

ROBIDOUX, Michael A. « Imagining a Canadian identity through sport : A historical of lacrosse and hockey. » *Journal of American folklore*. Vol 115. no. 456. 2002. p. 209-225.

ROY, Fernande et Jean de BONVILLE. « La recherche sur l'Histoire de la Presse Québécoise. » *Recherches Sociographiques*. Vol. 49. No. 1. 2000. p. 15-51.

C- En ligne

RADIO-CANADA. Site internet « Le match des anciens ». <http://www.radio-canada.ca/Sportsv1/matchdesanciens/index.shtml>. Page consultée le 26 mai 2011.